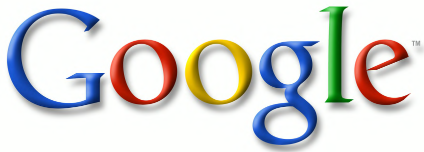


This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

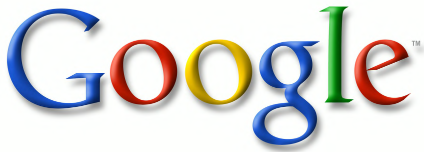
Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at http://books.google.com/



A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

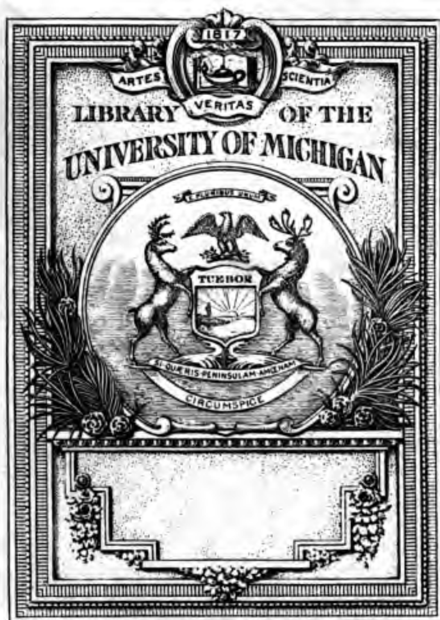
Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`





1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUAERIS PENINSULAM AMOENAM
CIRCUMSPICE



rain /130

c178

HISTOIRE
DU
PARLEMENT
D'ANGLETERRE,

Par Mr. L'ABBÉ RAYNAL.

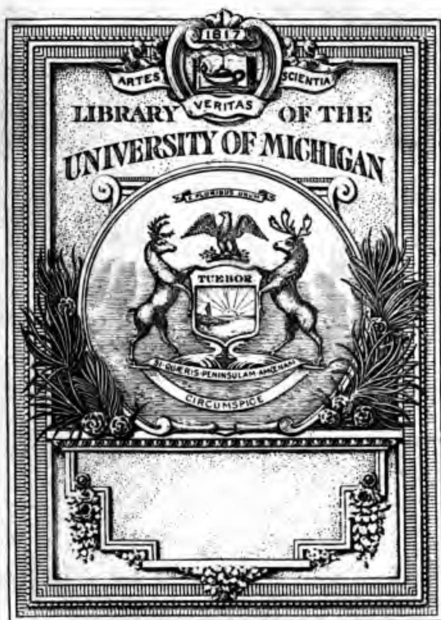
Nouvelle Edition Revuë & Corrigée.



A PARIS.

Chez DE LA GUETTE *Ruë St. Jaques.*

M. DCCL.


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE

HISTOIRE
DU
PARLEMENT
D'ANGLETERRE,

Par Mr. L'ABBE' RAYNAL.

Nouvelle Edition Revuë & Corrigée.



A PARIS.

Chez DE LA GUETTE *Ruë St. Jaques.*

M. DCCL.

JN
515
.R27
1750

704636-129



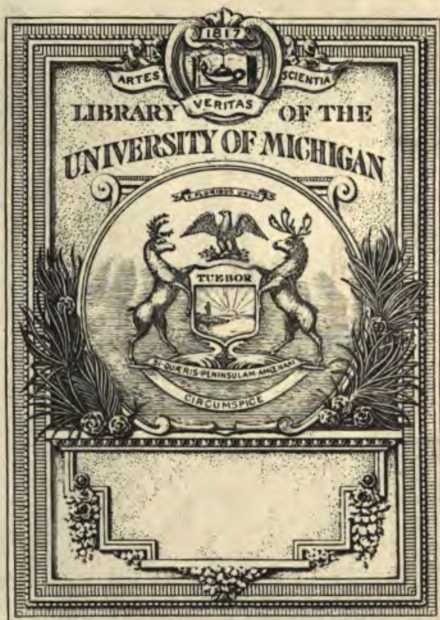
AVERTISSEMENT.

IL y a quelques mois que je donnai au Public l'Histoire du Stadhouderat. *J'espére que ce morceau, qui réussit d'abord par la circonstance, devra un succès plus honorable à la forme que je lui ai donnée dans la quatriéme Edition qu'on publie actuellement : c'est un Ouvrage tout-à-fait nouveau sous un ancien titre.* L'Histoire du Parlement d'Angleterre * *est une matiére plus variée, plus*

* Elle a paru pour la premiére fois vers le milieu de l'année 1748.

importante. Je n'ai rien négligé pour approfondir mon sujet, & pour y répandre de l'agrément. Ceux qui trouveront que la grande Chartre rompt le fil de la narration, & refroidit l'intérêt, peuvent l'omettre; elle commence à la page 35. & finit à la page 62. Si cette Piéce célébre n'étoit pas la base de l'édifice que j'éleve, j'aurois épargné au Lecteur l'ennui qu'elle pourra lui causer. J'avertirai en finissant, que je prépare une Histoire des Guerres des François & des Anglois. *J'ai cru qu'on verroit avec plaisir un parallele suivi de la valeur, de la politique, des forces des*

deux premiéres Nations de l'Europe. Les anciennes Maisons doivent avoir dans leurs Archives, & les Curieux dans leur Cabinet, des monumens précieux de ces tems reculés, qui n'ont pas été mis en œuvre; on m'obligera si on veut me les communiquer.


1817
ARTES
SCIENTIA
VERITAS
LIBRARY OF THE
UNIVERSITY OF MICHIGAN
TUEBOR
SI QUÆRIS PENINSULAM AMŒNAM
CIRCUMSPICE



rain 130

c|78



TABLE

DES MATIÉRES.

Fin de la Table.



HISTOIRE DU PARLEMENT D'ANGLETERRE.



L'ANGLETERRE si célébre aujourd'hui, est la derniére Contrée de l'Europe qui ait commencé à devenir célebre. Elle fut connue d'abord sous le nom d'Albion, & dans la suite sous celui de Bretagne. La conjecture n'a rien osé hazarder sur le premier; elle s'est inutilement épuisée sur l'autre. On ignore également l'origine de ses Fondateurs & de ses premiers Conquérans. L'Histoire ne nous a conservé des uns que leur nom, & des

autres que cet ufage également inconnu aux Nations polies & aux Barbares. Les Bretons, comme les autres hommes, épousoient des femmes; mais en fe les attachant, ils ne les raviffoient pas à la multitude. Ils regardoient comme un larcin dangereux cet efprit de propriété qui s'eft trouvé du goût de tant d'autres Peuples. Quelques Dames Romaines reprochoient à une illuftre Bretonne cette coûtume comme également injurieufe aux deux fexes : *Nous faifons ouvertement avec les honnêtes-gens qui font parmi nous, ce que vous faites en fecret avec les derniers des hommes*, répondit-elle.

Quoi qu'il en foit, les Bretons qui n'avoient pu acquérir de la réputation par leurs exploits, en acquirent par leur défaite. Le bruit que fit leur Empire en tombant, fixa plus les yeux fur eux, que les talens qui l'avoient fondé : pour leur malheur & pour leur honneur, leurs inté-

rêts commencérent à être mêlés avec ceux du Peuple vainqueur du monde.

Les habitans de la Grande-Bretagne & ceux des Gaules n'ont pas été toujours irréconciliables. Le ſecours que les premiers envoyoient aux ſeconds contre les Romains, détermina le premier Capitaine & le plus grand Ecrivain de l'ancienne Rome à paſſer dans leur Iſle. L'entrepriſe de Céſar augmenta plûtôt la gloire de ſa Patrie, qu'elle n'en étendit l'Empire. A proprement parler, les Bretons furent alors reconnus plûtôt que ſoumis. L'honneur de les ſubjuguer devoit illuſtrer plus d'un Capitaine; & la poſſeſſion de ce bel Etat fut la derniére conquête de la République.

Son joug, quoique dur, ne fut pas briſé, il tomba comme de lui-même. Ce que le courage ou le déſeſpoir des Bretons n'avoit pû, le hazard ſeul le fit après quatre ſiécles. Rome qui avoit rempli ſi long-tems l'univers

d'effroi, ſe vit réduite à trembler pour elle-même. La néceſſité de repouſſer les Barbares qui la menaçoient, la détermina à abandonner les plus éloignées de ſes Provinces; & la Grande-Bretagne ne devint libre, que quand les Romains ne jugérent plus à propos de la gouverner.

Les Bretons par leur conduite juſtifiérent le mépris du Peuple qui les dédaignoit. Ils parurent plus embarraſſés de leur liberté, qu'ils ne l'avoient été de leur eſclavage. Les vices d'un Vainqueur corrompu avoient paſſé dans leurs mœurs; ſes vertus n'avoient pas ſeulement effleuré leur ame. On avoit tout hérité des Romains, excepté leur valeur, leur fermeté, leur grandeur d'ame.

Cette humiliante diſpoſition ne fut pas long-tems ignorée dans la partie ſeptentrionale de l'Iſle, qu'on nomme aujourd'hui Ecoſſe. Les Pictes & les Caledoniens qui habitoient ces affreux climats, ſaiſirent cette

occasion pour se procurer un séjour plus agréable que leurs montagnes. Des Peuples féroces, que l'Aigle Romaine avoit quelquefois battus, mais jamais domptés, trouvérent peu de résistance dans ses Esclaves. Les Provinces Méridionales furent la proye, & seroient sans doute devenues l'héritage de ces Barbares, si elles n'avoient eu de défenseurs que leurs habitans.

Les Bretons vouloient conserver leur Pays, réparer leurs pertes, & se venger. Ils crurent avoir assez fait, en formant un si beau projet; la gloire de l'éxécution fut confiée à des mains plus vaillantes, plus habiles & plus heureuses. Deux Peuples connus sous le nom d'Anglo-Saxons, & liés inséparablement d'intérêt, s'étoient rendus célébres dans l'Allemagne par leurs victoires, & dans la Bretagne par leurs descentes. Les Bretons implorérent lâchement une valeur qu'ils avoient sou-

Chefs, de valeur, d'expérience. Les premiers voyoient regner parmi eux cette union parfaite qui assure les plus grands succès : les seconds toujours en proye à leurs divisions domestiques, tournoient les uns contre les autres le peu qui leur restoit de forces. Les uns recevoient continuellement des renforts, qui failoient plus que réparer leurs pertes, les autres voyoient tous les jours s'exiler bien des citoyens, dont l'éloignement affoiblissoit la Patrie ; les étrangers n'imaginoient de ressource que dans la victoire, & ils la fixérent : les naturels du Pays en virent malheureusement dans la soumission ; & ils se soumirent. Sept Royaumes Saxons se formérent des ruines du Pays conquis. La Bretagne perdit tout jusqu'à son nom, qui fut changé en celui d'Angleterre. L'ambition avoit projetté cette conquête, l'adresse la prépara, la valeur l'entama, la perfidie la continua, la

crûauté la finit, les précautions l'aſſurerent. Comme c'eſt au Gouvernement qui s'établit alors dans leur *Iſle*, que les Anglois rapportent l'origine de leur Parlement, il faut tâcher d'éclaircir ce qui n'a pas encore été aſſez démêlé dans l'Hiſtoire.

Les Romains qui avoient ſubjugué le monde par leur valeur, en perdirent l'Empire par leurs déſordres. Des maximes héroïques en avoient fait un Peuple de conquérans, des maximes tyranniques les dégradérent. Lorſque l'univers ſoumis ne fournit plus d'exercice à leur valeur, ils tournérent leurs armes contre la Patrie. Rome dans ſes Généraux ne trouva plus que des ennemis. Les Citoyens oubliant la dignité de leur caractère, ſe vendirent aux ambitieux qui voulurent les acheter; & des hommes qui juſqu'alors avoient regardé cemme indifférent de vivre s'ils ne vivoient pas pour régner, préférérent de ſang

froid l'eſclavage aux charmes de l
liberté. Agité par ces violentes ſe
couſſes, l'Empire ne pouvoit durer
mais on ne ſoupçonnoit pas qu
ſes deſtructeurs ſeroient des peupl
obſcurs, inconnus juſqu'alors ſur l
ſcéne du monde.

Les Barbares qui habitoient l
Nord, ſe répandirent comme u
torrent ſur le Rhin, & enſuite dar
d'autres Contrées. La témérité qu
a preſque toujours détruit les Emp
res, les a preſque toujours fondés. S
ces nouveaux conquérans n'euſſer
été que braves, on n'auroit pas de
ſeſpéré de leur réſiſter; ils furent te
méraires, & jettérent par-là un écl
qui les fit croire invincibles. Fixe
par la terreur ou par la victoire dar
les plus belles Provinces de l'Euro
pe, ces brigands y portérent leu
mœurs. Sans principes de ſociété &
de police, ils ne connoiſſoient d
droit que celui du plus fort. Leu
Chef n'étoit proprement que le Ge

néral de leurs armées, & leur gouvernement qu'un pouvoir militaire qu'il n'eſt pas aiſé de bien définir. *Ils* n'eurent jamais de loix, où elles étoient impunément violées, parce que perſonne n'avoit aſſez d'autorité pour les maintenir. Les fautes du ſoldat étoient quelquefois punies; celles du Citoyen étoient aſſurées de l'impunité.

Il s'eſt trouvé des vainqueurs aſſez modérés pour ſe ſoumettre aux uſages des Peuples qu'ils avoient ſoumis, lorſqu'ils les croyoient plus favorables à l'utilité publique. Les Anglo-Saxons ſuivirent d'autres principes. Au titre de conquérans, ils furent jaloux de joindre celui de légiſlateurs. A un ſceptre de fer ils ajoutérent un gouvernement vicieux: à peu de choſe près, ils portérent dans leurs conquêtes, les coûtumes reçues dans leur ancienne Patrie.

Leur gouvernement ne fut ni Monarchique, ni Ariſtocratique, ni

froid l'esclavage aux charmes de la liberté. Agité par ces violentes secousses, l'Empire ne pouvoit durer; mais on ne soupçonnoit pas que ses destructeurs seroient des peuples obscurs, inconnus jusqu'alors sur la scéne du monde.

Les Barbares qui habitoient le Nord, se répandirent comme un torrent sur le Rhin, & ensuite dans d'autres Contrées. La témérité qui a presque toujours détruit les Empires, les a presque toujours fondés. Si ces nouveaux conquérans n'eussent été que braves, on n'auroit pas désespéré de leur résister; ils furent téméraires, & jettérent par-là un éclat qui les fit croire invincibles. Fixés par la terreur ou par la victoire dans les plus belles Provinces de l'Europe, ces brigands y portérent leurs mœurs. Sans principes de société & de police, ils ne connoissoient de droit que celui du plus fort. Leur Chef n'étoit proprement que le Gé-

néral de leurs armées, & leur gouvernement qu'un pouvoir militaire qu'il n'eſt pas aiſé de bien définir. Ils n'eurent jamais de loix, ou elles étoient impunément violées, parce que perſonne n'avoit aſſez d'autorité pour les maintenir. Les fautes du ſoldat étoient quelquefois punies; celles du Citoyen étoient aſſurées de l'impunité.

Il s'eſt trouvé des vainqueurs aſſez modérés pour ſe ſoumettre aux uſages des Peuples qu'ils avoient ſoumis, lorſqu'ils les croyoient plus favorables à l'utilité publique. Les Anglo-Saxons ſuivirent d'autres principes. Au titre de conquérans, ils furent jaloux de joindre celui de légiſlateurs. A un ſceptre de fer ils ajoutérent un gouvernement vicieux: à peu de choſe près, ils portérent dans leurs conquêtes, les coûtumes reçues dans leur ancienne Patrie.

Leur gouvernement ne fut ni Monarchique, ni Ariſtocratique, ni

Démocratique ; c'étoit un composé bizarre de tous les trois. Le Roi, les Grands, le Peuple partagérent l'autorité. Des vûes opposées empêchérent toujours les trois Puissances de se réunir. L'intérêt personnel étoit l'ame de tous les conseils, de toutes les résolutions, de toutes les entreprises. Un Gouvernement bon par sa nature étaye la foiblesse du Souverain, & celui-là en abusoit; éteint les guerres civiles, & celui-là les allumoit; unit les différentes parties d'un Etat, & celui-là les divisoit. Les Anglo-Saxons se trompérent, en imaginant que leur Police seroit plus parfaite, à mesure qu'elle seroit plus partagée. L'expérience de tous les tems leur auroit dû apprendre que cette politique, au lieu des avantages des trois Gouvernemens, n'en rassemble que les inconvéniens. Un tel équilibre détruisit nécessairement toute subordination, & dérangea toute harmonie.

Peut-être n'étoit-il pas poſſible d'établir alors une Monarchie pure ; les conquérans ni les vaincus n'avoient pas apparemment la douceur des mœurs qu'exige ce genre de domination. Mais ſi leurs Chefs avoient été plus éclairés, ils auroient ſenti qu'il falloit néceſſairement qu'une des trois Puiſſances dominât, & que les deux autres devoient être deſtinées à tempérer ſon autorité.

Ce ſiſtême, ou ſi l'on veut, cette confuſion de politique dura ſix cens ans. Les Anglois virent le Gouvernement de leurs voiſins ſe perfectionner ; mais ils ne changérent pas pour cela de principes. Occupés de leurs démêlés particuliers, & reſſerrés dans leur Iſle, ils n'eurent ni le tems d'oublier leurs loix, ni la ſageſſe d'adopter les idées des autres Peuples. Des révolutions fréquentes agitérent l'Etat. Les ſept Royaumes furent réduits à un ſeul : le ſceptre

des Saxons paſſa dans les mains des Princes Danois, & repaſſa dans celles des Saxons ; l'empire des mêmes loix fut inébranlable. Incapables de plier ſous l'inſinuation ou ſous la force, ces Inſulaires s'opiniâtrérent à retenir leur Police. La douceur des mœurs & la ſcience du Gouvernement fit moins de progrès parmi eux que chez toutes les autres Nations.

La décadence, la chûte même d'un tel empire étoit infaillible. Edouard le Confeſſeur, Prince plus ſimple que politique, plus foible que généreux, plus indolent qu'appliqué, que la legende a placé au nombre des plus grands Saints, & l'hiſtoire parmi les Monarques les plus médiocres, en montant ſur le trône de ſes peres, prépara la révolution. Comme la nature ne lui avoit rien donné de ce qui fait les Héros, les revers qui avoient éprouvé ſa jeuneſſe, ne l'avoient pas rendu grand ; mais ils

lui avoient inſpiré celle de toutes les vertus qui eſt peut-être la plus rare ſur le trône, la reconnoiſſance. Forcé, par l'uſurpation des Danois, à chercher un azile hors de ſa Patrie, il trouva auprès de Guillaume le Bâtard, Duc de Normandie, un accueil brillant, qui devoit toucher un bon cœur, mais qui charma trop une ame commune, & qui auroit peut-être humilié un cœur généreux. Les Anglois laſſés d'un joug étranger, ou ſeulement par inconſtance, redemandérent le ſang de leurs Rois. Le Comte Godwin qui gouvernoit l'Etat & qui vouloit continuer à le gouverner, fit préférer Edouard, dont le caractère aſſuroit ſes vûes. Le nouveau Monarque laiſſa en effet avilir le ſceptre; mais il prit des arrangemens pour le faire paſſer en des mains aſſez habiles pour lui rendre tout ſon éclat.

PREMIÉRE ÉPOQUE.

GUILLAUME *premier, ſurnommé le Bâtard, & enſuite le Conquérant, établit le Deſpotiſme en Angleterre*, 1066.

LA mort de ce dernier Roi Anglois laiſſa le Trône en proye à l'ambition de trois rivaux, qui avoient tous des avantages pour y monter. Edgard y étoit appellé par ſa naiſſance; Herald par un parti nombreux; Guillaume par le teſtament du feu Roi. Le premier deſcendoit des Monarques du Pays. Le ſecond étoit fils d'un Miniſtre abſolu qui avoit préparé ſon élevation. Le troiſiéme régnoit en Normandie avec beaucoup de réputation & de dignité. Edgard fut aiſément écarté: le ſang royal, qui couloit dans ſes veines, ne pouvoit pas balancer dans

une région auſſi orageuſe que l'Angleterre les forces de ſes concurrens. Ils méritoient tous deux de porter le ſceptre. Herald étoit l'homme d'Angleterre le plus craint, le plus puiſſant, le plus eſtimé, & pourtant le plus aimé. Il avoit de la probité, mais de cette probité que peut avoir un particulier qui aſpire au Trône. Les éloges, les careſſes, les bienfaits ne lui coûtoient rien, quand ils pouvoient ſervir à ſon élévation; il avoit ſi bien donné le change à ſes créatures, qu'on le croyoit généreux, au lieu qu'il n'étoit qu'ambitieux. Guillaume étoit né grand, il s'étoit rendu habile, & il avoit éprouvé aſſez ſouvent les faveurs de la fortune pour pouvoir les eſpérer encore. La tache de ſa naiſſance expoſa ſa jeuneſſe aux trahiſons de ſes concurrens, aux armes de ſes ennemis, à la revolte de ſes ſujets; mais ſon courage & ſes talens s'en développérent plûtôt, & brillérent

ſuit les grands revers, lorſque l'approche des conquérans fixa les irréſolutions de la multitude. Les Seigneurs, les Magiſtrats, les Prélats aſſemblés conjurérent unanimément Guillaume de régner ſur eux; ce Prince, feignant d'oublier tous les droits qu'il avoit fait valoir avant ſa conquête, parut balancer s'il accepteroit le Trône. Il ne tint pas à lui qu'on ne crût qu'il ſe faiſoit violence en mettant ſur ſa tête une Couronne, pour laquelle il avoit couru tant de riſques & verſé tant de ſang. Le torrent des Hiſtoriens a écrit que ce Conquérant avoit fait ſerment de tenir le ſceptre aux mêmes conditions que les Rois Saxons, & de maintenir les Loix établies. Le caractère de Guillaume appuye cette opinion. Il étoit trop habile pour faire ſitôt entendre à ſes nouveaux ſujets, qu'il vouloit établir un Gouvernement deſpotique.

Les jours les plus fortunés de ces

regnes fameux, que l'hiſtoire a toujours propoſés pour modéles, n'égalent pas l'idée parfaite qu'on nous a laiſſée des premiers tems de l'adminiſtration de Guillaume. L'Angleterre toujours, ou preſque toujours placée ſous une conſtellation malheureuſe, paroiſſoit éclairée par un aſtre plus favorable; & la tranquillité de cet Etat continuellement agité, parut établie ſur des fondemens à jamais durables. L'exemple du Chef décida de la conduite des membres. Chaque Normand, il eſt vrai, ſe regardoit comme le vainqueur de l'Angleterre; mais cette prétention orgueilleuſe fut ſans hauteur & ne produiſit que l'honnêteté. Les troupes victorieuſes traitérent les Peuples vaincus avec une douceur qui à la honte de l'humanité, a été toujours aſſez rare, mais qui étoit inconnue dans ces ſiécles barbares. Des Edits précis & bien entendus achevérent d'aſſurer le bonheur des

Anglois, & de fixer les Normands dans l'ordre. Les Ordonnances qui dans la plupart des Etats ne servent qu'à l'ostentation, furent chez le nouveau Roi les appuis solides & légitimes d'une police & d'une équité parfaites. L'heureux essai d'un gouvernement si sage & si modéré étouffa jusqu'aux allarmes qu'un Peuple soumis a toujours pour sa liberté. Dans l'espace de peu de mois, les Anglois s'accoûtumérent à regarder leurs derniéres révolutions comme une faveur signalée du Ciel qui les avoit conduits au bonheur par une voie singuliére qui le devoit naturellement détruire.

Quand on connoît l'humeur de Guillaume & le caractère des Anglois, on n'est pas étonné que cette confiance réciproque, qui faisoit la tranquillité commune, ait cessé; on ne comprend point comment elle avoit pu s'établir. Guillaume étoit naturellement défiant; & ses

Peut-être n'étoit-il pas poſſible d'établir alors une Monarchie pure ; les conquérans ni les vaincus n'avoient pas apparemment la douceur des mœurs qu'exige ce genre de domination. Mais ſi leurs Chefs avoient été plus éclairés, ils auroient ſenti qu'il falloit néceſſairement qu'une des trois Puiſſances dominât, & que les deux autres devoient être deſtinées à tempérer ſon autorité.

Ce ſiſtême, ou ſi l'on veut, cette confuſion de politique dura ſix cens ans. Les Anglois virent le Gouvernement de leurs voiſins ſe perfectionner ; mais ils ne changérent pas pour cela de principes. Occupés de leurs démêlés particuliers, & reſſerrés dans leur Iſle, ils n'eurent ni le tems d'oublier leurs loix, ni la ſageſſe d'adopter les idées des autres Peuples. Des révolutions fréquentes agitérent l'Etat. Les ſept Royaumes furent réduits à un ſeul : le ſceptre

té ; & son caractère ne le portant que trop à la sévérité, il regarda comme une erreur la conduite qu'il avoit tenue dans le commencement de son règne. Guillaume ne gouverna plus dès-lors avec le sceptre, mais avec l'épée. Le droit de conquête fut poussé jusqu'où il pouvoit aller. Il anéantit les priviléges des Anglois, il s'appropria leurs biens, il leur donna d'autres Loix. Le pouvoir arbitraire fut établi dans toute son étendue ; & des Peuples qui avoient voulu sécouer l'autorité des Loix, se virent forcés à gémir sous l'Empire du despotisme.

Il faut être Anglois pour ne pas compter Guillaume le Conquérant parmi le petit nombre de Rois qui ont honoré le Trône. Dans quelque tems qu'il eut vêcu, il eut été un grand homme ; ce fut un prodige pour le siécle barbare qui le vit naître. Il eut toutes les qualités éclatantes qui éblouïssent les yeux de la

multitude; un air de dignité qui annonce un Héros ou un Prince que le Ciel destinoit sensiblement à le devenir; une force de corps qui excitoit toujours l'admiration & la surprise; une valeur qui méprisoit & qui surmontoit les plus grands périls; un bonheur qui ne connut point les revers, pas même les avantages médiocres. Cependant il mérita l'admiration de la postérité par des talens plus rares & plus estimables. Ceux qui ne connoissent Guillaume que par ses succès, ne sont pas ceux qui l'estiment davantage. Son caractère se développe mieux aux yeux de ceux qui pésent les obstacles qu'il eut à surmonter pour fonder son nouvel Empire. Il falloit avoir un droit réel ou apparent; il se le procura par son adresse: il falloit aveugler la France sur les suites de cette expédition; il l'endormit par ses complaisances: il falloit faire entrer les Princes voisins dans

ſes vues; il les y amena par ſes inſinuations: il falloit ſe faire appuyer par la Cour de Rome, ſi puiſſante dans ces ſiécles d'ignorance; il l'y engagea par ſes promeſſes: il falloit prévenir la défiance d'un rival déja couronné; il l'étonna par ſa célérité: il falloit avec des forces médiocres conquérir un grand Royaume; il en vint à bout par ſon audace: il falloit prévenir ou diſſiper les conjurations qu'on trama continuellement contre ſon autorité ou contre ſa perſonne; il y réuſſit par ſon application: il falloit s'aſſurer l'obéiſſance des Anglois, puiſqu'il étoit dangereux de compter ſur leur cœur; il le fit en introduiſant le deſpotiſme. La ſatire a peint ce grand Prince avec les plus odieuſes couleurs. Il eſt pourtant vrai que la Nation qui le déteſte lui doit ſa gloire. Inconnus ou mépriſés juſqu'alors dans l'Europe, les Anglois commencérent à y jouer un grand rôle par leurs

une région auſſi orageuſe que l'Angleterre les forces de ſes concurrens. Ils méritoient tous deux de porter le ſceptre. Herald étoit l'homme d'Angleterre le plus craint, le plus puiſſant, le plus eſtimé, & pourtant le plus aimé. Il avoit de la probité, mais de cette probité que peut avoir un particulier qui aſpire au Trône. Les éloges, les careſſes, les bienfaits ne lui coûtoient rien, quand ils pouvoient ſervir à ſon élévation; il avoit ſi bien donné le change à ſes créatures, qu'on le croyoit généreux, au lieu qu'il n'étoit qu'ambitieux. Guillaume étoit né grand, il s'étoit rendu habile, & il avoit éprouvé aſſez ſouvent les faveurs de la fortune pour pouvoir les eſpérer encore. La tache de ſa naiſſance expoſa ſa jeuneſſe aux trahiſons de ſes concurrens, aux armes de ſes ennemis, à la revolte de ſes ſujets; mais ſon courage & ſes talens s'en développérent plûtôt, & brillérent

ciens ufages. Ses premiers Succef-
feurs amuférent la Nation; GUILLAUME II. par de grandes promeffes, HENRI PREMIER par une Chartre qui n'eut point d'exécution. Peu à peu les Loix impofées par le Conquérant s'affermirent; elles paroiffoient affez folidement établies, lorfque JEAN SANS TERRE monta fur le Trône.

Ce Prince, que fes inquiétudes, fes crimes & fes malheurs ont rendu célébre, manquoit également des vertus qui honorent le Diadême ou les conditions privées; & il réuniffoit les vices de tous ces états. Il n'eut de l'efprit que pour nuire, du feu que pour brouiller, du courage que pour détruire. La guerre & la paix lui étoient également à charge. Par imprudence il entra dans toutes les grandes affaires, & par incapacité il en fortit toujours honteufement. Il méprifoit les malheurs à venir, mais il étoit accablé par les maux préfens. Lorfqu'il verfa du

ſang, ce fut moins par cruauté que par le déſir de paroître maître. La proſpérité & l'adverſité le dégradérent également, l'une en l'élevant, & l'autre en l'abaiſſant trop. Les moyens qu'il imagina pour tirer l'argent de ſes Peuples, le firent accuſer d'avarice; il n'étoit que diſſipateur. Ce fut un ſcélerat mal habile, qui ne tira jamais d'avantage de ſa méchanceté. Sans réligion & ſans honneur, il étoit auſſi embaraſſé dans les affaires où il falloit de l'adreſſe & des expédiens, que s'il n'eut voulu ſe conduire qu'en homme de bien.

Tel fut le Monarque Anglois, qui laiſſa ranimer les factions dangereuſes qui avoient ſi long-tems agité le Tróne. Du mépris que mille horreurs inſpirérent pour ſa perſonne, on paſſa au mépris de ſa dignité. Il fut réſolu de la détruire, pour élever ſur ſes ruines la liberté, ou pour mieux dire, l'indépendance.

Les Barons qui formérent ce projet, étoient précisément les seuls hommes de la Nation qui n'avoient nul droit, pas même apparent, de demander le rétablissement des Loix Saxonnes, rédigées par St. Edouard. C'étoient tous les descendans des premiers Normands, en faveur de qui ces Loix avoient été abrogées. Ce Conquérant avoit dépouillé les Anglois de tous leurs Fiefs, pour en revêtir les Seigneurs de son parti qui l'avoient suivi. Si GUILLAUME n'avoit pas eu le droit de changer le Gouvernement, les Barons étoient des usurpateurs; s'il l'avoit pu, les Barons étoient injustes, en voulant forcer leur Roi à le rétablir. Comme c'étoit la foiblesse du Prince, & non la justice de leur cause, qui enhardissoit les séditieux, ils persistérent dans leurs prétentions, & mirent le Cardinal *Langton*, Archevêque de Cantorbery, à leur tête.

Ce Prélat, homme factieux & violent,

violent, étoit né pour le personnage qu'il alloit faire. A la duplicité d'un adroit Courtisan, il joignit toute l'audace d'un mauvais Ecclésiastique; & à l'intérêt politique qui unissoit les Conjurés, il ajouta le lien réligieux d'un serment solemnel. Il donna une nouvelle chaleur à la Ligue par son caractère, & fournit de nouveaux prétextes par son adresse, en recouvrant la Chartre déja oubliée de HENRI-PREMIER, qui confirmoit les Loix de saint Edouard.

Lorsque le projet fut assez meuri, & les mesures bien prises, on expliqua fiérement ses orgueilleuses prétentions au Monarque surpris & irrité d'un pareil procédé; le Prince demanda quelque tems pour délibérer. Sa réponse, lorsqu'il la fit, fut telle qu'on l'attendoit & qu'on la devoit attendre. *Les Traîtres*, dit-il, *ont oublié de demander ma Couronne; qu'ils ne s'attendent point à m'arracher des Priviléges qui me rendroient leur*

esclave. Je suis Roi, & je veux continuer à l'être.

Ce refus fut le signal de la guerre. Les Barons formérent quelques entreprises qui réussirent. Londres entra dans la Confédération; on y prit la résolution d'assiéger le Roi dans la Tour. On étoit occupé des préparatifs de ce siége, lorsqu'on écrivit des Lettres circulaires à tous les Seigneurs du parti du Roi & à ceux qui étoient encore neutres; on les avertissoit sans détour, que, s'ils ne se joignoient à la cause commune, ils seroient traités sans ménagement: cette menace eut un succès complet. Le Roi se vit universellement abandonné; & cette défection le rendit foible ou traitable. Il fit avertir les Seigneurs qu'il étoit dans la disposition d'accorder ce qu'ils demandoient. On s'assembla pour finir cette grande affaire. L'Acte arrêté fut nommé *Grande-Chartre*, & a servi de prétexte à toutes les guerres

civiles qui ont déchiré depuis l'Angleterre. Voici cette célébre piéce telle que je la trouve dans l'Historien d'Angleterre le plus autorisé. Comme on la voit ailleurs avec quelques différences, j'ai cru devoir avertir, quelle est la copie que j'ai suivie.

CHARTRE

DES COMMUNES LIBERTÉS;

Ou la Grande-Chartre, accordée par le Roi JEAN *à ses Sujets, l'an* 1215.

JEAN, par la grace de Dieu, Roi d'Angleterre, &c. à tous les Archevêques, Barons, &c. Qu'il vous soit notoire, que Nous, en présence de Dieu, pour le salut de notre ame, & de celles de nos Ancêtres & Descendans, à l'honneur de Dieu, à l'exaltation de l'Eglise, & pour la réformation de nôtre

Royaume, en présence des vénérables Peres Etienne, Archevêque de Cantorbery, Primat d'Angleterre, & Cardinal de la sainte Eglise Romaine; Henri, Archevêque de Dublin; Guillaume, Evêque de Londres, & autres nos Vassaux & Hommes-Liges, avons accordé, & par cette présente Chartre accordons, pour Nous & pour nos Héritiers & Successeurs à jamais:

I.

Que l'Eglise d'Angleterre sera libre, & jouira de tous ses droits & libertés, sans qu'on y puisse toucher en façon quelconque. Nous voulons que les Priviléges de l'Eglise soient par elle possédés, de telle maniére qu'il paroisse, que la liberté des Elections, estimée très-nécessaire dans l'Eglise Anglicane, & que Nous avons accordée & confirmée par notre Chartre, avant nos différends avec les Barons, a été accordée par un acte libre de notre vo-

lonté, & Nous entendons que la dite Chartre soit observée par Nous & par nos Successeurs à jamais.

II.

Nous avons aussi accordé à tous nos Sujets libres du Royaume d'Angleterre, pour Nous & nos Héritiers & Successeurs, toutes les libertés spécifiées ci-dessous, pour être possédées par eux & par leurs Héritiers, comme les tenant de Nous & de nos Successeurs.

III.

Si quelqu'un de nos Comtes, Barons, ou autres qui tiennent des Terres de Nous, sous la redevance d'un service militaire, vient à mourir, laissant un Héritier en âge de majorité, cet Héritier ne payera, pour entrer en possession du Fief, que selon l'ancienne taxe, savoir l'Héritier d'un Comte, pour tout son Fief, 100 marcs; l'Héritier d'un Baron, pour un Fief entier, 100 Schellings, & tous les autres à pro-

portion, felon l'ancienne taxe des Fiefs.

I V.

Si l'Héritier fe trouve en âge de minorité, le Seigneur, de qui fon Fief relève, ne pourra prendre la Garde-Noble de fa perfonne, avant que d'en avoir reçu l'hommage qui lui eft dû. Enfuite, cet Héritier, étant parvenu à l'âge de vingt & un an, fera mis en poffeffion de fon Héritage, fans rien payer au Seigneur. Que s'il eft fait Chevalier pendant fa minorité, fon Fief demeurera pourtant fous la garde du Seigneur, jufqu'au tems ci-deffus marqué.

V.

Celui qui aura en garde les Terres d'un Mineur, ne pourra prendre fur ces mêmes Terres, que des profits & des fervices raifonnables, fans détruire ni détériorer les biens des Tenanciers, ni rien de ce qui appartient à l'Héritage. Que s'il arrive que Nous commettions ces Terres à la

garde d'un Shérif, ou de quelque autre perſonne que ce ſoit, pour Nous en rendre compte, & qu'il y faſſe quelque dommage, Nous promettons de l'obliger à le réparer, & de donner la garde de l'Héritage à quelque Tenancier diſcret du même Fief, qui en ſera reſponſable envers Nous, de la même maniére.

VI.

Les Gardiens des Fiefs maintiendront en bon état, tant les maiſons, parcs, garennes, étangs, moulins, & autres choſes en dépendant, que les revenus, & les rendront à l'Héritier, lorſqu'il ſera en âge, avec ſa Terre bien fournie de charrues & autres choſes néceſſaires, ou du moins, autant qu'ils en auront reçu. La même choſe ſera obſervée, dans la garde qui nous appartient, des Archevêchés, Evêchés, Prieurés, Abbayes, Egliſes, excepté que ce droit de garde ne pourra être vendu

VII.

Les Héritiers seront mariés selon leur état & condition, & les Parens en seront informés avant que le mariage soit contracté.

VIII.

Aussi-tôt qu'une Femme sera Veuve, on lui rendra ce qu'elle aura eu en dot, ou son héritage, sans qu'elle soit obligée de rien payer pour cette restitution, non plus que pour le douaire qui lui sera dû sur les biens qu'elle & son Mari auront possédés, jusqu'à la mort du Mari. Elle pourra demeurer dans la principale maison de son défunt Mari, quarante jours après sa mort, & pendant ce tems-là on lui assignera son douaire, en cas qu'il n'ait pas été réglé auparavant. Mais si la principale maison étoit un Château fortifié, on pourra lui assigner quelqu'autre demeure où elle soit commodément, jusqu'à ce que son douaire soit réglé. Elle y sera entretenuë de

tout ce qui sera raisonnablement nécessaire pour sa subsistance, sur les revenus des biens communs d'elle & de son défunt Mari. Le douaire sera réglé à la troisiéme partie des Terres possédées par son Mari pendant qu'il étoit en vie, à moins que, par son Contrat de mariage, il n'ait éte réglé à une moindre portion.

IX.

On ne pourra contraindre aucune Veuve, par la saisie de ses meubles, à prendre un autre Mari, pendant qu'elle voudra demeurer dans l'état de viduité. Mais elle sera obligée de donner caution qu'elle ne se remariera point sans notre consentement, si elle relève de Nous, ou sans celui du Seigneur de qui elle relève immédiatement.

X.

Ni Nous, ni nos Baillifs, ne ferons jamais saisir les Terres ou les rentes de qui que ce soit, pour dettes, tant que le Débiteur aura des

meubles pour payer ſa dette, & qu'il paroîtra prêt à ſatisfaire ſon Créancier. Ceux qui l'auront cautionné ne ſeront point exécutés, tant que le Débiteur même ſera en état de payer.

XI.

Que ſi le Débiteur ne paye point, ſoit par impuiſſance, ſoit par défaut de volonté, on exigera la dette des cautions, leſquelles auront une hypotéque ſur les biens & rentes du Débiteur, juſqu'à la concurrence de ce qui aura été payé pour lui; excepté qu'il faſſe voir une décharge des cautions.

XII.

Si quelqu'un a emprunté de l'argent des Juifs, & qu'il meure avant que la dette ſoit payée, l'Héritier, s'il eſt Mineur, ne payera point d'intérêt pour cette dette, tant qu'il demeurera en âge de Minorité, de qui que ce ſoit qu'il relève. Que ſi la dette vient à tomber entre nos

mains, Nous nous contenterons de garder le gage livré par le Contrat, pour sûreté de la même dette.

XIII.

Si quelqu'un meurt étant Débiteur des Juifs, sa Veuve aura son douaire, sans être obligée de payer aucune partie de cette dette. Et si le défunt a laissé des enfans Mineurs, ils auront la subsistance proportionnée au bien réel de leur pere, & du surplus la dette sera payée; sauf toutefois le service dû au Seigneur. Les autres dettes dues à d'autres qu'à des Juifs, seront payées de la même maniére.

XIV.

Nous promettons de ne faire aucune levée ou imposition, soit pour le droit de Scutage, ou autre, sans le consentement de notre commun Conseil du Royaume, à moins que ce ne soit pour le rachat de notre Personne, ou pour faire notre Fils aîné Chevalier, ou pour marier, une

fois ſeulement, notre Fille aînée; dans tous leſquels cas, nous léverons ſeulement une aide raiſonnable & modérée.

XV.

Il en ſera de même à l'égard des Subſides que nous leverons ſur la Ville de Londres, laquelle jouïra de ſes anciennes libertés & coûtumes, tant ſur l'eau que ſur terre.

XVI.

Nous accordons encore à toutes les autres Villes, Bourgs & Villages, aux Barons des cinq-Ports, & à tous autres Ports, qu'ils puiſſent jouïr de leurs Priviléges, & anciennes Coûtumes, & envoyer des Députés au Conſeil commun pour y régler ce que chacun doit fournir, les trois cas de l'Article XIV. exceptés.

XVII.

Quand il ſera queſtion de régler ce que chacun devra payer pour le droit de Scutage, Nous promettons de faire ſommer, par des ordres par-

ticuliers, les Archevêques, les Evêques, les Abbés, les Comtes, & les grands Barons du Royaume, chacun en ſon particulier.

XVIII.

Nous promettons encore de faire ſommer en général, par nos Shérifs ou Baillifs, tous ceux qui tiennent des Terres de Nous en Chef, quarante jours avant la tenue de l'Aſſemblée générale, de ſe trouver au lieu aſſigné; & dans les ſommations, Nous déclarerons les cauſes pour leſquelles l'Aſſemblée ſera convoquée.

XIX.

Les ſommations étant faites de cette maniére, on procédera ſans délai à la déciſion des affaires, ſelon les avis de ceux qui ſe trouveront préſens, quand même tous ceux qui auront été ſommés n'y ſeroient pas.

XX.

Nous promettons de n'accorder

à aucun Seigneur que ce ſoit la permiſſion de lever aucune ſomme ſur ſes Vaſſaux & Tenanciers, ſi ce n'eſt pour le délivrer de priſon, pour faire ſon Fils aîné Chevalier, ou pour marier ſa Fille aînée, dans leſquels cas il pourra ſeulement lever une taxe modérée.

XXI.

On ne ſaiſira les meubles d'aucune perſonne, pour l'obliger, à raiſon de ſon Fief, à plus de ſervice qu'il n'en doit naturellement.

XXII.

La Cour des communs Plaidoyers ne ſuivra plus notre perſonne, mais elle demeurera fixe en un certain lieu. Les procès touchant l'Expulſion de poſſeſſion, la mort d'un Ancêtre, ou la préſentation aux Bénéfices, ſeront jugés dans la Province dont les Parties dépendent, de cette maniére: Nous ou notre Grand Juſticier, envoyerons une fois tous les ans, dans chaque Comté, des Ju-

ges qui, avec les Chevaliers des mêmes Comtés, tiendront leurs Affifes dans la Province même.

XXIII.

Les procès qui ne pourront être terminés dans une Seffion, ne pourront être jugés dans un autre lieu du circuit des mêmes Juges; & les affaires qui, pour leurs difficultés, ne pourront pas être décidées par ces mêmes Juges, feront portées à la Cour du Banc du Roi.

XXIV.

Toutes les affaires qui regardent la derniére Préfentation aux Eglifes, feront portées à la Cour du Banc du Roi, & y feront terminées.

XXV.

Un Tenancier libre ne pourra pas être mis à l'amende pour de petites fautes, mais feulement pour les grandes, & l'amende fera proportionnée au crime, fauf la fubfiftance dont il ne pourra être privé. Il en fera ufé de même à l'égard des Mar-

chands, auxquels on ſera tenu de laiſſer ce qui leur ſera néceſſaire pour entretenir leur commerce.

XXVI.

Semblablement, un Payſan, ou autre perſonne à Nous appartenant, ne pourra être mis à l'amende, qu'aux mêmes conditions: c'eſt-à-dire, qu'on ne pourra point toucher aux inſtrumens ſervant au labourage. Aucune des ſuſdites amendes ne ſera impoſée que ſur le ſerment de douze hommes du voiſinage, reconnus pour gens de bonne réputation.

XXVII.

Les Comtes & les Barons ne ſeront mis à l'amende que par leurs Pairs, & ſelon la qualité de l'offenſe.

XXVIII.

Aucun Eccléſiaſtique ne ſera mis à une amende proportionnée au revenu de ſon Bénéfice, mais ſeulement aux biens laïques qu'il poſſéde, & ſelon la qualité de ſa faute.

XXIX,

XXIX.

On ne contraindra aucune Ville, ni aucune personne, par la saisie des meubles, à faire construire des ponts sur les riviéres, à moins qu'elles n'y soient obligées par un ancien droit.

XXX.

On ne fera aucune digue aux riviéres, qu'à celles qui en ont eu du tems de Henri I.

XXXI.

Aucun Shérif, Connétable, Colonel, ou autre Officier ne pourra tenir les Plaids de la Couronne.

XXXII.

Les Comtés, Centaines, Wapentacks, Dixaines demeureront fixés selon l'ancienne forme, les Terres de notre Domaine particulier exceptées.

XXXIII.

Si quelqu'un tenant de Nous un Fief laïque, meurt, & que le Shérif ou Baillif produise des preuves

pour faire voir que le Défunt étoit notre Débiteur, il sera permis de saisir & d'enrégistrer ses meubles trouvés dans le même Fief, jusqu'à la concurrence de la somme due, & cela par l'inspection de quelques voisins réputés gens d'honneur, afin que rien ne soit détourné, jusqu'à ce que la dette soit payée. Le surplus sera laissé entre les mains des Exécuteurs du Testament du Défunt. Que s'il se trouve que le Défunt ne nous devoit rien, le tout sera laissé à l'Héritier, sauf les droits de la Veuve & des Enfans.

XXXIV.

Si quelque Tenancier meurt sans faire Testament, ses effets mobiliaires seront distribués par les plus proches parens & amis, avec l'approbation de l'Eglise, sauf ce qui étoit dû par le Défunt.

XXXV.

Aucun de nos Baillifs, ou Connétables, ne prendra le grain, ou

autres effets mobiliaires d'une personne qui ne ſera pas de ſa Juriſdiction, à moins qu'il ne le paye comptant, ou qu'il n'ait auparavant convenu avec le Vendeur du tems du payement. Mais ſi le Vendeur eſt de la Ville même, il ſera payé dans quarante jours.

XXXVI.

On ne pourra ſaiſir les meubles d'aucun Chevalier, ſou p étexte de la garde des Châteaux, s'il offre de lui-même le ſervice, ou de donner un homme en ſa place en cas qu'il ait une excuſe valable pour s'en diſpenſer lui-même.

XXXVII.

S'il arrive qu'un Chevalier ſoit commandé pour aller ſervir à l'armée, il ſera diſpenſé de la garde des Châteaux, tout autant de tems qu'il ſera ſon ſervice à l'armée, pour raiſon de ſon Fief.

XXXVIII.

Aucun Shérif ou Baillif ne pren-

dra par force, ni chariots, ni chevaux, pour porter notre bagage, qu'en payant le prix ordonné par les anciens Réglemens, savoir, dix sols par jour pour un Chariot à deux chevaux, & quatorze sols pour un à trois chevaux.

XXXIX.

Nous promettons de ne faire point prendre les Chariots des Ecclésiastiques, ni des Chevaliers, ni des Dames de qualité, non plus que du bois pour l'usage de nos Châteaux, que du consentement des Propriétaires.

XL.

Nous ne tiendrons les Terres de ceux qui seront convaincus de félonie, qu'un an & un jour: après quoi nous les mettrons entre les mains du Seigneur.

XLI.

Tous les filets à prendre des Saumons ou autres Poissons, dans les Riviéres de Midway, ou dans la

Tamise, & dans toutes les riviéres d'Angleterre, excepté sur les Côtes, seront ôtés.

XLII.

On n'accordera plus aucun Writ ou ordre appellé *Præcipe*, par lequel un Tenancier doive perdre son procès.

XLIII.

Il y aura une même mesure dans tout le Royaume, pour le vin & pour la biére, aussi-bien que pour le grain, & cette mesure sera conforme à celle dont on se sert à Londres. Tous les draps auront une même largeur, savoir, deux verges entre les deux lisiéres. Les poids seront aussi les mêmes dans tout le Royaume.

XLIV.

On ne prendra rien, à l'avenir, pour les Writs ou Ordres d'informer, de celui qui désirera qu'information soit faite, touchant la perte de la vie ou des membres de quelque

acheter, vendre, selon les anciennes coûtumes, sans qu'on puisse imposer sur eux aucune maltote, excepté en tems de guerre, ou quand ils seront d'une Nation en guerre avec Nous.

L I.

S'il se trouve de tels Marchands dans le Royaume, au commencement d'une Guerre, ils seront mis en sureté, sans aucun dommage de leurs personnes ni de leurs effets; jusqu'à ce que Nous, ou notre grand Justicier, soyons informés de la maniére dont nos Marchands sont traités chez les ennemis, & si les nôtres sont bien traités, ceux-ci le seront aussi parmi nous.

L I I.

Il sera permis, à l'avenir, à toutes personnes, de sortir du Royaume, & d'y retourner en toute sureté, sauf le droit de fidélité qui nous est dû. Excepté toutefois en tems de guerre, & pour peu de tems,

quand il ſera néceſſaire pour le bien commun du Royaume. Excepté encore les Priſonniers & les Proſcrits, ſelon les Loix du Pays, & les Peuples qui ſeront en guerre avec Nous, auſſi-bien que les Marchands d'une Nation ennemie, comme en l'article précédent.

LIII.

Si quelqu'un relève d'une Terre qui vienne à Nous écheoir, ſoit par confiſcation, ou autrement, comme de Wallingford, de Boulogne, de Nottingham, de Lancaſtre, qui ſont en notre poſſeſſion, & qui ſont des Baronnies, & qu'il vienne à mourir, ſon Héritier ne donnera rien; & ne ſera tenu de faire aucun autre ſervice, que celui auquel il ſeroit obligé, ſi la Baronnie étoit en la poſſeſſion de l'ancien Baron, & non dans la nôtre. Nous tiendrons la dite Baronnie de la même maniére que les anciens Barons la tenoient avant Nous. Nous ne prétendrons

point, pour raiſon de la dite Baronnie tombée entre nos mains, avoir la Garde-Noble d'aucun des Vaſſaux, à moins que celui qui poſſéde un Fief relevant de cette Baronnie, ne relevât auſſi de Nous, pour un autre Fief, ſous l'obligation d'un ſervice militaire.

L I V.

Ceux qui ont leurs habitations hors de nos Forêts, ne ſeront point obligés de comparoître devant nos Juges des Forêts ſur des ſommations générales, mais ſeulement ceux qui ſont intéreſſés dans le procès, ou qui ſont cautions de ceux qui ont été arrêtés pour malverſations concernant nos Forêts.

L V.

Tous les Bois qui ont été reduits en Forêts par le Roi Richard notre Frere, ſeront rétablis en leur premier état, les Bois de nos propres Domaines exceptés.

LVI.

Perſonne ne pourra vendre ou donner aucune partie de ſa Terre au préjudice de ſon Seigneur; c'eſt-à-dire, à moins qu'il ne lui en reſte aſſez pour pouvoir faire le ſervice dû au Seigneur.

LVII.

Tous Patrons d'Abbayes qui ont des Chartres de quelqu'un des Rois d'Angleterre, contenant droit de Patronat, ou qui poſſédent ce droit, de tems immémorial, auront la garde de ces Abbayes, pendant la vacance, comme ils doivent l'avoir ſelon ce qui a été déclaré.

LVIII.

Perſonne ne ſera mis en priſon ſur l'appel d'une femme, pour la mort d'aucun autre homme que du propre mari de la femme.

LIX.

On ne tiendra le Shire-gemot, ou la Cour du Comté, qu'une fois le mois, à moins que ce ne ſoit dans

les lieux où la coûtume eſt de mettre un plus grand intervalle entre les Seſſions: où l'on continuera de même, ſelon l'ancienne coûtume.

L X.

Aucun Shérif ou Baillif ne tiendra ſon Tour, ou ſa Cour, que deux fois l'an; ſavoir la premiére, après les Fêtes de Pâques; la ſeconde, après la ſaint Michel, & dans les lieux accoûtumés. Alors l'inſpection ou examen des cautions ou ſuretés dont les hommes libres de notre Royaume ſe ſervent mutuellement, ſe fera au terme de ſaint Michel, ſans aucune oppreſſion; de telle maniére, que chacun ait les mêmes libertés dont il jouïſſoit ſous le régne de HENRI I. & de celles qu'il peut avoir obtenues depuis.

L X I.

Que la dite Inſpection ſe faſſe de telle ſorte, qu'elle ne porte aucun préjudice à la paix, & que la Dixaine ſoit remplie comme elle le doit être,

LXII.

Que le Shérif n'opprime & ne vexe personne, mais qu'il se contente des droits que les Shérifs avoient accoutumé de prendre sous le regne d'Henri I.

LXIII.

Qu'à l'avenir, il ne soit permis à qui que ce soit, de donner sa Terre à une Maison Religieuse, pour la tenir ensuite en Fief de cette Maison.

LXIV.

Il ne sera point permis aux Maisons Religieuses de recevoir des Terres de cette maniére, pour les rendre ensuite aux Propriétaires, & à condition de relever des Monastéres. Si, à l'avenir, quelqu'un entreprend de donner sa Terre à un Monastére, & qu'il en soit convaincu, le don sera nul, & la Terre donnée sera confisquée au profit du Seigneur.

LXV.

Le droit de Scutage sera perçu,

à l'avenir, ſelon la coûtume pratiquée ſous Henri I. Que les Shérifs n'entreprennent point de vexer qui que ce ſoit, mais qu'ils ſe contentent de leurs droits.

L X V I.

Toutes les libertés & priviléges que Nous accordons par cette préſente Chartre, à l'égard de ce qui Nous eſt dû par Nos Vaſſaux, ſeront obſervés de même par les Clercs & par les Laïques, à l'égard de leurs Tenanciers.

L X V I I.

Sauf le droit des Archevêques, Evêques, Abbés, Prieurs, Templiers, Hoſpitaliers, Comtes, Barons, Chevaliers, & de tous les autres, tant Laïques qu'Eccléſiaſtiques, dont ils jouiſſoient avant cette Chartre.

Témoins, &c.

On peut faire deux obſervations importantes ſur la grande Chartre. La premiére, que les priviléges qu'el-

le contient ſont une conceſſion du Roi, comme il eſt marqué en termes formels au commencement de l'acte : la ſeconde, que ces priviléges ne regardent que la liberté des ſujets, & l'immunité de toute taxe extraordinaire ſans le conſentement des Barons.

Il n'eſt pas aiſé de concevoir, & il eſt impoſſible d'exprimer ce qui ſe paſſa dans le cœur du Roi, lorſqu'il penſa ſérieuſement à la lâcheté qu'il venoit de faire. Redevable de ſa gloire à ſes ancêtres, & comptable de ſon autorité à ſes deſcendans, il fut déſeſpéré d'avoir par une ſeule démarche flétri l'une & ruiné l'autre. Sans craindre le crime, ce Prince craignoit l'infamie. Son ſang ou celui de ſes ennemis devoit rétablir ſa réputation. Il avoit juré ſon deshonneur, il jura bien plus ſincérement ſa vengeance.

Innocent III. ce Pontife orgueilleux qui avoit toutes les vertus,

excepté celles de son état, devint sa ressource. Depuis long-tems les Chefs de la Religion franchissoient criminellement les limites que le Ciel leur avoit prescrites. Las d'édifier l'univers par leur piété, ils commencérent à l'étonner par leur ambition. Au gré de leurs passions, la Chrétienté étoit un Empire dont ils étoient les maîtres; ils ne regardoient les Trônes que comme de simples Fiefs de leur Thiâre; & Rome moderne avec des Bulles voulut disposer aussi souverainement des Couronnes, que l'ancienne Rome l'avoit fait avec des armées. Ces odieuses prétentions réglérent les démarches de la Cour Romaine. Les Rois assez généreux pour soutenir les droits du diadême furent excommuniés, déposés, & leurs sujets délivrés du serment de fidélité. Dès-lors le lien précieux qui unissoit les Peuples & les Souverains fut rompu, les Nations ne virent plus

que des Tyrans dans leurs Maîtres. Les Couronnes furent chancelantes sur la tête des plus grands Monarques, & les jours des meilleurs Rois en péril. La revolte appuyée sur un saint motif & assurée de l'impunité, ne connut plus de bornes. Le Roi Jean lui-même avoit éprouvé toutes ces horreurs. Le hazard, ou son imprudence l'avoient brouillé avec Innocent; pour se réconcilier avec lui, il lui en coûta son indépendance. Il ne sortit de l'abîme où les foudres du Pontife & la superstition du Peuple l'avoient jetté, qu'en soumettant sa Personne & sa Couronne au saint Siége: Londres devint tributaire de Rome.

Le Prince, dont le désespoir faisoit toute la politique, chercha dans le mal passé un reméde à sa situation présente. Un maître éloigné lui parut moins odieux qu'une multitude de tyrans domestiques. Il fit envisager au Pape les entreprises des Ba-

rons, comme un attentat contre les droits de la Cour de Rome. Innocent quittoit peu le glaive; il s'en servit contre les rebelles qu'il excommunia, & déchargea le Monarque opprimé des promesses & des sermens que lui avoit arrachés la violence. Jean comptoit beaucoup sur ces excommunications, & encore plus sur de bonnes armes. Son caractère & sa situation attirérent auprès de lui tous les scélerats de l'Europe, qu'il flatta des plus grands établissemens, & qui se promirent un butin immense. Avec ces troupes, telles qu'il les lui falloit, ce Prince porta le fer & le feu dans toutes les parties de l'Angleterre.

Les Seigneurs Anglois, qui en commençant la guerre avoient tout prévu, excepté ce déluge d'étrangers, sentirent tout le péril de leur situation. Qu'on juge de leur embarras, ou pour mieux dire de leur désespoir; ils demandérent un mai-

tre & un vengeur à la France. Philippe Auguste y régnoit avec une dignité inconnue depuis Charlemagne. Ce Prince étoit plus que Conquérant, il fut un grand Roi. On lui reproche d'avoir fait quelques fautes à la tête de ses armées, il n'en fit pas une seule dans son conseil. Méprisant par grandeur d'ame les conquêtes faciles, & par bon sens les infructueuses, il s'occupa du soin plus utile & plus noble de détruire les Fiefs & les grands Vassaux. En exécutant au moins en partie un projet si glorieux, ce puissant génie ranima, pour ainsi dire, les cendres de la Monarchie. Il commença par rendre les François heureux, il finit par les rendre redoutables.

L'éclat d'un si beau règne avoit ébloui les Seigneurs Anglois, & déterminé leurs vœux. Louis fils aîné de France fut proclamé Roi d'Angleterre. Une Couronne est rarement refusée. Philippe & Louis ac-

ceptérent celle qu'on leur offroit: le premier pour affoiblir des ennemis trop puiſſans ; & le ſecond par une vanité de jeune homme. En vain, pour les en détourner, Innocent menaça-t'il l'un & l'autre. Tandis que le Pére cherchoit à adoucir le Pape par des excuſes, le Fils avec ſept cent voiles alloit remplir ſa deſtinée. A ſon arrivée tout plia dans l'Iſle. Les principaux Seigneurs accoururent pour lui rendre hommage. Il entra avec eux dans Londres, moins en Conquérant qu'en Prince légitime, qui auroit pris poſſeſſion d'une Couronne qui lui appartenoit. La Capitale entraînoit les autres Villes, lorſque le Légat, en lançant contre Louis les foudres de l'Egliſe, arrêta la révolution.

Le Roi fugitif auroit dû ſaiſir ce précieux inſtant pour adoucir ſes Peuples; il s'en ſervit pour les aigrir davantage par ſes incendies & par ſes ravages. L'inaction où il avoit

vêcu depuis que ſon Concurrent étoit débarqué, ſe changea en une frénéſie barbare qu'il communiqua à ſes avanturiers, ou qu'il reçut d'eux. Le Pays qui lui étoit fidéle & celui qui ne l'étoit pas, tout fut également reduit en cendres. Il paroiſſoit avoir conçu le deſſein furieux de s'enſevelir ſous les ruines de ſes Etats. Après avoir perdu preſque tout, il voulut s'ôter juſqu'à l'eſpérance & à la conſolation d'être plaint. Le chagrin mit fin à ſes crimes dans ces circonſtances. En mourant, il laiſſa ſon héritier Henri III. au berceau, ſon ennemi ſur le Trône, & ſes Peuples en poſſeſſion de tenir tête à leurs Souverains. La haine des Anglois s'éteignit par la mort de Jean. Bien plus, l'averſion qu'ils avoient pour lui ſe tourna contre les François. La jeuneſſe de Henri excita la compaſſion, & ſes inclinations réveillerent les eſpérances. On le proclama Roi âgé de dix ans. La

Grande-Chartre, cette occaſion de tant de ſcénes tragiques, fut confirmée par le jeune Prince. Ses Partiſans garantirent ſa promeſſe, qu'on eut ſoin de lui faire ratifier dans la ſuite; & Louis qui s'étoit familiariſé avec l'idée d'une Couronne, repaſſa la mer avec beaucoup de chagrin & fort peu de gloire; il trouva depuis dans ſon héritage dequoi ſe conſoler de la perte de ſa conquête.

III. EPOQUE.

Le Parlement s'établit ſous le Regne de HENRI *III. l'an* 1234.

LEs grands Princes fondent les Empires, les bons les affermiſſent, les mauvais les détruiſent. La révolution commencée ſous le Roi JEAN doit ſe précipiter vers ſon terme ſous le Roi HENRI. La Minori-

qualités auſſi héroïques que les ſiennes, qui puſſent perpétuer ce bonheur. Malheureuſement le jeune Roi étoit né ſans talens, & plus malheureuſement encore l'éducation n'en donne point.

Henri n'auroit pas ſuffi à conduire un Etat tranquille, une Nation docile, des Sujets accoûtumés au joug; & il prenoit les rênes d'une Monarchie, où il y avoit des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à ſoutenir, des pertes immenſes à réparer, des prétentions embrouillées à diſcuter, une ligue opiniâtre à diſſiper. Pour ſoutenir le poids de la Couronne dans ces conjonctures, il auroit fallu un génie ſublime, une politique profonde, des vues étendues, une fermeté inébranlable; l'art de manier les eſprits facheux, d'occuper les inquiets, de fixer les inconſtans, de contenter les difficiles: & Henri fut un homme moû qui ne ſçut jamais ſe

l'ordre dans les Finances, remit la diſcipline parmi les Troupes, aſſura le repos du Royaume. Ces ſuccès furent l'ouvrage de peu de tems, & de beaucoup de déſintéreſſement, de droiture & d'application. L'éclat de ces grands événemens ne fut terni par aucune tache. Pembrok eut réellement cette magnanimité, dont la ſeule apparence a fait tant de réputations immortelles. Il fut dans tous les ſens un grand homme, & peut-être le meilleur Citoyen qu'ait eu l'Angleterre.

La mort du Régent qu'on regardoit, ſelon que la rapporte ſon Epitaphe, comme un Soleil dans le Conſeil, & comme un Mars dans les Armées, fit prévoir aux moins éclairés, que l'Etat venoit de perdre le ſeul Pilote qui pût le conduire. Comme la tranquillité, dont Pembrok avoit fait jouir ſa Nation, n'étoit pas l'ouvrage des Loix, mais de ſa capacité, il n'y avoit que des

qualités auſſi héroïques que les ſiennes, qui puſſent perpétuer ce bonheur. Malheureuſement le jeune Roi étoit né ſans talens, & plus malheureuſement encore l'éducation n'en donne point.

Henri n'auroit pas ſuffi à conduire un Etat tranquille, une Nation docile, des Sujets accoûtumés au joug; & il prenoit les rênes d'une Monarchie, où il y avoit des affaires difficiles à négocier, des querelles violentes à ſoutenir, des pertes immenſes à réparer, des prétentions embrouillées à diſcuter, une ligue opiniâtre à diſſiper. Pour ſoutenir le poids de la Couronne dans ces conjonctures, il auroit fallu un génie ſublime, une politique profonde, des vues étendues, une fermeté inébranlable; l'art de manier les eſprits facheux, d'occuper les inquiets, de fixer les inconſtans, de contenter les difficiles: & Henri fut un homme moû qui ne ſçut jamais ſe

roidir contre aucun obſtacle; un Maître foible, qui ſacrifia ſes vrais Serviteurs à ſes ennemis; un Prince inconſtant, qui n'eut jamais de favori qu'il ne diſgraciât, ni d'ennemi qu'il n'admît à ſes bonnes graces; un eſprit volage, qui entreprenoit par inquiétude & qui ſe déſiſtoit par inconſtance; une ame commune qui craignoit peu le mépris & déſiroit peu la gloire; un cœur tremblant, qui n'eut jamais le courage d'aſſurer ſon repos par le ſacrifice de quelque tête factieuſe; un Roi de Théâtre, qui ne joua jamais qu'un rôle emprunté, & qui n'eut de volontés que celles qu'on lui fit avoir.

Un tel caractère préſageoit à l'Angleterre un Règne agité & par conſéquent ſanguinaire. Ces malheurs furent ſuſpendus par l'habileté des deux grands Miniſtres qui remplacérent le Régent, je veux dire, Pierre des Roches, Evêque de Wincheſter, & Hubert Dubourg, grand Juſ-

le contient ſont une conceſſion du Roi, comme il eſt marqué en termes formels au commencement de l'acte : la ſeconde, que ces priviléges ne regardent que la liberté des ſujets, & l'immunité de toute taxe extraordinaire ſans le conſentement des Barons.

Il n'eſt pas aiſé de concevoir, & il eſt impoſſible d'exprimer ce qui ſe paſſa dans le cœur du Roi, lorſqu'il penſa ſérieuſement à la lâcheté qu'il venoit de faire. Redevable de ſa gloire à ſes ancêtres, & comptable de ſon autorité à ſes deſcendans, il fut déſeſpéré d'avoir par une ſeule démarche flétri l'une & ruiné l'autre. Sans craindre le crime, ce Prince craignoit l'infamie. Son ſang ou celui de ſes ennemis devoit rétablir ſa réputation. Il avoit juré ſon deshonneur, il jura bien plus ſincérement ſa vengeance.

Innocent III. ce Pontife orgueilleux qui avoit toutes les vertus,

mier prêchoit l'épargne, & le second la profusion : l'un étoit pour l'observation de la grande-Chartre, & l'autre pour le Despotisme. Des-Roches eut le sort ordinaire des Ministres austéres, il fut sacrifié au Favori, qui, se trouvant sans Rival, devint tout-à-fait le Maître.

Dès les premiers jours de son administration, Dubourg aîgrit la Nation par la révocation de la grande-Chartre, ce sujet d'une division éternelle entre le Roi & les Barons ; il la poussa à bout bientôt après, en manquant l'occasion, toujours précieuse aux Anglois, de nuire à la France. Une ligue formidable menaçoit cette Monarchie d'une ruine entiére durant la Minorité de saint Louis. Le Comte de Boulogne, second Fils de Philippe Auguste, y étoit entré dans l'espérance d'usurper la Couronne : le Comte de Bretagne, pour s'affranchir de l'hommage qu'il faisoit au Roi : la Comtes-

ſe de Flandres, par haine contre la Régente : le Comte de la Marche, pour envahir des Terres qui étoient à ſa bienſéance : le Comte de Toulouſe, pour recouvrer les Places qu'on lui avoit ſurpriſes : le Comte de Provence, par conſidération pour Raimond ſon parent & ſon ami : quantité d'autres Seigneurs, par air, par caprice, par légéreté ; & comme ſi ces forces réunies n'euſſent pas été ſuffiſantes pour accabler un Roi enfant, les Rebelles aſſociérent à leur haine & à leurs projets le Roi d'Angleterre.

Blanche de Caſtille, qui, comme toutes les perſonnes célébres, a eu un nombre preſqu'égal de Cenſeurs & d'Admirateurs, avoit dans le vrai un grand courage & beaucoup de dextérité. Avec ces deux avantages, elle triompha des Rebelles en les diviſant, & des Anglois en corrompant l'avide Dubourg ; & ce ne fut pas le dernier ſervice de ce carac-

tère, que cet infidéle Miniftre rendit à la France.

Henri fut inftruit des trahifons de Dubourg, du moins il les foupçonna; & cependant il ne changea pas de conduite. Accoûtumé à la dépendance, ce Prince indolent fe feroit trouvé embarraffé d'être Maître. Sans entrer dans l'examen fatiguant des bonnes ou des mauvaifes qualités des gens qu'il employoit, il trouvoit plus commode de porter le joug auquel il étoit accoûtumé, que de fe donner la peine de faire un choix plus utile, ou feulement un autre choix. Des mouvemens tumultueux & féditieux tirérent à la fin le Monarque aveuglé de fa létargie. La tête du Favori, ou du moins fon éloignement furent demandés d'une voix unanime. Henri pour la premiére fois facrifia fon goût à l'indignation publique. Pour regagner fes Sujets, il jura de nouveau l'obfervation de la grande Chartre; &

ce qui est plus agréable s'il se peut, à la Nation, une haine éternelle contre la France.

La chute de Dubourg rendit à l'Etat un Ministre qui lui étoit agréable. Porté sur le Trône, si je puis m'exprimer ainsi, l'Evêque de Winchester étouffa les sentimens généreux qui l'avoient rendu autrefois l'idole publique. Son Règne, encore plus que celui de son Prédécesseur, fut le Règne de la hauteur, de la duplicité, de la violence. Tous deux eurent le même sort; le Prélat, comme le Grand-Justicier, éprouva que si un rival est toujours incommode, il est souvent nécessaire. Cette nouvelle scéne se dénoua à l'ordinaire; le Roi consentit à tout, renvoya son favori, demanda pardon, & promit d'observer plus exactement la grande-Chartre.

Le Règne de Henri se passoit ainsi à accorder des Priviléges & à les révoquer, à faire des sermens & à

les violer, à céder ſon autorité & à la reprendre, à ſe rendre eſclave de ſes Peuples & à travailler à en devenir le tyran. Ces flots agitoient la Nation depuis près de trente ans; il étoit tems que le cahos ſe débrouillât, & que l'Etat prît enfin une conſiſtance. Le Mariage du Roi avec Eléonor de Provence hâta cet inſtant funeſte.

Les Provenceaux, qui ſous un beau Ciel habitent une mauvaiſe Terre, ſuivirent en foule cette Princeſſe. L'Angleterre leur parut une eſpéce de conquête, dont ils étoient bien réſolus à tirer parti. Le feu de cette Nation ingénieuſe s'étend à tout, à la fortune, au plaiſir, à la gloire. Ils voulurent en arrivant, que toutes leurs paſſions fuſſent ſatisfaites. Le Roi, plus dangereux par foibleſſe que les Tyrans par méchanceté, ſe prêta à leur impatience. Bientôt ces Etrangers eurent dans leurs mains tous les biens, & ſur

leur tête tous les honneurs de l'Isle. Leur ambition, qui s'étendoit par le succès, se trouva gênée par les bornes de l'autorité Royale; ils les franchirent avec l'audace ordinaire aux génies ardens & aux Favoris. Les Priviléges de la Nation & les Articles de la grande-Chartre furent violés avec des excès que la Nation ne connoissoit point, qu'elle n'avoit pas même craint.

L'Anglois murmura de tous ces malheurs, & il est rare que l'Anglois s'en tienne au murmure. La revolte chez lui précéde quelquefois la plainte, & ne manque presque jamais de la suivre. La capacité du Chef qui la conduit, en décide la durée & les avantages. Malheureusement pour Henri, les mécontens engagérent dans leur cabale l'homme, je ne dis pas d'Angleterre, je dis de toute l'Europe le plus redoutable.

Simon de Montfort, Comte de

Leyceſtre, étoit François & fils de ce fléau des Albigeois qui ſeroit au-deſſus de tout éloge, ſi ſes vertus avoient égalé ſes talens. Héritier par ſa mere des biens de la Maiſon de Leyceſtre, il étoit devenu Anglois. Il aſpira à tout par ambition, & il parvint à tout à force de mérite. Le Gouvernement de Guyenne lui fut confié comme au ſeul Seigneur d'Angleterre, aſſez expérimenté pour dompter les Gaſcons, & aſſez fier pour les humilier. Ces peuples ne ſouffrent patiemment aucun genre de ſupériorité, non pas même celle du vice. Le caractère de leur Gouverneur les déſeſpéra; & Henri, ſans qu'on en ſache, ni qu'il en ſçut lui-même la raiſon, entra dans leurs vûes. Ce Prince crut qu'il n'y auroit pas plus d'inconvénient à ôter une grande place, qu'il n'y en avoit eu à la donner : il ſe trompa. Leyceſtre oublia la faveur qu'on lui avoit faite en l'envoyant en Guyen-

ne, & ne parut disposé qu'à se souvenir de l'affront qu'on lui faisoit en le rappellant. Il dédaigna de se justifier, & demanda fiérement la récompense de ses services, moins dans l'espérance de l'obtenir, que pour avoir un prétexte de se joindre aux Factieux.

Cet hypocrite ou enthousiaste ; & peut-être tous les deux, ne fut pas plutôt à la tête de la ligue, qu'il lui communiqua toute sa chaleur. Nourri de tout tems des vûes les plus ambitieuses, il fut extrême dès qu'il jugea à propos d'agir. Il ne s'amusa pas à dénouer le nœud gordien, il le coupa. Cependant profond dans l'art d'attiser le feu, il parut ne se prêter que par zéle aux impulsions que lui-même il communiquoit. Au masque imposant de toutes les vertus, il ajouta le talent singulier de donner un air héroïque à ses vices. Il étonna ses ennemis par le brillant de son courage ; & par

la supériorité de son génie, il se rendit Maître des événemens. Ses succès le portérent au-delà de ses espérances : & son ambition commença, pour parler ainsi, où celle des autres hommes est satisfaite. C'est presque un problême dans l'Histoire, si Leycestre fut un tems vertueux, ou si les injures qu'il reçut du Roi démasquérent seulement sa politique.

Les Ligueurs, réunis, éclairés, affermis par un Chef de ce caractère, attendirent impatiemment l'instant décisif où ils pourroient venger leurs injures particuliéres sous l'étendart respectable de la liberté publique. Cet instant se présenta bientôt. Les derniers Rois d'Angleterre avoient assez imprudemment assemblé les Grands pour les consulter dans les affaires importantes, ou dans les périls que couroit l'Etat. Les Barons avoient toujours formé des souhaits pour leur élévation, ils

eurent alors des espérances, & dans la suite ils acquirent des droits. Les circonstances leur furent d'abord si favorables, qu'ils se mirent en possession de régler les Subsides extraordinaires, du droit même de les imposer. Henri, plus prodigue que ses Prédécesseurs, avoit plus souvent formé cette Assemblée, & lui avoit procuré par là beaucoup d'éclat & de dignité. Son malheur, ou plutôt son imprudence, voulut qu'il la convoquât à Oxford, lorsque les cœurs étoient le plus aigris, & les esprits le plus aliénés.

Le Roi dut sentir à la premiére Séance tout le danger de sa situation. L'union, l'ordre, la subordination des Confédérés, le fit trembler pour sa liberté; un grand Prince auroit tremblé pour sa gloire. L'exécution de la grande-Chartre, à laquelle on s'étoit borné jusqu'alors, fut la moindre des prétentions qu'on forma. La réformation de l'E-

tat fut demandée du ton de la sédition. On proposa au Roi de nommer douze personnes, à condition qu'il seroit permis aux Seigneurs d'en nommer autant, pour décider les affaires publiques à la pluralité des voix. Les grands dangers mettent un caractère dans tout son jour; on y montre toute sa grandeur ou toute sa foiblesse. Un autre dans cette occasion auroit mérité un Trône, Henri dégrada la Royauté. Il consentit lâchement que les vingt-quatre Commissaires nommés eussent la garde de toutes les Forteresses, la disposition de tous les Gouvernemens, & le choix de tous les grands Officiers de la Couronne.

Ces Articles que l'on nomma les Statuts ou les expédiens d'Oxford, éprouvérent des contradictions. Le Comte de Warren les trouva durs, le Prince Edouard injustes, Henri neveu du Roi humilians; beaucoup de bons Citoyens y trouvérent tous

ces défauts à la fois. Les Vingt-quatre n'en alloient pas moins toujours à leur but ; ils ſappoient avec ſuccès les droits du Monarque, & affermiſſoient les uſurpations de la ligue. Rien n'échappa à la vigilance des Confédérés. Ils s'aſſurérent de l'intérieur du Royaume en banniſſant les Etrangers, ces ſangſuës ſi long-tems abreuvées du ſang Anglois. Pour empêcher la France, dont ils craignoient la tranquillité, de prendre part à leurs diviſions, ils conclurent avec elle un Traité qu'ils ont déſavoué depuis, & contre lequel les Ecrivains François auroient eu raiſon de ſe récrier davantage, s'ils n'avoient pas canoniſé juſqu'aux fautes de ſaint Louis.

Ces arrangemens occupoient les Commiſſaires, lorſque l'eſprit de diviſion, qui avoit bouleverſé le Royaume, ſe gliſſa parmi les Ligueurs. Il eſt ſouvent plus dangereux d'avoir des talens qu'humiliant

de n'en avoir pas· On n'évite guéres le mépris qu'on ne devienne l'objet de l'envie. L'aſcendant que prit Leyceſtre dans la Confédération, en indiſpoſa contre lui les principaux membres. Son habileté & ſon courage furent des crimes à des yeux jaloux, & ceux de tous les crimes qu'on étoit moins diſpoſé à lui pardonner.

Le Monarque indolent fut réveillé par ces différends. L'union de ſes ennemis l'avoit comme dégradé, leur déſunion lui fit eſpérer qu'il pourroit rétablir ſon autorité. Roi & même grand Roi une fois en ſa vie, il convoqua, ſans tarder, un nouveau Parlement à Oxford, d'autres diſent à Londres, pour remettre toutes choſes ſur l'ancien pied. Il fit l'ouverture de cette Aſſemblée en Maître, & y reprit le ton & les airs de Souverain. *Je vous ai aſſemblés*, dit-il, *pour vous intimer mes Ordres. J'anéantis les Conventions que nous*

avions faites dans des tems orageux. Vous m'en aviez promis les plus grands avantages : depuis trop long-tems j'en éprouve les inconvéniens. Mon Royaume depuis ce jour malheureux se trouve plus agité, & mon épargne n'a plus de ressources. Puisque je suis né Roi, je veux l'être. Reprenons chacun notre rôle, moi celui de Maître ; vous celui de Sujets.

Cette courte harangue rendit royalistes les Ligueurs les plus outrés, & jusqu'à dix-neuf des vingt-quatre Commissaires. Chez une autre Nation ce changement eut été un succès complet, ce ne fut rien en Angleterre. L'audacieux Leycestre affermi dans un parti, où il croyoit que la gloire croissoit avec le péril, éleva la voix, & l'adressant aux nouveaux Partisans du Monarque, d'un air de reproche, d'indignation, & de mépris : *Est-ce qu'il vous est permis*, leur dit-il, *de violer des Sermens aussi solemnels que ceux que vous avez faits*

à Oxford. Le Ciel temoin de mes promesses ne le sera jamais de mon changement. De ce pas je vais au pied des Autels en renouveller l'engagement inviolable.

Le discours du Roi n'étoit que grand, & celui de Leycestre étoit outré; il se trouva par-là plus assorti à la circonstance & au caractère de ses Auditeurs; aussi l'effet en fut-il incroyable: il fixa l'inconstance des uns, termina l'incertitude des autres, & ramena les plus éloignés. La Guerre parut inévitable. Le Roi travailla d'un côté à recouvrer son autorité, & les Seigneurs de l'autre à maintenir leur confédération. Tout parut en armes. On s'attendoit chaque jour qu'une action décisive apprendroit à l'Angleterre, si elle devoit compter le Prince parmi les tyrans, ou les Ligueurs parmi les rebelles. L'inconstance de la Nation, dit un Historien, lui fut salutaire en cette rencontre. Les premiéres tê-

tes de chaque parti changérent si souvent de Drapeaux, que des deux côtés on devint timide, parce qu'on ne savoit sur qui on pouvoit compter. Des guerres sans combat, & des négociations sans paix, consumérent plus de deux années. Quelques sages des deux partis proposérent enfin de prendre le Roi de France pour Arbitre des prétentions mutuelles des Sujets contre le Prince, & du Prince contre les Sujets. Henri l'accepta sans peine, & les Grands avec répugnance, ne voulant point de Roi pour Juge dans une cause qui sembleroit être celle de tous les Rois.

Louis préféra la gloire de juger une Nation à l'avantage de la combattre. La Religion qui éleva souvent son courage, enchaîna toujours sa politique. Les Confesseurs des Rois, qui sont depuis devenus des hommes d'Etat, n'étoient alors que des Solitaires; & malheureusement pour la France, leurs scrupules les

plus mal fondés furent souvent préférés aux lumiéres des plus grands Ministres.

Après quelques jours donnés à l'examen de la cause la plus singuliére qui ait jamais été, Louis prononça l'Arrêt qui tenoit l'Angleterre & la France, & même toute l'Europe en suspens. Par cet Arrêt il cassa les Statuts d'Oxford, & maintint cependant les priviléges de la grande Chartre. Ce jugement qui conservoit à chacun ses droits, étoit l'ouvrage de la sagesse & de l'équité même. Mais ce qui termine les différends est rarement du goût des Rebelles. La plupart se récriérent contre l'Arrêt. Leycestre plus adroit, prit un autre tour: il prétendit que tous les articles d'Oxford, n'étant fondés que sur la grande-Chartre, les Confédérés avoient gagné leur cause, puisque par l'Arrêt même du Roi de France, la grande-Chartre subsistoit en son entier: ainsi le jugement

le plus modéré, le plus autentique, n'eut d'autre effet que de faire rentrer dans l'ordre les Factieux les moins passionnés, ou ceux qui mécontens de la faction même, cherchoient un prétexte pour s'en séparer.

Des dispositions si opposées à la paix, furent suivies de la guerre la plus sanglante. Le bon parti prévalut d'abord. Henri également susceptible de présomption & de crainte, selon le tour que prenoient ses affaires, résolut de suivre la fortune, & marcha droit à la Capitale. Leycestre alla au-devant de lui, & les armées se trouvérent en présence à Lewes dans le Comté de Sussex. Avant de pousser plus loin la querelle, l'austére Chef des Confédérés chercha à son ordinaire à mettre les apparences de son côté. Pour se justifier du sang qu'il alloit répandre, il écrivit une lettre fort soumise au Roi, & lui proposa un accommo-

dement; mais toujours ferme, toujours uniforme, il ne relâchoit rien de ses prétentions. Ses soumissions furent mal reçues; la réponse de Henri fut d'un maître fier, d'un Roi irrité. Leycestre s'y attendoit, & s'étoit préparé à la bataille.

Les Royalistes étoient partagés en trois corps. Le Prince Édouard commandoit la droite, le Roi des Romains la gauche, & Henri le centre. Le Comte régla sa disposition sur celle de ses ennemis. Édouard commença l'action. Il attaqua les Milices de Londres qu'il avoit en tête, les enfonça & les poursuivit avec l'ardeur qu'inspirent la jeunesse, la valeur, & la vengeance. Leycestre qui observoit avec le sang froid d'un grand Capitaine les fautes de ses Ennemis, profita, sans tarder, de l'éloignement du jeune Prince pour fondre sur ce qui restoit. Les Barons instruits du sort qui les attendoit, si le combat leur étoit con-

traire, attaquérent avec une impétuosité mêlée de désespoir les Troupes Royales qui n'avoient pas les mêmes raisons pour combattre avec la même animosité: elles pliérent sans beaucoup de résistance & abandonnérent leur Chefs à la discrétion de leurs ennemis. Les deux Rois venoient de se rendre, lorsqu' Edouard retourna triomphant de la poursuite du corps qu'il avoit battu. Quoiqu'il vit qu'en courant après une victoire chimérique, il en avoit laissé échapper une véritable, il ne perdit ni le courage, ni le jugement. Sur le champ, il forma le projet hardi d'assaillir le Vainqueur, & il ne désespéra pas de le pouvoir vaincre.

Si cette résolution avoit pu s'exécuter sur le champ, elle pouvoit réussir. Les Vainqueurs occupés à garder leurs prisonniers ou à poursuivre les fuyards, auroient difficilement soutenu un choc auquel ils

n'étoient point préparés. Mais le Prince ne trouva pas dans le cœur de ses Soldats, le noble désespoir qui l'animoit. Le tems qu'il perdit à des harangues inutiles fut sagement employé par Leycestre, à remettre son armée en ordre. Ce Général qui avoit senti tout le danger de sa situation, n'avoit d'abord aspiré qu'à se défendre. Quand il vit ses rangs une fois formés, il conçut bien d'autres espérances. Il médita de se saisir d'Edouard & de le faire son prisonnier. Dans cette vue, il lui fit porter quelques propositions pour l'amuser, tandis qu'il l'enveloppoit par des détachemens multipliés pour lui couper la retraite. Le Prince se laissa prendre au piége. Il tomba entre les mains de son ennemi, & fut forcé de se soumettre d'avance à tout ce qui seroit arrêté pour la réformation de l'Etat.

Leycestre savoit vaincre & profiter de sa victoire. Il ne vit pas plutôt

avions fait... parti changérent si Vous m'en av... ux, que des deux avantages : dep... , parce qu'on éprouve les inconv... voit comp-me depuis ce jour m... at, & des plus agité, & mon épargn... nsumé-ressources. Puisque je suis né R... ques veux l'être. Reprenons chacun no... nt rôle, moi celui de Maître; vous celui de Sujets.

Cette courte harangue rendit roya-listes les Ligueurs les plus outrés, & jusqu'à dix-neuf des vingt-quatre Commissaires. Chez une autre Na-tion ce changement eut été un suc-cès complet, ce ne fut rien en An-gleterre. L'audacieux Leycestre af-fermi dans un parti, où il croyoit que la gloire croissoit avec le péril, éleva la voix, & l'adressant aux nou-veaux Partisans du Monarque, d'un air de reproche, d'indignation, & de mépris: *Est-ce qu'il vous est permis,* leur dit-il, *de violer des Sermens aussi solemnels que ceux que vous avez faits*

& y repréſenter leurs Provinces.

C'eſt à cette Epoque célébre, qu'il faut, je penſe, raporter l'origine du Parlement d'Angleterre. Les Hiſtoriens ne ſe trouvent perpétuellement en contradiction ſur cette importante matiére, que parce qu'ils ont négligé de s'inſtruire ou de s'expliquer. Démêlons ce qu'ils ont obſcurci : trois mots ſuffiſent pour débrouiller ce cahos, qui a paſſé pour impénétrable. Si par le mot de Parlement, on entend le droit uſurpé par les Barons d'accorder au Roi les impoſitions extraordinaires, le Parlement remonte juſqu'aux premiers Succeſſeurs de GUILLAUME le Conquérant. Si par le mot de Parlement, on n'entend que le nom même, il a commencé à Oxford en 1248. Mais ſi par Parlement, on entend une aſſemblée compoſée des trois Corps du Royaume, il faut en fixer l'origine à l'événement de 1264. dont nous rendons compte:

plutôt la Famille Royale entre ses mains, qu'il résolut d'en tirer tous les avantages que sa politique put lui suggérer. Il dressa un plan de Gouvernement qu'il désespéra de voir jamais autorisé par le Roi, & qu'il songea à faire approuver par la Nation. La convocation parut embarrassante. D'un côté, les Barons vainqueurs ne vouloient pas appeller ceux du parti contraire, sous prétexte qu'ils etoient armés contre la Patrie. De l'autre, on craignoit avec raison qu'une assemblée, seulement composée d'une partie de ceux qui avoient un droit apparent d'y assister, ne fût regardée comme l'ouvrage de quelques particuliers. Pour prévenir cet inconvénient, *Leycestre* força le Monarque à créer certains Officiers, qui, sous le titre de *Conservateurs*, nommérent de la part du Roi quatre Chevaliers de chaque Comté pour assister à la prochaine assemblée,

ne fut-il encore assez ni l'un ni l'autre. La Cour se réjouït de sa mort, & la Ville s'en affligea. Il fut traité par les uns comme un scélerat, & honoré par les autres comme un Martyr. D'un côté on flétrit sa mémoire, de l'autre on visita son tombeau, & on lui fit faire des miracles. Etrange effet des préjugés, qui décident si différemment du salut & de la réputation des hommes!

La chûte du Chef de la rebellion, ou du Catilina Anglois, affermit le Trône du Roi légitime. HENRI finit dans la paix un trop long règne, qu'il avoit passé au milieu des orages. Il faut remonter à ce Prince mal habile & malheureux pour trouver la source des fleuves de sang, qui ont depuis inondé l'Angleterre. Il laissa des semences d'une discorde éternelle à ses successeurs, en donnant à la grande Chartre une autorité, qui n'a presque plus été contestée, & en laissant établir le

Parlement qui a toujours depuis ſubſiſté.

IV. ÉPOQUE.

Les Députés des Communes, qui étoient choiſis par le Roi, commencent à être choiſis par leurs Villes & par leurs Provinces, ſous le Règne d'EDOUARD *Premier, en* 1272.

A Peine EDOUARD avoit rétabli le Roi ſon pere ſur le Trône, & aſſuré la tranquillité publique, qu'il alla chercher de l'occupation à ſa valeur ou à ſon inquiétude dans la Paleſtine. Depuis plus d'un ſiécle, l'Aſie étoit devenue l'école ou le tombeau de tous les braves de l'Europe. Un pélerin ſolitaire, qui ſous des dehors groſſiers cachoit une grande

& le zéle triompha de la politique. Les suites de cette entreprise également honteuses & funestes, apprirent à l'Univers qu'un homme d'Etat lit mieux dans l'avenir, qu'un prétendu Prophéte. Les affaires des Chrétiens Orientaux allérent toujours depuis en déclinant. Saint *Louis*, dans l'espérance de les rétablir, exposa ses Etats à être envahis, ses Peuples à être ruinés, sa vie aux plus grands dangers; & le Prince *Edouard* partageoit les travaux ingrats de cette expédition malheureuse, lorsque la mort du Roi son pere le rappella en Europe, & le plaça sur le Trône.

Ce Prince trouva en arrivant dans ses Etats, une tranquillité & un ordre qui auroient surpris par-tout, & qui étoient miraculeux en Angleterre. Ce qu'on avoit éprouvé autrefois de sa conduite & de sa valeur, ce que la renommée publioit de sa modération & de sa constance,

inſpiroit à ſes bons Sujets l'impatience de le revoir, & aux mauvais la crainte de lui déplaire. Pour éviter les malheurs inſéparables de l'anarchie, il avoit été pourvû au gouvernement de l'Etat, juſqu'à l'arrivée du nouveau Monarque. Un Parlement modéré & zélé pour l'ordre, tel peut-être que l'Angleterre n'en a plus vu, avoit pris les plus ſages meſures, pour aſſurer le repos public. Une innovation remarquable rendit célébre cette Aſſemblée. Depuis que le Peuple avoit commencé à prendre part à l'adminiſtration des affaires publiques, le choix de ſes Députés avoit été ſans contradiction, au pouvoir du Roi. L'éloignement d'*Edouard* introduiſit un nouvel uſage. Les Villes & les Provinces élurent elles-mêmes ceux qui devoient les repréſenter, & qui dans les régles auroient dû être du choix des Régens du Royaume. Le Parlement les reçut; & les Commu-

nes ont joui depuis de ce privilége.

Le nouveau Monarque vit avec chagrin une usurpation si injurieuse à l'autorité Royale. Il laissa penser qu'il ne l'avoit pas apperçue, ou qu'il n'en étoit pas offensé, pour n'être pas obligé à éclater, ou pour ne pas se rendre méprisable. Ce Prince éclairé renvoya à un autre tems le soin de contenir le Parlement dans ses bornes, ou, s'il se pouvoit, de les resserrer. Une étude sérieuse & réfléchie du caractère de sa Nation lui avoit appris, que, pour parvenir à la subjuguer, il falloit avoir gagné sa confiance par des bienfaits, ou son estime par des prodiges. Des maniéres obligeantes & ouvertes, même à l'égard des auteurs ou des chefs des discordes passées, lui ouvrirent des cœurs difficiles, fermés jusqu'alors à l'autorité: des exploits, qui à l'éclat de l'héroisme ajoutoient l'avantage de l'utilité, achevérent de rendre *Edouard* l'idole de l'Angleterre.

Leollin, Prince du Pays de Galles, fut la premiére victime que le nouveau Roi immola à la tranquillité de ses Peuples. Les Gallois, restes infortunés des anciens Bretons, avoient lutté long-tems avec succès contre les différens Conquérans qui avoient soumis l'Angleterre. L'horreur des rochers devenus leur azile, & l'excès de leur misére, leur avoient inspiré pour la vie une indifférence qui les rendoit maîtres des jours de leurs ennemis. Tantôt vainqueurs, tantôt vaincus; mais toujours armés, toujours prêts à combattre, il ne couloit pas une goutte de sang dans leurs veines, qui ne criât vengeance contre les usurpateurs de leur Isle. On vint à bout de les battre, mais jamais de les soumettre. L'Angleterre n'exigeoit point d'eux de tributs, elle se contentoit d'un hommage; mais les Gallois préféroient la mort à cette marque de servitude. Si leur Chef le promit

quelquefois, la Nation le désavoua toujours. La fureur des discordes civiles n'exprime qu'imparfaitement l'acharnement de ces deux Nations. Le fier *Leollin*, à la haine héréditaire dans son sang & dans son Pays, ajouta le mépris le plus marqué des Anglois. Témoin & souvent acteur des scénes bizarres, qui avoient agité cette Nation sous le Regne de HENRI III. il n'y avoit trouvé d'homme que le rebelle *Leycestre*, & il avoit été son ami. Mais l'Angleterre avoit changé de maître; & le nouveau Souverain de plan & de conduite. *Edouard* appuyoit ses prétentions de l'épée. D'une main, il demanda l'hommage au Gallois, & de l'autre, il lui offrit la Guerre.

Leollin consulta son cœur, & non pas ses forces. Si sa réponse fut d'abord équivoque, sa conduite l'éclaircit bientôt. Il parut le premier en armes; mais il joüa peu de tems le rôle de Conquérant. Ce

Prince n'avoit que du courage, de la fermeté, de la grandeur d'ame: à ces avantages, le Monarque Anglois joignit de fortes armées, de nombreuſes flottes. Inveſti par mer & par terre, l'orgueilleux Gallois s'humilia; mais ſa haine en devint plus vive. Le Vainqueur avoit à peine regagné ſes Etats, que l'embraſement parut général dans la Principauté de Galles. *Edouard* accoutumé par ſes victoires a ſe croire invincible, y envoya, ſans tarder, ſes meilleurs Généraux pour l'éteindre. L'événement lui apprit, que la fortune étoit attachée a ſa perſonne. Ses Lieutenans furent battus. Le Roi s'y porta lui-méme: l'indignation, qu'il avoit témoignée contre celle de ſes Troupes qu'on avoit répouſſées, fut calmée par ce qu'il éprouva lui-même. S'il n'alla pas juſqu'à craindre ſes ennemis, il ne put au moins s'empêcher de les eſtimer. Le déſeſpoir des Gallois ba-

lança long-tems son expérience & ses forces. Il étoit douteux lequel des deux partis la victoire couronneroit, lorsque la mort de *Leollin*, qui périt en Héros & dans un combat, changea la face de la Guerre.

Le Prince *David* son frere, fut son Successeur. Sa haine pour les Anglois fut plus vive, ses talens peut-être aussi grands; mais son autorité beaucoup moindre. Les différens corps Gallois, animés jusqu'alors du même esprit, commencérent à agir selon leurs vues particuliéres. *Edouard*, qui entretenoit une harmonie parfaite dans son armée, prit bientôt un ascendant décidé sur des Troupes si peu unies. Il s'empara de leurs Forteresses, où il mit de fortes Garnisons; de leurs Terres, qu'il distribua aux Conquérans; de leur Principauté qu'il unit à sa Couronne, & dont il fit porter le nom à son Successeur. Ces sages arrangemens avoient été pré-

cédés d'un événement qui les avoit rendus faciles. *David* avoit été fait prisonnier & conduit à Londres. Il y périt sur un échaffaut ; & la tête de *Leollin* son frere fut exposée publiquement comme celle d'un rebelle. Il est décidé dans l'Histoire, que les Héros, non plus que les Ecrivains Anglois, ne savent pas honorer la vertu dans leurs ennemis. La honte de ce traitement fut toute entiére pour celui qui en étoit l'auteur. Il faut qu'*Edouard* fut né bien peu généreux, puisqu'il ne le fut pas dans une occasion, où il n'y avoit que de l'honneur & point de danger à l'être. Des larmes héroïques auroient honoré la cendre de ses ennemis, & sa victoire ; cette barbarie releva leur gloire, & ternit la sienne.

Le bruit, que faisoit dans l'Europe un procédé si cruel, fut étouffé par des événemens plus considérables. A peine le Monarque Anglois avoit dénoué cette tragédie, qu'il

forma le nœud d'une autre, qui devoit être bien plus ſanglante. La mort d'Alexandre III. Roi d'Ecoſſe, laiſſa ſa Couronne en proye à l'ambition de douze Compétiteurs. Pour épargner à leur Patrie l'horreur des Guerres civiles, ils acceptérent un arbitre de leur différend. Edouard fut choiſi, parce qu'il étoit en état, par ſa ſituation & par ſa puiſſance, d'appuyer le Jugement qu'il auroit prononcé. Ce Prince éclairé chercha à profiter de la circonſtance, pour aſſurer à l'Angleterre l'hommage de l'Ecoſſe, ſi ſouvent exigé comme un droit inconteſtable, & toujours refuſé comme une prétention injuſte. Les Ecoſſois rejettérent fiérement ces propoſitions; elles furent plus favorablement accueillies par les contendans, chacun d'eux voulant ſe faire auprès de ſon Juge un mérite de ſa ſoumiſſion. Des douze lâches, il n'y en avoit qu'un, qui pût tirer quelque fruit de ſa lâcheté,

& ce fut Bailleul. Il fut préféré, par ce que son droit étoit le meilleur, disent les Historiens d'Angleterre; & selon les Ecossois, parce qu'il étoit moins propre à soutenir les droits de sa Couronne contre les usurpations d'Edouard.

Le nouveau Roi, en montant sur le Trône, agit d'abord en Prince foible; les reproches ou le mépris de ses Sujets, l'accoûtumérent insensiblement à penser en grand homme. S'il n'eut pas le courage de refuser un premier hommage, il n'eut pas la lâcheté d'en rendre un second. Mais il éprouva, à sa confusion, qu'il n'est pas aussi aisé de réparer une faute, que de la commettre. Quelque préparé que dût être ce Prince aux humiliations, il ne put supporter la pesanteur des fers dont on le chargeoit. Il renonça publiquement à la fidélité qu'il avoit jurée. Edouard plus irrité qu'il ne convient à un grand Prince, abandon-

na la Guyenne aux armes victorieuses de la France, pour ſubjuguer les Ecoſſois, & poſſéder à titre de conquête ce qui lui alloit échaper autrement. Berwick fut la premiére Place qu'il aſſiégea. Il y trouva une réſiſtance à laquelle il ne s'attendoit pas, & qu'il crut ne pouvoir ſurmonter que par la ruſe. Il feignit de lever le Siége, & fit répandre par ſes Emiſſaires, qu'il y étoit déterminé par la crainte du ſecours qui arrivoit aux aſſiégés. Quand il ſe fut aſſez éloigné pour n'être pas apperçu, il arbora les drapeaux d'Ecoſſe, & s'avança fiérement vers la Place, avec la confiance d'un Prince qui vient ſecourir ſes Sujets. La Garniſon ſéduite par ce ſtratagême s'empreſſa d'aller au-devant de ſon libérateur. Elle étoit à peine ſortie, qu'elle fut coupée par les Anglois, qui entrant précipitamment dans la Ville, y donnérent le ſpectacle affreux de la plus cruelle vengeance.

De là Edouard marcha à Dumbard. Il trouva les ennemis ſur ſa route & les attaqua. La valeur des Anglois, ou, ſelon d'autres, la trahiſon de quelques mauvais Citoyens, rendit cette journée funeſte à l'Ecoſſe. De rivale qu'elle étoit de l'Angleterre, elle devint ſa captive; ſon Roi fut fait priſonnier, confiné dans la Tour de Londres, & forcé à renoncer, en faveur du Vainqueur, aux droits qu'il avoit ſur la Couronne.

Dès-lors les Ecoſſois commencérent à être regardés comme Sujets des Anglois. Edouard s'empara de toutes les Forteresſes qui lui étoient néceſſaires, s'aſſura de tous les Seigneurs qui lui étoient ſuſpects, changea toutes les loix qui traverſoient ſes vues. S'il ne ſe fit pas couronner Roi d'Ecoſſe, c'eſt qu'il voulut faire de cet Etat une Province de l'Angleterre. Un traitement ſi rigoureux alluma dans les cœurs Ecoſſois un reſſentiment que pluſieurs ſiécles

n'ont pu éteindre. Pour avoir plus de droit de haïr leurs tyrans, ils étoufférent des plaintes qu'on auroit peut-être écoutées. Ils aimoient mieux continuer à être malheureux, que devoir à la compassion d'Edouard, le soulagement ou la fin de leurs peines. Des sentimens si généreux persuadérent à un jeune Gentilhomme, nommé Guillaume Walleys, que la liberté Ecossoise n'étoit pas opprimée sans retour, & qu'il étoit tems de penser à la rétablir.

Walleys avoit des traits aimables & majestueux, la taille avantageuse & imposante, un corps fait pour soutenir la douleur & la faim, l'esprit étendu & juste, un cœur avide de dangers & de gloire, le caractère propre à gagner des Partisans & à les conserver, le talent de la persuasion & de la parole à un haut dégré, la science & le goût des combats, un génie propre à conduire une intrigue & à s'en démêler, l'art de sup-

porter gayement & d'adoucir aux autres les plus grands malheurs; une conſtance qui s'affermiſſoit par ce qui déſeſpere les plus opiniâtres; un déſintereſſement, que ſes jaloux, ſes ennemis même eurent honte d'avoir ſoupçonné. Il peut bien ſe faire pourtant que l'ambition l'aidât à ſoutenir ſon entrepriſe; mais il eſt certain que le ſeul amour de la Patrie la lui fit commencer.

L'étendart de la liberté levé par une main ſi hardie & ſi habile, fut bientôt ſuivi. Les Héros créent d'autres Héros ou les développent. Tout ce qui ſe ſentit du panchant ou du talent pour les choſes extraordinaires, ſe rangea autour de Walleys. Ses premiers ſuccès lui facilitérent de nouveaux avantages, en augmentant la confiance de ſes premiers compagnons, & en lui en donnant d'autres. Son attention à ne point faire de fautes, & à profiter de celles de ſes ennemis, lui pro-

cura une ſupériorité qui étonna les deux partis. Bientôt ce fut un torrent qui devenoit plus impétueux par les digues qu'on lui oppoſoit. En peu de tems l'Ecoſſe ſe vit purgée de ſes tyrans, elle déféra à ſon libérateur la qualité de Gouverneur du Royaume. Les grands titres, qui ſont pour la plupart des hommes le terme de leurs travaux, ne furent que le commencement de ceux de Walleys. Il n'eut pas plutôt délivré ſa Patrie, qu'il s'occupa du ſoin de la venger; il fit voir ſes Drapeaux vainqueurs juſques dans l'Angleterre & ſur la route de Londres.

Edouard n'avoit pas attendu ces derniéres extrémités pour raſſembler ſes forces. Il les conduiſit lui-même contre Walleys, qui avoit de plus à combattre la jalouſie des Grands du Royaume. Ce grand homme étoit coupable à leurs yeux du plus grand de tous les forfaits; il avoit fait ce qu'ils auroient dû faire.

Pour borner le cours, ou lui ravir l'honneur de ses victoires, ces mauvais Citoyens l'obligérent à partager avec deux d'entr'eux le commandement de l'armée. Le Monarque Anglois instruit par ses espions de ces démêlés, attaqua, sans balancer, les Ecossois, dont peut-être, sans cet incident, il auroit redouté l'approche. C'est avoir annoncé le sort de la bataille, que d'avoir parlé de la disposition des armées. Les Ecossois, qui ne savoient à qui obéir, furent taillés en piéces. Walleys, quoique vaincu, eut presque l'honneur de l'affaire. Il avoit montré dans la chaleur de l'action toute la valeur d'un soldat; il fit une retraite digne d'un grand Capitaine. Jusques dans sa défaite, il fut redoutable à ses ennemis, & en bute aux traits des jaloux. Pour les appaiser & leur rendre la Patrie chere, il se démit du commandement. Après avoir gouverné l'Etat avec gloire, il rentra modes-

tement dans l'ordre des Citoyens. On a voulu dire, que c'étoit parce qu'il déſeſperoit de la République; il eſt évident que c'étoit en vue de la rétablir. Il ſacrifia ſon élévation au bonheur public.

Walleys n'eut plus l'autorité que donnent les grandes places, il n'eut que la conſidération qui ſuit le mérite héroïque. Ce qu'on ſavoit de ſes généreuſes diſpoſitions, retint, ou attira auprès de lui tous les Ecoſſois, qui aimoient mieux mourir libres que de vivre eſclaves. Avec cette troupe d'amis ſupérieurs aux menaces & ſur-tout aux careſſes, l'intrépide proſcrit fit trembler plus d'une fois l'Angleterre. L'Ecoſſe éprouva des fortunes diverſes ſelon l'audace & les talens des nouveaux Régens. Walleys fut toujours indomptable. La trahiſon fit à la fin, ce que la haine, la valeur & la force n'avoient pu faire. Il fut vendu aux Anglois, qui toujours uniformes dans leurs pro-

cédés, firent lâchement périr, comme traître, un vrai Ecossois, qui n'avoit jamais voulu reconnoître Edouard pour maître. L'infame supplice qu'on lui fit souffrir ne l'effaça pas du rang des plus grands Héros. On meurt toujours avec gloire, quand on meurt pour sa Patrie.

Le Roi d'Angleterre ne tira pas de la mort de Walleys tout le fruit qu'il s'en étoit promis. Les Ecossois, à la vérité, subirent assez patiemment le joug, durant quelque tems; mais les Anglois n'en devinrent pas plus traitables, peut-être parce que les pertes qu'on faisoit en France, balançoient les succès d'Ecosse. Edouard faisoit des captifs, sans cesser lui-même de l'être; il étoit Conquérant, & n'étoit pas encore Roi. Nous avons vu que le Prince, en montant sur le Trône, avoit dissimulé quelques usurpations que les Communes avoient faites durant son absence. Lorsqu'il se crut assez aimé ou assez

craint, il voulut effacer les taches, que ses deux derniers prédécesseurs, & sa premiére complaisance, avoient faites au Trône. Il commença à règner sans son Parlement; & sans s'embarrasser des priviléges de la grande-Chartre, il imposa lui-même des subsides extraordinaires.

Avant que de prendre ce parti généreux, le Monarque Anglois auroit dû examiner avec soin, s'il étoit assorti à son caractère & aux circonstances: le premier pas une fois fait, il devoit se roidir contre les obstacles, que les prétentions orgueilleuses & le génie altier de ses Peuples lui faisoient voir dans l'exécution de son entreprise. Mais la plupart des hommes, des grands hommes même, ne sçavent être hardis qu'à demi. Edouard, qui n'avoit pas ce courage d'esprit, infiniment plus rare & plus estimable que celui du cœur, manqua de résolution dans la premiére occasion, où il éprouva de la

résistance. Il craignit de tout perdre par sa fermeté; & il n'apperçut pas les suites plus funestes de sa foiblesse. La Nation qui craignoit d'abord, commença bientôt à se faire craindre. Les Evêques, les Barons, & les Communes, unirent leurs voix, leurs mécontentemens & leurs remontrances.

Le Prince, pour les appaiser, convoqua une assemblée, où il assura lui-même aux Communes leur usurpation. Il ordonna à tous les Shérifs d'Angleterre que chaque Comté ou Province députât deux Chevaliers, chaque Cité deux Citoyens, chaque Bourg deux Bourgeois au Parlement qui devoit s'assembler, afin de consentir à ce que les Barons & les Pairs du Royaume jugeroient à propos d'ordonner, & de l'approuver. Il est évident par ces expressions, quand on ne le sauroit pas d'ailleurs, que les Communes n'avoient pas voix délibérative, mais

ſeulement repréſentative. Dans les actes autentiques de tous les Parlemens convoqués ſous ce règne, les Députés de cette Chambre ne parlent jamais au Monarque qu'en Supplians; ils lui repréſentent les griefs de la Nation, & le prient d'y remédier par l'avis de ſes Seigneurs ſpirituels & temporels. Tous les arrêtés ſont conçus en ces termes: *Accordé par le Roi & les Seigneurs ſpirituels & temporels, aux prieres & aux ſupplications des Communes.* Le peu d'autorité qu'avoient les Communes dans le Parlement, fit apparemment penſer à Edouard, qu'il n'y avoit point de danger pour des Souverains, à ſe dépouiller du droit de les compoſer. La ſuite dut le détromper. Il ne tarda pas à ſentir qu'il y avoit plus de ſureté & de dignité à nommer les Députés qu'à les recevoir. La multitude, qui juſqu'alors avoit aſſez ordinairement appuyé le Roi contre les Barons, commença à former des

prétentions, & voulut avoir des droits à part. Les mouvemens qui se firent dans les Provinces pour le choix des Députés, reveillérent des idées de revolte mal assoupies. Le Peuple, qui en Angleterre a autant de panchant pour la liberté, qu'il en a peut-être ailleurs pour la servitude, devint ambitieux, insolent & inquiet. Sans avoir droit de suffrage, il dicta souvent des loix au Monarque, & régla les résolutions des hommes d'Etat. Un changement si important ne fut pas l'ouvrage de plusieurs siécles. On peut dire que les Anglois sont le Peuple le plus flegmatique, & en même-tems le plus vif de l'Europe. Le court espace d'un Parlement à l'autre, suffit pour cette dangereuse fermentation. Edouard règna assez longtems pour être témoin, & en un sens la victime de ces caprices. Il se vit forcé à désavouer les atteintes qu'il avoit données aux priviléges ou aux

uſurpations de la Nation, & à promettre plus de retenue. Sa déclaration fut envoyée par-tout, & enregiſtrée dans tous les Tribunaux du Royaume.

Un Roi trouve toujours humilians & durs les engagemens qu'il prend avec ſes Sujets; *Edouard* les trouva inſupportables. Dans des tems fauſſement éclairés, on compte les liens ſi reſpectables de la Religion pour rien. Dans ces ſiécles barbares on ſe croyoit libre des ſermens qu'on avoit faits à Dieu, par la diſpenſe qu'en donnoit un homme. Le Monarque Anglois, pour rompre ſes engagemens, s'adreſſa, ſelon l'uſage, au ſaint Siége. Clement V. n'avoit pas porté ſur le Trône l'ambition de décorer la liſte des grands Princes & des ſaints Pontifes. Indifférent pour ce qui étoit ou juſte ou grand, il n'avoit d'empreſſement que pour ce qui étoit utile. Edouard lui fit part des richeſſes de ſes Etats;

& Clément de son côté ouvrit les trésors de l'Eglise. Il fut permis au Prince de recouvrer le plus qu'il pourroit de l'autorité que ses Sujets avoient usurpée. La mort anéantit ses vues.

Les Historiens de différentes Nations ont parlé si diversement de ce Prince fameux, qu'il est difficile de s'en former une juste idée. Les satyres sont venues des Ecossois; les Anglois ont fait les éloges. Je ne crains pas d'avancer que les uns ni les autres ne l'ont bien connu, & j'oserai reclamer le jugement de ceux qui ne lisent pas simplement l'Histoire pour trouver des dates. Edouard n'avoit pas ce qu'on appelle des principes, & un caractère bien décidé. Ses vertus & ses vices dépendoient un peu trop des occasions. Il étoit cruel, quoique brave; modéré, quoique Conquerant; vindicatif, quoique bon. Ses lumiéres furent médiocres, ses succès bril-

lans, son courage extraordinaire; ses mœurs étoient pures jusqu'à l'austérité, son équité exacte jusqu'à la dureté; son amitié généreuse jusqu'à l'héroïsme. Téméraire vis-à-vis des ennemis qu'il méprisoit, il étoit irrésolu avec ceux qu'il prenoit pour ses égaux; & il croyoit trop aisément qu'on pouvoit l'égaler. Son règne fut dans tous les sens son règne; il n'eut ni Ministre ni Favori; ce que l'Histoire remarque de peu d'aut es Princes.

V. ÉPOQUE.

Le Parlement usurpe l'autorité législative sous EDOUARD *II.* 1308.

LE pouvoir de faire des loix a été dans tous les tems & chez tous les Peuples la marque distinctive de l'autorité Souveraine. Depuis que

Guillaume le Conquérant eut ſubjugué les Anglois, tous les Rois ſes ſucceſſeurs jouïrent de ce droit ſuprême. Les diverſes factions, qui dans un ſi long-tems agitérent l'Etat, n'attaquérent jamais cette glorieuſe prérogative. L'Hiſtoire nous a conſervé le détail des loix qu'Edouard I. faiſoit ſans ſon Parlement. Il s'attribue à lui ſeul le pouvoir légiſlatif; & la formule des Edits étoit, *Notre Souverain Seigneur le Roi a pourvu & établi les actes ſuivans.*

La foibleſſe d'Edouard II. ſon fils & ſon ſucceſſeur, inſpira de l'ambition à ſes Peuples, ou du moins leur fournit l'occaſion de faire éclater celle qu'ils nourriſſoient. Ce jeune Prince marqua ſon avénement au Trône par une action honteuſe & malheureuſe, qui lui aſſura ſans retour la haine de ſes Sujets, & qui décida de tous les événemens de ſon règne.

Dès ſon enfance Edouard s'é-

toit décrié par un goût excessif pour ses Favoris, dont le bruit public vouloit qu'il fit des Maîtresses. Comme on craignoit les suites funestes de ces sortes d'engagemens, les *Mignons* furent écartés, & on s'assura, le plus qu'il fut possible, que ce seroit pour toujours. Les volontés des morts sont rarement des ordres pour les vivans. Edouard n'attendit pas que le corps du Roi son pere fût enseveli, pour violer ses fermens & troubler la paix publique. Gaveston, celui-là même qui avoit le plus servi à corrompre ses mœurs, fut rappellé avec honneur, & on n'oublia rien pour lui faire entiérement oublier sa disgrace.

Gaveston allioit les graces d'une aimable femme avec les talens qui font un grand homme. Il avoit une figure charmante, & un corps robuste; du goût pour les choses frivoles, & de l'ambition; la fureur de la parure, & la passion de la gloi-

re; le cœur tendre, & l'ame héroïque; l'esprit agréable, & les lumiéres étendues. Avec les vertus des deux sexes il avoit aussi leurs défauts: il étoit efféminé & infatigable, galant & terrible, insinuant & brusque, poli & insolent. Il outra les trois caractères qu'il réunissoit, la fierté d'un Gascon, les caprices d'un Favori, la dureté d'un Ministre.

Des hommes, ou si l'on veut, des femmes de cette trempe, n'allument jamais des passions modérées. *Edouard* rendit Gaveston l'ame de tous ses plaisirs, le dispensateur de toutes ses graces, le compagnon de tous ses honneurs, le dépositaire de toute sa puissance. Esclave jusques sur le Trône, le Monarque Anglois n'étoit occupé que du soin de plaire à son amant, ou du bonheur de le posséder. Il ne recevoit d'hommage que pour le renvoyer à ce qu'il aimoit. Ne pouvant lui céder la Couronne, il l'en approcha en le nom-

mant Vice-Roi de tous ſes Etats. *Edouard* n'eut que le nom de Roi; Gaveſton en eut l'autorité.

Un homme ſage, pour déſarmer l'envie, auroit tempéré l'éclat de ſa faveur & de ſa fortune; le ſuperbe Favori revolta les Grands, en triomphant orgueilleuſement de la ſienne. Ils trouvoient *Edouard* inconſidéré, & Gaveſton vain. Ils blâmoient dans l'un la facilité à donner, & dans l'autre l'avidité à prendre. Le premier les revoltoit par une confiance aveugle, & le ſecond par des trahiſons indignes. Ils haïſſoient *Edouard* parce qu'il ne les ménageoit pas, & Gaveſton parce qu'il les inſultoit. Ils etoient également étonnés, & du Prince qui ne voyoit pas le précipice qu'il ſe creuſoit, & du Favori qui ne le craignoit pas.

Cependant les Seigneurs n'éclatérent pas d'abord. Ils attendirent qu'*Edouard* ſe fût tout-à-fait dégradé, Gaveſton tout-à-fait oublié, le

Peuple tout-à-fait indiſpoſé. Alors ils portérent leurs plaintes au Parlement, qui les appuya de toute ſa puiſſance. Le Roi ſe vît forcé à ſacrifier ſon Favori aux clameurs publiques. Gaveſton fut envoyé en Irlande avec toutes les marques de faveur, & tous les titres d'honneur, qui pouvoient adoucir ſa diſgrace. Cet exil fut court, parce que le Roi ne guérit point de ſa paſſion; il redevint néceſſaire, parce que Gaveſton ne diminua rien de ſon inſolence, qu'il l'augmenta même par l'alliance de ſon ſang avec celui de ſon Maître.

Le nouvel orage qui perdit le Favori, fut formé avec grand éclat par le trop célébre Comte de Lancaſtre. Ce Prince tenoit à tout, au Trône par le ſang, au Roi par ſes dignités, à la vertu par des apparences, aux Grands par ſon ambition, aux amis par les ſervices, à la multitude par ſes largeſſes, au ſoldat par ſa va-

leur, au Parlement par ſon éloquence. Son nom ſeul attira l'Angleterre entiére ſous ſes étendarts. Tout le monde étoit convaincu que le parti, où il ſe trouvoit, étoit le parti de l'humanité, de la Juſtice, de la Réligion. Le Roi & ſon Favori virent groſſir ce nuage ſans s'effrayer. Leur fermeté ne venoit pas de leur courage, mais de leur indolence. Pour ne pas interrompre leurs plaiſirs honteux, ils ſe cachoient à eux-mêmes le péril qui les menaçoit. Cette ſécurité coûta la tête à Gaveſton, & à *Edouard* ſon autorité; l'on fit mourir l'un, on dégrada l'autre.

Je ne ſçais ſi je me trompe, mais il me ſemble que les Anglois ont toujours travaillé à rendre leurs Rois mépriſables, pour avoir droit de les mépriſer. Ils craignent autant un bon Prince, qu'on craint ailleurs un tyran. Je les crois convaincus que leur liberté, cette idole qui leur a coûté tant de ſang, ne ſe trouvera

jamais en péril que ſous un Monarque qui les forcera à l'aimer & à l'eſtimer. Quoi qu'il en ſoit de cette réflexion, les Factieux n'avoient pas attendu juſqu'au moment dont je parle, pour attenter aux droits du Diadême. Le foible *Edouard* n'étoit parvenu à ſe faire couronner, qu'en jurant *qu'il garderoit & feroit obſerver les Loix & les Statuts que le Parlement jugeroit à propos de faire.* Ce ſerment fit à l'autorité Royale la brêche la plus funeſte. Lancaſtre, qui n'étoit pas loin du Trône, auroit dû profiter de l'aſcendant qu'il avoit pris dans la Ligue, pour anéantir cet engagement : il le fit renouveller ſolemnellement. Plus avide de la faveur populaire que de l'eſpérance éloignée de règner, cet enthouſiaſte Républicain dépouilla ſon Sang à jamais du pouvoir ſuprême. Depuis ce tems-là le droit des Loix n'appartient pas plus au Roi qu'à ſon Parlement. Pour en faire ou pour en

anéantir, il faut nécessairement le concours des deux Puissances. C'est donc dans la réunion des deux Puissances que réside l'autorité Souveraine.

Afin de donner quelque consistance aux divers arrangemens pris avec le Monarque, les Grands, qu'on commençoit dès-lors à nommer Mylords, l'obligérent par leurs intrigues, à prendre de leurs mains un Chambellan, qu'ils croyoient inviolablement dévoué à la Ligue, & d'un caractère propre à former à la Cour un espion parfait. Hugues Spenser avoit un pere d'un génie vaste & d'un cœur hardi, qui n'avoit paru que grand Capitaine, & qui se trouva délié Courtisan; que l'intérêt avoit rendu Républicain, & qu'un plus grand intérêt rendit Royaliste. Cet homme ambitieux voulut faire jouer à son fils un plus grand & plus noble rôle que celui qu'on lui destinoit. Il lui persuada de

ſacrifier les intérêts des Barons aux ſiens, & de travailler à devenir le maître de ceux qui ſe regardoient comme ſes protecteurs. Les graces du corps & de la figure, des mœurs ſinguliéres & dépravées, un caractère ſouple & rampant, l'eſprit gai & vif, une complaiſance de tous les inſtans & de tous les genres, donnoient au jeune Spenſer de grands droits ſur le cœur d'*Edouard*; il y règna. Dans la vivacité de ces nouvelles amours, tout fut permis au fils & au pere, qui, comme tous les Favoris qui les avoient précédés, & qui les ont ſuivis, ne gardérent aucune meſure, ni dans leur orgueil, ni dans leur ambition, ni dans leur vengeance. L'indignation publique les éloigna durant quelque tems de la Cour, & même du Royaume; mais la faveur toujours conſtante du Roi les y rappella à l'occaſion que je vais dire.

La Reine, par je ne ſçais quel ca-

price pieux qui n'étoit pas dans ſon caractére, voulut faire un pélerinage à Cantorberi. Le Château de Lédes ſe trouva ſur la route, elle s'y préſenta pour paſſer la nuit. Comme cette place appartenoit à un des auteurs des derniers troubles, & que la confiance n'étoit pas encore trop bien rétablie, l'entrée en fut refuſée aſſez bruſquement. La Princeſſe naturellement fiére & vindicative, oublia qu'elle faiſoit un voyage de dévotion, pour ne ſe ſouvenir que de l'injure qui lui étoit faite. Un homme peut bien quelquefois différer ſa vengeance, mais celle d'une femme ne ſauroit ſouffrir de retardement. Iſabelle fit de ces éclats, dont il n'y a qu'une perſonne de ſon ſexe qui ſoit capable. Il faut du ſpectacle pour frapper les Anglois, & ces clameurs attendrirent la multitude. Le Roi lui-même tout indolent qu'il étoit, ſervit la vengeance de la Princeſſe avec autant de viva-

cité que s'il l'eut aimée. Il leva ſur le champ des troupes. Pour raſſurer ſes Sujets qui commençoient à s'allarmer de ces mouvemens, le Monarque déclara authentiquement qu'il ne prenoit pas les armes pour faire la guerre à ſon Peuple, mais ſeulement pour punir l'inſolence d'un particulier. Cette proclamation contint tout le monde. Edouard ſe vit en état de faire agir librement ſon armée. Le Château de Lédes fut aſſiégé, pris & raſé. Ce ſuccès, ſi l'on peut l'appeller de ce nom, enfla ſon courage. Il n'avoit pris les armes que pour appaiſer la Reine; il penſa à s'en ſervir pour ſe venger de ſes ennemis, & pour rendre tout ſon luſtre au Diadême.

Le Monarque ſur ces entrefaites rappella les deux Spenſers, pour s'appuyer de leurs lumiéres dans ſon conſeil, & de leur bravoure dans ſes armées. Ce trait d'autorité, fait avec un air de ſageſſe & de dignité, qu'E-

respectable l'autorité, la faire détester comme une tyrannie. D'un autre côté, les Confédérés avoient paru jusqu'alors trop jaloux de l'indépendance, pour qu'on pût compter sur leur soumission. La générosité du pardon en les humiliant, devoit naturellement les aigrir contre la Cour, & les rendre irréconciliables. Faire périr les prisonniers, c'étoit pousser à bout leurs amis; les relâcher, c'étoit les armer eux-mêmes. L'un étoit peut-être plus sûr, mais l'autre paroissoit plus noble.

C'étoit plus de difficultés qu'Edouard n'en pouvoit résoudre. Par foiblesse, il inclinoit de lui-même à la douceur; on le rendit cruel par foiblesse. Les Favoris lui persuadérent qu'il n'assureroit son autorité que par la mort des Factieux, & il en signa l'Arrêt. Lancastre fut exécuté à Pomfret, & vingt-deux Seigneurs en divers lieux, pour jetter

l'épou-

l'épouvante dans tout le Royaume.

Ce déluge du plus beau ſang d'Angleterre remplit tous les cœurs d'effroi. On ne craignoit pas ſeulement d'agir, on oſoit à peine parler. Le tems paroiſſoit venu de rétablir les droits de la Royauté, & d'arracher au Parlement la puiſſance légiſlative, à laquelle il devoit d'autant moins tenir, qu'il n'en avoit pas encore fait uſage. Les Spenſers prirent malheureuſement le change; ils auroient aſſuré leur faveur en affermiſſant l'autorité Royale, ils ruinérent l'une & l'autre en pourſuivant la vengeance de leurs injures particuliéres. La foudre tomba d'abord ſur les trois principaux auteurs de leur exil, qui ſe trouvérent mêlés dans les derniers troubles : Orleton, Evêque d'Hereford, l'Evêque de Lincoln, & Mortimer le jeune. Dans ces tems peu éclairés, ſe conſacrer au ſervice des Autels, c'étoit s'aſſurer l'impunité des outrages

qu'on faisoit au Trône. Le Clergé exigea assez fiérement l'élargissement des deux Prélats, & Mortimer échappa à la fureur des Favoris par une avanture extraordinaire, dont on verra le dénouement dans la suite de cette Histoire. Un péril & des intérêts communs unirent ces trois hommes devenus célébres. Il résulta de ce Triumvirat un tout redoutable à la tranquillité publique. Le premier paroissoit né pour bouleverser le monde, le second pour le gouverner, le troisiéme pour le conquérir. L'un avoit toute l'activité qu'il faut pour former un parti; l'autre la sagesse nécessaire pour le conduire; le dernier assez d'audace pour le faire agir. La Ligue avoit ses ressorts, son lien, son épée: elle manquoit d'autorité, & Isabelle lui en donna.

Cette Princesse indignée de n'être ni Reine ni Epouse, & ennuyée de la froideur du Roi & du mépris

des Favoris, chercha un ſoulagement à ſes peines dans un commerce étroit avec les Factieux. L'union fut bientôt formée, & la confiance parfaitement établie entr'eux. La perte des Spenſers, & peut-être celle d'Edouard fut jurée: des hommes nourris dans l'intrigue formoient l'entrepriſe, mais on manquoit de bras pour l'exécuter, & le découragement général de la Nation ôtoit juſqu'à l'eſpérance d'en pouvoir trouver.

Telle étoit la ſituation des affaires, lorſqu'on vit éclorre entre l'Angleterre & la France de ces ſemences de diviſion qui ont commencé avec les deux Monarchies, & qui ne finiront probablement qu'avec elles. Les mécontens qui avoient l'œil à tout, entrevirent dans ces démêlés quelques circonſtances dont ils pourroient profiter pour leurs intérêts. Ils traverſérent ſous main & avec ſuccès les négociations enta-

mées pour terminer ces différends; & firent adroitement insinuer aux Ministres qu'il n'y avoit que la Reine assez aimée ou assez adroite pour adoucir l'esprit trop aigri de Charles le Bel. Les Spensers donnérent aveuglément dans le piége. Isabelle fut priée de passer la mer pour aller rétablir la concorde entre deux Nations qui lui étoient si chéres, & pour réunir deux grands Princes dont l'un étoit son frère & l'autre son mari.

La Princesse, qui n'avoit été connue jusqu'alors que par ses malheurs, commença un rôle à la Cour de France, qui ravit d'abord, qui étonna dans la suite, & qui finit enfin par effrayer l'univers. En peu de jours elle termina l'affaire des deux Couronnes avantageusement en apparence pour elles, mais dans le fond rélativement à ses seuls intérêts. Par ce Traité Charles rendoit au Roi d'Angleterre tout ce qu'il lui

avoit pris, à condition que ce Prince viendroit en perſonne rendre hommage de la Guyenne, ou qu'il en chargeroit *Edouard* ſon fils en lui cédant le domaine de cette belle Province. Cette alternative fut une adreſſe de la Reine, ou pour donner occaſion à ſes amis de bouleverſer l'Angleterre, ſi le Roi ſortoit de ſon Iſle, ou pour fortifier ſon parti dans le Continent, ſi elle ſe voyoit maîtreſſe de la perſonne du Prince ſon fils. Le Conſeil d'*Edouard* ſe partagea dans une affaire de cette importance. Les Citoyens & les ennemis des Spenſers vouloient que le Roi gardât ſes domaines, & rendît l'hommage: les Favoris & leurs créatures qui ne trouvoient nulle ſureté, ni à accompagner leur Maître en France, ni à demeurer ſans lui en Angleterre, furent d'un avis contraire; & il prévalut. Le jeune Prince âgé d'environ treize ans fut envoyé en France, & ſon arrivée y

fut le ſçeau de la paix entre les deux Nations.

La Paix ayant été publiée, & la réconciliation paroiſſant ſincére, *Edouard* crut qu'un plus long ſéjour de la Reine ſa femme & du Prince de Galles à la Cour de France, étoit inutile, & leur envoya ordre de revenir. Iſabelle étoit retenue à Paris par des liens plus forts que les reſſorts qu'on mettoit en œuvre pour l'en retirer. Deux paſſions toutes deux extrêmes, l'amour & la haine, règnoient dans ſon cœur. Elle conduiſoit à la fois une intrigue de galanterie & une intrigue de politique; & on lui trouvoit pour les deux choſes un talent & un goût égaux. Mortimer que nous avons vu arraché à la haine des Spenſers, fut redevable de ſon ſalut à la Reine, dont il poſſédoit depuis long-tems toute la tendreſſe. L'intérêt de ſon cœur avoit ſçu rendre la Princeſſe ſi perſuaſive en cette rencontre,

qu'elle l'avoit emporté dans l'eſprit du Roi ſur ſes Favoris. Cependant en lui conſervant la vie, elle n'avoit pu lui faire rendre la liberté. L'amour inſpira depuis tant de ſtratagêmes au Priſonnier, qu'il trompa la vigilance de ſes ennemis, briſa ſes fers, & alla joindre la Reine en France, où ils ſe dédommagérent ſans contradiction de ce qu'une ſéparation forcée leur avoit coûté de chagrin.

Cependant le ſoin de leur amour ne retardoit pas les préparatifs de leur vengeance. Leur parti étoit pris de ne retourner en Angleterre qu'en état d'accabler leurs ennemis, & le Prince de Galles étoit du complot. Le Roi Charles ſéduit par les pleurs & les careſſes d'une ſœur aimable, épouſa ſes reſſentimens. A la vérité, il ne prit pas ouvertement ſon parti; mais il la ſervoit plus utilement ſous main, que par un éclat peut-être inutile, & qui certainement ne convenoit pas. Une belle femme qui

diſpoſe de grands tréſors, ne manque nulle part de Partiſans. La Princeſſe ne fut plus occupée du ſoin de chercher des braves qui l'accompagnaſſent ; elle ſe trouva ſeulement embarraſſée à choiſir ceux qui lui convenoient le mieux.

Le bruit des amours & des projets d'Iſabelle paſſa bientôt juſqu'à Londres. L'honneur & la ſureté du Trône parurent également en danger au Monarque Anglois. Il redemanda ſa femme avec une colére & des hauteurs qui révoltérent Charles; mais les Spenſers plus habiles gagnérent par leurs profuſions tous ceux qui avoient du crédit ſur le Roi François. Dès-lors les Miniſtres commencérent à faire regarder comme un crime d'Etat l'appui qu'on donnoit à une épouſe viſiblement rebelle, & les dévots comme un crime de Religion, la complaiſance qu'on avoit pour ſes déſordres. Les deux cabales unirent depuis leurs

raiſons & leurs forces. Charles ſentit la néceſſité qu'il y avoit d'abandonner Iſabelle : on a prétendu même, qu'il s'étoit déterminé à la faire arrêter avec ſon fils, pour les renvoyer au Roi d'Angleterre.

La Princeſſe avertie de ce qui ſe tramoit, ſe retira aſſez en deſordre & mal accompagnée dans le Hainaut, où elle fut reçue avec des honneurs extraordinaires. Jean de Hainaut, frere du Souverain de cette Province, ſe piquoit d'avoir toute la valeur & la générosité des Chevaliers errans. Il aſſembla trois cent Gentilshommes avec leſquels il entreprit de ramener en Angleterre Iſabelle qu'il trouvoit d'une beauté parfaite, & dont les avantures avoient fait du bruit. A leur exemple, toute la jeuneſſe de la Cour de Hainaut ſe piqua de pitié & de bravoure, & la Reine paſſa la mer avec environ trois mille de ces illuſtres Avanturiers. A ſon arrivée, la plu-

part des Seigneurs Anglois joignirent des troupes aux ſiennes. *Edouard* livré à l'incertitude qui avoit influé ſur toutes les actions de ſa vie, ſe vit reduit à fuir ſans ſavoir où, & ſans pouvoir ſe fixer dans aucun endroit qui ne fût rempli d'amis chancelans & d'ennemis déclarés. Ne ſachant plus quel parti prendre, ni ſes Miniſtres quel conſeil lui donner, il ſe refugia avec ſon Favori dans le Pays de Galles, & le vieux Spenſer s'enferma dans Briſtol, pour couvrir la fuite du Prince, & pour retarder les progrès des mécontens. Cette ville n'arrêta que peu de jours l'armée de la Reine, & la mort de ſon défenſeur ne ſatisfit pas ſon reſſentiment. Elle ſuivit ſa fortune, qui ne tarda pas à lui livrer le Favori, qu'elle fit mourir, & le Maître qu'elle fit enfermer.

Il eſt des occaſions, où il eſt auſſi embarraſſant de réuſſir que d'échoüer, & Iſabelle ſe trouvoit dans

ces circonſtances. Faire périr le Roi ou le rétablir, il n'y avoit pour elle qu'un de ces deux partis à prendre. L'un mettoit ſes jours en péril, & l'autre flétriſſoit ſa gloire. J'aime à croire, pour l'honneur de l'humanité, que la Reine balança quelque tems entre ſon devoir & ſa ſureté; c'eſt tout ce que la ſuite de l'Hiſtoire nous permet de penſer de plus généreux de ſon caractère. Le Parlement qu'elle aſſembla, & dont elle ordonnoit tous les mouvemens, dépoſa le Roi priſonnier, & éleva ſon fils ſur le Trône. La Reine, à cette nouvelle, joua parfaitement le rôle d'une perſonne affligée, & toute l'Angleterre chercha des adouciſſemens à une douleur qu'on étoit bien perſuadé que la Reine ne ſentoit pas. Le Prince de Galles que ſon âge rendoit moins ſoupçonneux, fut peut-être le ſeul qui ſe laiſſa toucher par ſes feintes larmes. Il en fut ſi attendri, qu'il fit vœu de n'accepter ja-

mais la Couronne pendant la vie du Roi ſon pere, ſans ſon conſentement exprès. Cette réſolution déconcerta le Parlement, & donna ſans doute occaſion à l'ouverture que firent quelques eſprits modérés, d'engager le Roi à céder par une démiſſion volontaire, un ſceptre qu'il ne pouvoit plus porter.

Edouard avoit été eſclave ſur le Trône; il ne fut pas libre dans les fers. Il finit, comme il avoit commencé, en lâche. De ſon conſentement, ſa Couronne paſſa ſur une tête plus heureuſe & plus digne de la porter. A ce prix, on conſentit à le laiſſer vivre: grace, ou outrage inutile; la crainte de quelque révolution fit hâter ſa mort. La Reine Régente, & Mortimer ſon amant & ſon Miniſtre, furent accuſés de cet attentat. Le nouveau Roi le crut d'autant plus aiſément, qu'il les déteſtoit l'un & l'autre pour leur orgueil & leur tyrannie. Il alla lui même

enlever le Favori jusques dans le lit de la Reine, & le fit périr. Isabelle elle-même fut renfermée ; ses jours furent avancés ; & la justice le permettoit à un Roi, mais la nature le défendoit peut-être à un fils.

Telles furent les horreurs qui terminérent le tumultueux & malheureux Règne d'Edouard II. Il fut une preuve, que les tragiques catastrophes sont plus communes sous un Roi sans talens, que sous un tyran sans humanité. On peut le regarder comme le destructeur de la Monarchie Angloise. En partageant l'autorité des loix avec son Parlement, il laissa à sa Nation une semence de guerres civiles que des torrens de sang n'ont pu étouffer. Ce Prince fut la premiére victime de ses imprudences : & l'Histoire d'Angleterre qui n'est guéres qu'une liste terrible des plus grands malheurs, n'offre peut-être pas des infortunes qu'on puisse comparer aux siennes.

VI. ÉPOQUE.

Les Communes usurpent le pouvoir législatif sous le Règne d'EDOUARD *IV.* 1461

SI l'art de règner n'est que celui d'assurer le bonheur des Peuples, & la dignité, l'autorité, le repos des Souverains, on peut dire qu'Edouard III. que les Anglois nous donnent pour un des plus grands Princes qui ait jamais tenu le sceptre, ne fut pas un grand Roi, à prendre ce titre dans toute son étendue. Ce Monarque abrégea, par la déposition du Roi son pere, le chemin qui devoit le conduire au Trône; il l'illustra dans la suite par ses exploits; enfin il le deshonnora par des amours ridicules & surannés. Son orient fut criminel, son midi héroïque, son couchant malheureux. Il

fit de grandes choſes, & ſes admirateurs prétendent qu'il les fit par des motifs encore plus grands. A les entendre, ſa grandeur d'ame étoit ſans ambition, ſon courage ſans emportement, ſon autorité ſans précipitation, ſa juſtice ſans cruauté, ſa vivacité ſans imprudence, ſa diſcipline ſans rigueur, ſon reſſentiment ſans vengeance, ſon autorité ſans orgueil. Les Anglois diſent ordinairement tant de mal de leurs Rois, qu'on leur pardonneroit ſans peine d'outrer l'éloge de celui-ci, ſi ce Prince leur étoit cher par un motif plus juſte & plus généreux, que celui de ſes ſuccès & de ſa haine contre la France.

Il ſe peut après tout, qu'Edouard eut été un Monarque parfait ſur un autre Trône, mais celui des Anglois eſt ſi orageux & ſi gliſſant, que je le crois plus difficile à remplir que celui de la plupart des autres Peuples. Il paroît que ce Prince ne con-

nut pas les intérêts de sa Couronne; ou qu'il craignit le génie de ses Sujets. Il manqua de lumiéres ou de fermeté. Les brêches faites à l'autorité Royale sous un Roi méprisé, devoient être réparées par un Prince admiré, avant que le tems les eut affermies. Il falloit, je l'avoue, braver quelques murmures, & courir peut-être quelques risques pour y réussir; mais a-t'on droit au titre de Grand, quand on est rebuté par de tels obstacles?

Pour éviter un léger péril, Edouard jetta ses successeurs dans les plus grands dangers: il n'eut de courage que pour vaincre ses ennemis, & il en manqua pour forcer ses Sujets à devenir heureux. S'il fit le bonheur de la génération qu'il gouvernoit, ce fut aux dépens des générations qui la devoient suivre. Dépourvu de vues générales, & entraîné par le cours des circonstan-

voyance plus loin que ſon Régne. Il parut plutôt faire la guerre par inquiétude que par ambition. Tout le crédit qu'il avoit dans ſon Parlement, il le fit ſervir à ſes conquêtes, au lieu qu'il auroit dû faire ſervir ſes conquêtes à ſe rendre maître de ſon Parlement, & à le reſſerrer dans ſes vraies bornes. L'envie d'être aimé, & de petits intérêts particuliers, qui ſont la ruine de la politique, lui firent négliger ou ſacrifier les avantages de ſa Couronne : ſes triomphes même en élevant le courage & les prétentions des Anglois, devinrent funeſtes à ſes ſucceſſeurs. On eſt fâché de le dire, quoique vrai; un Roi d'Angleterre doit mettre ſes Sujets au nombre de ſes ennemis, mais ennemis, dont il eſt pourtant obligé de faire la félicité ; & Edouard fut ſi éloigné de ſentir cela, qu'il voulut régner ſur les Anglois, comme il avoit règné ſur un autre Peuple. Enfin l'Angle-

terre auroit eu besoin d'un Maître consommé dans l'art de règner, & celui dont je parle ne fut qu'un Héros instruit dans celui de vaincre. Il eut un grand nombre de fils qui furent sa force durant sa vie, & la ruine de ses Etats & de l'autorité Royale après sa mort.

Les descendans des Ducs d'Yorck & de Lancastre son troisiéme & quatriéme fils, se disputérent long-tems & vivement la Courronne. Pour appuyer leurs prétentions, il se forma deux Factions célébres en Angleterre, sous le nom de Rose-Rouge & de Rose-Blanche. La premiére appuyoit la Maison de Lancastre, & la seconde la Maison d'Yorck. L'Histoire est souillée des horreurs ausquelles ces Factions se livrérent. Leur fureur égale à l'ambition des Chefs, fit de l'Angleterre, pendant près d'un siécle, un théâtre de carnage & de sang. Il s'établit entre les ·inces des deux Maisons, des prin-

cipes ſanglans qu'on a peine à croire. Les Chefs des deux Partis ne paroiſſoient ſe faire la guerre, que pour ſavoir qui auroit droit d'exterminer plus de Citoyens. Ces tyrans ne ſe laſſérent jamais de leurs barbaries; & par un déſeſpoir affreux, la Nation entiére s'aſſocia en quelque ſorte à leurs fureurs & à leurs haines. Dès-lors ce ne fut plus une guerre réglée, c'étoient des maſſacres continuels. On ne demanda plus, on ne fit plus de quartier. Il ne fut plus permis de vivre en paix, ni d'y laiſſer vivre les autres; & les Anglois ne voulûrent plus de maîtres, qui n'euſſent été portés ſur le Trône par des fleuves de ſang.

Les Monarques voulurent s'aſſurer par l'infamie un Trône qui auroit été mieux affermi par le courage; ils ne regardérent leur élévation que comme le pouvoir de faire des crimes. Ne trouvant pas dans leur génie des reſſources pour ſurmonter

les périls qui les entouroient, ils appellérent à leur secours les forfaits; ils furent tous des monstres ou par foiblesse ou par cruauté; & l'échaffaut ne fut pas le supplice le plus barbare & le plus honteux qu'ils firent souffrir à leurs ennemis.

Aussi éprouvérent-ils les inquiétudes que donne une élévation achetée au prix de l'honneur & de la vertu. Comme la plupart n'avoient formé de plan que pour leur élévation, & n'en avoient pas fait pour la soutenir, ils furent renversés. Après la premiére yvresse de la nouveauté, les Peuples abandonnoient l'idole qu'ils s'étoient faite. Les Anglois animés de cet esprit d'indépendance qui les porte à secouer le joug; ou de cette impatience qui leur fait désirer de changer de maître, ne mirent plus de bornes à leurs entreprises. On avoit donné le Trône sans équité, & on l'ôtoit par caprice; les détrônemens flattoient la vanité de la Na-

tion, & lui servoient d'occupation. Le Peuple voyant successivement passer sous ses yeux plusieurs Rois, ne s'accoûtuma à aucun, & la revolte perdit ce qu'elle avoit d'odieux, parce qu'elle devint fréquente & générale.

Le Parlement profita de ces divisions pour achever de ruiner l'autorité Royale. On l'a pû remarquer jusqu'ici. Ce n'est que dans les malheurs de la Patrie, que ce grand Corps a puisé ses droits. Il lui a fallu exciter des troubles ou les fomenter pour parvenir à se rendre redoutable à ses Maîtres. Ses prétentions ou ses chiméres furent sur-tout nourries par les deux Factions, qui se disputoient non le cœur, mais le sceptre des Anglois. Il est vrai que les Pairs n'avoient rien à désirer, depuis qu'ils partageoient le droit des loix avec leurs Souverains; mais les Communes ne jouïssoient pas de cet avantage; elles le souhaitoient pour-

tant paſſionnément, & elles l'acquirent de la maniére que nous allons dire.

Après la mort d'Edouard III. Richard II. fils de ce Prince de Galles qui fut le plus grand homme & le plus honnête homme de ſon ſiécle, monta ſur le Trône. Il n'y porta ni les vertus d'un Chrétien, ni les qualités d'un honnête homme, ni les talens d'un grand Roi. Son Règne fut celui des femmes, des Favoris, des Miniſtres. Il manqua également d'eſprit, de cœur, de mœurs. Il ne ſçut ni parler, ni agir, ni mourir en Prince.

Le Duc de Lancaſtre qui le détrôna, prit le nom de Henri IV. Le nom d'un uſurpateur réveille naturellement de grandes idées. Celui dont nous parlons n'eut, par un privilége humiliant, ni des vices éclatans, ni l'apparence de grandes vertus. Il connoiſſoit peu la guerre, médiocrement le cabinet, ſouve-

rainement l'intrigue. Son Règne ne fut ni obſcur, ni brillant; ſa domination ni tyrannique, ni paternelle; ſon Etat ni violemment agité, ni toujours tout-à-fait tranquille. Il fut loué des Eccléſiaſtiques, parce qu'il défendit les biens du Clergé contre les entrepriſes du Parlement: des dévots, parce qu'il fit bruler les Hérétiques: des Poëtes qui commencérent alors à fleurir en Angleterre, parce qu'il les paya bien.

HENRI V. ſon fils & ſon ſucceſſeur fut, aux yeux d'un Anglois, plus qu'un Alexandre, aux yeux d'un François preſque un Neron, aux yeux d'un Citoyen du monde, un ambitieux qui ſe laiſſa aller à quelques barbaries, & un Conquérant qui n'eut que des ſuccès la plupart faciles. Il dut la conquête de la France, un peu à ſa valeur & beaucoup à l'imbécillité de Charles VI. aux fureurs de la Reine, à la jeuneſſe du Dauphin, aux diviſions des Miniſtres,

Son héritier HENRI VI. n'eut pas ſon bonheur, encore moins ſon mérite. Son incapacité le rendit mépriſable à ſes Sujets; la pureté de ſes mœurs le garantit de leur haine, Ce ſentiment violent étoit reſervé tout entier pour la Reine Marguerite d'Anjou, qui ne lui laiſſoit que le nom de Roi. Cette Princeſſe, la plus belle de ſon ſiécle, brilloit également dans un cercle, par les agrémens de ſa converſation; dans une ſociété de gens d'eſprit, par la fineſſe & la juſteſſe de ſes idées; dans le Gouvernement de l'Etat, par l'étendue de ſon génie; à la tête des armées, par ſa valeur; dans un parti, par l'eſprit d'intrigue: ce fut un caractère extrême à qui on ne peut reprocher, que d'avoir outré toutes les vertus. Sa nobleſſe dégénera en fierté, ſa fermeté en tyrannie, ſa bravoure en témérité, ſa politique en artifice, ſa conſtance en obſtination. Un autre auroit peut-être ſauvé l'Etat avec un mérite

mérite ordinaire; Marguerite le perdit par de grands talens.

L'empire qu'elle avoit pris ſur le Roi & ſur ſes Sujets, indiſpoſa toute la Nation. Les Peuples parurent diſpoſés à changer de maître; & la Maiſon d'Yorck ſaiſit ce précieux moment pour faire valoir ſes droits.

Richard, qui en étoit le Chef, avoit de l'eſprit, de la valeur, de l'ambition. Il étoit d'une diſſimulation profonde, d'un ſecret impénétrable, d'une fermeté auſſi ſupérieure aux revers qu'incapable d'inconſtance. Inſtruit par le paſſé, & attentif au préſent, l'avenir ſe développoit à ſes yeux. Il ſe connoiſſoit en hommes; il ne ſe trompa jamais dans le choix qu'il fit de ſes confidens ou de ſes amis. Enfin il avoit deux fils capables de l'aider dans l'exécution de ſes projets, & de la pourſuivre, en cas qu'il vînt à manquer.

Avec ces avantages le Duc

d'Yorck pouvoit réussir : mais il parut presque impossible qu'il ne réussit pas, quand il eut mis dans ses intérêts les deux hommes d'Angleterre les plus estimés & les plus dignes de l'être, les Comtes de Salisburi & de Warwick. Le pere étoit l'homme de son siécle le plus modeste, & le fils le plus magnifique. L'un étoit plus grand homme de cabinet, & l'autre avoit plus le talent de la guerre. Le premier avoit un courage prudent, le second un héroïsme qui rendoit la prudence presque inutile. Salisburi savoit s'accommoder à sa fortune, Warwick se rendoit l'arbitre de la sienne. Le vieux ne perdit jamais d'ami, le jeune ne manqua jamais aucun de ceux qu'il voulut avoir. On jugeoit l'un digne de tous les emplois qu'il avoit eu, on croyoit l'autre supérieur à toutes les places. Le pere eut été le plus grand homme d'Angleterre, si son fils ne l'eut surpassé.

Ce Triumvirat eut les ſuites qu'on en devoit naturellement attendre. La perte de deux cent mille hommes, d'environ quatre-vingt Princes du Sang, de preſque tous les grands Seigneurs du Royaume, furent les fruits malheureux d'une union, que, malgré tant d'horreurs, on eſt fâché de ne pouvoir pas trouver criminelle. Les étrangers prirent parti dans ce différend, ſelon leur caprice ou leurs intérêts. La France fut pour la Roſe-Rouge, & le Duc de Bourgogne pour la Roſe-Blanche.

Henri fut d'abord défait & pris par le Duc d'Yorck, qui ſe fit déclarer Protecteur & Gouverneur Général du Royaume. Les choſes furent pouſſées plus loin quelque tems après; il établit dans un Parlement ſes droits à la Couronne, & fit décider par la Chambre Haute, que Henri la porteroit pendant ſa vie, & que la Maiſon d'Yorck lui ſuccéderoit.

C'en étoit trop pour un Sujet, &

trop peu pour un homme qui ne prétendoit plus l'être. Après avoir aſpiré au Trône, le Duc ne devoit ſe prêter à aucun accommodement qui l'en éloignât. Ce tempérament ne fut pas du goût d'une Nation qui eſt extrême. Il diminua les eſpérances de ſon parti, & releva le courage des Chefs de la Roſe-Rouge, qui paſſérent dans le camp & ſous les drapeaux de la Reine.

Cette Princeſſe, ſupérieure à ſes diſgraces, fit paſſer tout ſon reſſentiment, tout ſon courage, tout ſon déſeſpoir dans leur ame. Ces armes les rendirent invincibles, & les firent triompher de leur ennemi. Le Duc d'Yorck & ſon ſecond fils le Comte de Rulland périrent dans une bataille qui fut livrée dans ces circonſtances: Mylord Saliſburi n'échappa à la fureur du ſoldat que pour porter ſa tête ſur un échaffaut.

L'habile Reine ne s'amuſa pas à goûter la douceur de ſa victoire, elle

en pourſuivit les fruits. Warwick, qui étoit dans Londres, en ſortit pour lui en diſputer l'entrée. Un ſecond ſuccès couronna le courage de Marguerite. Le Comte fut défait, mis en fuite; & le Roi, dont on lui avoit confié la garde, fut délivré. Ce malheureux Prince recouvra tout à la fois ſa liberté, ſa femme, ſon fils unique, ſa couronne; & s'il eut été capable de ſentiment, il auroit eu la conſolation de devoir tous ces avantages à la perſonne du monde qu'il aimoit le plus.

La Reine ne doutoit point que deux grandes victoires ne lui ouvriſſent les portes de la Capitale. Elle s'y préſenta avec la confiance ordinaire aux vainqueurs. Les partiſans de la Maiſon d'Yorck firent habilement tourner en négociation une affaire qui auroit dû ſe terminer par l'épée. Ils rallentirent les démarches de Marguerite, & hâtérent celles du nouveau Duc d'Yorck. Ce Prince,

certaine. Enfin Edouard & Warwick, les deux Chefs de la faction d'Yorck, la fixérent dans leur parti par des actions extraordinaires, qu'il n'y a que les grandes ames qui puissent croire. Assurés de la victoire, les deux fiers Vainqueurs laissérent à leurs Lieutenans le soin de la poursuite, & prirent en diligence le chemin d'Yorck, avec l'espérance d'y surprendre Henri & Marguerite qui s'y étoient retirés avant la bataille.

La Princesse instruite de ses malheurs, venoit d'en partir avec son fils & son époux. Cette intrépide Reine, qui contre son inclination, ses intérêts & sa couronne, ne s'étoit pas trouvée à l'action, & étoit restée auprès de l'imbécille Roi pour le rassurer, se retiroit avec précipitation en Ecosse pour y attendre un meilleur tems, ou y préparer une nouvelle révolution. Cette fuite mit la gloire d'Edouard à couvert, ou la

journa. Peut-être auroit-il souillé sa victoire. Peut-être l'auroit-il rendue plus éclatante. Son ambition & sa générosité donnent de la vraisemblance aux deux conjectures. Quoi qu'il en soit, il ne séjourna à Yorck & aux environs, qu'autant le tems qu'il en falloit, pour recevoir les soumissions des Vaincus, & les mettre hors d'état de les retracter : il partit ensuite pour Londres.

Le Parlement fut aussi-tôt convoqué. Comme la victoire rend tout facile & tout juste, cette assemblée approuva solemnellement tout ce que le Peuple avoit fait, il y avoit trois mois, en appellant *Edouard* au Trône, & tout ce qu'avoit fait *Edouard* lui-même en y montant. Cette résolution assortie aux circonstances, fut reçue avec un applaudissement dont les Anglois sont rarement prodigues, & suivie d'une innovation dans le Gouvernement, dont les événemens pos-

après avoir défait une armée de Lancaſtriens près d'Hereford, avoit raſſemblé les débris de Warwick, & marchoit à grandes journées vers Londres. Il y entra ſans obſtacles. Après s'être mis fiérement & ſans délai la couronne ſur la tête, & pris le nom d'Edouard IV. il ſuivit la Reine qui ſe retiroit, & qui n'avoit pas jugé à propos de hazarder une action ſous les murs d'une Ville qui lui étoit contraire.

Les armées ſe joignirent aux environs d'Yorck. Elles avoient toutes deux des motifs pour ſouhaiter le combat, & des raiſons pour eſpérer la victoire. Henri, ou la Reine ſous ſon nom, n'eſpéroit de remonter ſur le Trône que par des ſuccès: Edouard ne pouvoit s'y maintenir que par des triomphes. Le premier ſe trouvoit dans une Province qui lui étoit favorable, & où ſes armes avoient été deux fois heureuſes: le ſecond ſur une terre rougie du ſang

de ſon pere, de ſon frere, & de Salisburi, le plus ardent de ſes amis. L'un avoit à ſoutenir le déſeſpoir de ſes partiſans ; & l'autre l'orgueil des ſiens. Le Roi fugitif avoit plus de troupes ; mais le nouveau Roi en avoit de meilleures.

La fureur des Guerres civiles n'a peut-être jamais autant éclaté que dans cette ſanglante journée. Les Anglois y combattirent avec toute la vivacité de leur Nation, & avec une opiniâtreté qui eſt peut-être d'un autre climat. Des deux côtés on ne ſongeoit qu'à vaincre ou à périr. Perſonne n'étoit occupé du ſoin de ſes jours, on ne l'étoit que de la perte de l'ennemi. Ceux qui tomboient étoient remplacés par ceux qui les ſuivoient, avec un ſang froid qui ſe trouve rarement avec les grandes paſſions, mais qui les rend toujours plus terribles. Quarante-mille morts couvroient le champ de bataille ; & la fortune ſembloit in-

certaine. Enfin Edouard & Warwick, les deux Chefs de la faction d'Yorck, la fixérent dans leur parti par des actions extraordinaires, qu'il n'y a que les grandes ames qui puissent croire. Assurés de la victoire, les deux fiers Vainqueurs laissérent à leurs Lieutenans le soin de la poursuite, & prirent en diligence le chemin d'Yorck, avec l'espérance d'y surprendre Henri & Marguerite qui s'y étoient retirés avant la bataille.

La Princesse instruite de ses malheurs, venoit d'en partir avec son fils & son époux. Cette intrépide Reine, qui contre son inclination, ses intérêts & sa couronne, ne s'étoit pas trouvée à l'action, & étoit restée auprès de l'imbécille Roi pour le rassurer, se retiroit avec précipitation en Ecosse pour y attendre un meilleur tems, ou y préparer une nouvelle révolution. Cette fuite mit la gloire d'Edouard à couvert, ou la

borna. Peut-être auroit-il souillé sa victoire. Peut-être l'auroit-il rendue plus éclatante. Son ambition & sa générosité donnent de la vraisemblance aux deux conjectures. Quoi qu'il en soit, il ne séjourna à Yorck & aux environs, qu'autant de tems qu'il en falloit, pour recevoir les soumissions des Vaincus, & les mettre hors d'état de les retracter : il partit ensuite pour Londres.

Le Parlement fut aussi-tôt convoqué. Comme la victoire rend tout facile & tout juste, cette assemblée approuva solemnellement tout ce que le Peuple avoit fait, il y avoit trois mois, en appellant *Edouard* au Trône, & tout ce qu'avoit fait *Edouard* lui-même en y montant. Cette résolution assortie aux circonstances, fut reçue avec un applaudissement dont les Anglois sont rarement prodigues, & suivie d'une innovation dans le Gouvernement, dont les événemens pos-

térieurs feront sentir l'importance.

Il est certain que c'est sous le Regne de ce Monarque, que la Chambre Basse a commencé à jouïr de la puissance législative. On ne sçait pas précisément quelle année, parce que les titres, qui en font foi, sont sans date. On conjecture avec vraisemblance, qu'*Edouard*, par ce privilége, voulut rendre son couronnement agréable au Peuple qui y paroissoit si sensible. Alors l'ancien stile des actes du Parlement fut changé. Au lieu de dire comme autrefois, *Accordé aux priéres & aux supplications des Communes par le Roi & les Seigneurs*, on mit: *Accordé par le Roi & les Seigneurs, avec le consentement des Communes.* Il est vrai que la partie du Gouvernement qu'on appelle *exécutif* fut toujours retenue par *Edouard* & ses successeurs. L'inspection sur l'exécution des Loix est un droit & une prérogative inséparable de la Royauté, dont la fin

eſt la conſervation du repos public, & l'adminiſtration de la juſtice entre tous les Membres du Corps politique. Cependant les Anglois ont encore trouvé cette autorité exceſſive : le Parlement s'eſt mis inſenſiblement en poſſeſſion de citer à ſon Tribunal tous ceux à qui le Roi a confié quelque partie de cette puiſſance.

Après les premiers jours donnés au ſoin de l'État, *Edouard* ſe livra entiérement à ſon caractère. Il y avoit, ſi on oſe dire, deux hommes différens dans la perſonne de ce Prince. Ses propres ennemis avoient admiré dans lui une élévation de ſentimens, une étendue de génie, une fierté de courage, une ſuite de vues ; cette activité, cette prudence, cette générofité qui avoit préparé & amené ſes ſuccès : ſes amis même ne virent depuis qu'un voluptueux, un indolent, un efféminé. Au-deſſus de l'homme dans le cours

de ſes exploits, il parut au-deſſous des femmes dans la ſuite de ſes plaiſirs. Il ſe livra à des amours de tous les genres. Il en eut de ſérieux & d'enjoués, de nobles & de bas, de vagues & de fixes, de paſſionnés & de frivoles. Il attaquoit toutes les femmes par eſprit de débauche, & s'attachoit pourtant à quelques-unes par des paſſions ſuivies. Trois de ſes maîtreſſes le captivérent plus longtems. Il étoit charmé, diſoit-il, de la gayeté de l'une, de l'eſprit de l'autre, & de la piété de la troiſiéme, qui ne ſortoit guéres de l'Egliſe que quand il la faiſoit appeller.

Ce qu'*Edouard* avoit éprouvé dans le cours de ſes galanteries, lui avoit perſuadé que ſa bonne mine lui donnoit des droits aſſurés ſur le cœur de toutes les femmes. Une veuve de qualité, nommée Eliſabeth Vodwile, qui ſans beauté avoit l'art de plaire, & à qui l'ambition tenoit lieu de ſageſſe, renverſa ce ſyſtême

d'amour propre. Tout ce que le Trône a de plus brillant, la paſſion de plus vif, l'autorité de plus fort, la profuſion de plus ſéduiſant, fut inutilement employé contre la fiére Vodwile. On ne lui put jamais arracher que ces paroles accablantes pour un amant: *Je n'ai pas aſſez de naiſſance pour pouvoir eſperer d'être Reine; & j'ai trop d'honneur pour m'abaiſſer à être Maîtreſſe.* Edouard, après avoir noué inutilement mille intrigues pour ſe guérir de ſa paſſion, en vint où l'adroite veuve avoit voulu l'amener. Il la couronna; & ce mariage plongea l'Angleterre dans de nouveaux troubles.

Varwick, qui avoit paſſé la mer pour demander au nom de ſon Maître une Princeſſe de Savoye, ſentit trop vivement le ridicule du perſonnage qu'on lui faiſoit jouer. Ne doutant point qu'on n'eut formé le projet de le rendre la fable de l'Europe, il conçut le deſſein d'une vengeance

éclatante; & il hâta son retour pour l'exécuter. Les mécontens s'étant joints à lui, il marcha au-devant du Prince qui venoit à sa rencontre, le bat [illegible] le fit prisonnier. Trop de bonheur aveugle souvent. Un prisonnier de cette importance ne pouvoi [illegible] gardé; cependant [illegible] qu'il s'échappa, remit sur pied u [illegible] mée, défit à son tour Varwi [illegible] bligea à se retirer en Fra [illegible] grand homme associa sa venge [illegible] à celle de Marguerite qu'il y trouva. Il se forma de la réunion de leurs amis un parti qui détrôna Edouard.

Ce Prince abandonna le Trône & l'Angleterre pour peu de tems. Quelques secours qu'il trouva dans l'amitié du Duc de Bourgogne, le mirent en état de recommencer la guerre; & avec une hardiesse qui cesse d'être témérité dans les grands hommes, il se présenta d'abord sous les murs de Londres. Trois choses lui en ouvri-

rent les portes. Le Parlement, dont il avoit augmenté la puissance; les Habitans, avec qui il avoit contracté de grandes dettes, & qui étoient bien-aises que leur Créancier fût en état de les payer; les Bourgeoises, qu'il avoit honorées, & qui espéroient d'être encore honorées de ses bonnes graces. Les secours, qu'Edouard trouva dans la Capitale, le mirent en état d'aller combattre Varwick qui fut battu & tué; le Prince de Galles périt dans une seconde bataille, & Henri VI. dans sa prison. La captivité de Marguerite acheva de pacifier l'Angleterre. Edouard libre de toute inquiétude se livra entiérement au plaisir. Son affabilité lui gagna tous les cœurs; & la volupté corrompit le sien. Il aima trop le sexe, & en fut trop aimé. Ce goût fit tort à sa fortune & flétrit sa gloire. Il commença son Règne en Héros, & le finit en débauché.

ſans honte, il n'avoit manqué à rien de ce qu'un grand Capitaine pouvoit faire; mais il mépriſa ceux qui le lui conſeilloient. Sa valeur redoubla avec le péril. Il porta l'indifférence pour la vie, auſſi loin qu'elle pouvoit aller. Il ne ſuccomba, qu'après avoir fait des efforts, dont on eſt fâché de trouver un ſi méchant homme capable.

La mort du tiran occaſionna la fuite de quelques-uns de ſes Partiſans, & la ſoumiſſion du grand nombre. Richemont les reçut avec bonté, & leur permit de ſe ranger ſous ſes etendarts. Les vaincus & les vainqueurs ne compoſérent plus dès-lors qu'une même armée. Les Anglois des deux partis oubliérent qu'ils avoient été ennemis; ils ſe ſouvinrent ſeulement qu'ils étoient Anglois. L'amour de la Patrie prit dans tous les cœurs la place des fureurs civiles. D'une voix unanime, on proclama Richemont Roi d'An-

re; mais il abusoit de la paix pour répandre celui de ses ennemis. Sa férocité & son ambition furent les deux sources de ses cruautés; & il immola presqu'autant de victimes à son tempérament, qu'à ses intérêts. Ses caresses étoient perfides: elles annonçoient à ceux qui en étoient l'objet, une trahison ou un assassinat. Personne ne fut en sureté sous ce Regne; parce que ceux qui auroient pu se rassurer sur l'innocence de leurs mœurs, avoient à craindre l'imagination du Monarque. Il étoit avide du bien d'autrui, & prodigue du sien. Peu de Politiques ont mieux noué que lui une intrigue; & personne n'en a jamais mieux sçu profiter. Tout parloit en lui ou se taisoit à son gré. Jamais on ne lut dans ses yeux les secrets, que cachoit son ame. Il ne communiquoit ses projets qu'à ceux dont il ne pouvoit se passer dans l'exécution; & jamais l'instant de la confiance ne prévint

celui de la néceſſité. Il n'abandonnoit rien au hazard dans ſes entrepriſes, ce qui eſt ſouvent un défaut en politique; & ce ſyſtême nuiſit plus d'une fois à ſes intérêts. Ce fut un monſtre qui eut de grands talens, point de vertus, & tous les vices.

L'horreur d'un tel caractère étonna les Anglois mêmes. Les plus ſages d'entr'eux formérent le difficile projet de réunir les forces des deux Roſes contre le tiran. Après bien des aigreurs & des ſoins, on réuſſit à faire agréer aux Chefs des deux Partis le mariage d'Eliſabeth fille aînée d'*Edouard* & héritiére de la Maiſon d'Yorck par ſon pere, avec le Comte de Richemont héritier de la Maiſon de Lancaſtre par ſa mere Marguerite de Sommerſet. Richemont, triſte & unique reſte d'un ſang reprouvé, paſſoit dans l'eſclavage, loin de ſa Patrie, une vie que ſes ancêtres avoient finie dans des batailles ou ſur l'échaffaut. Proſcrit

comme eux, ce jeune Prince s'étoit embarqué pour aller chercher un azile que l'Angleterre lui refusoit. La mer le jetta sur les Côtes de Bretagne, dont le Souverain, gagné par des présens, ou intimidé par des menaces, le retenoit depuis dix-sept ans dans les fers. Richemont fut assez heureux pour briser sa prison, dans le tems même que les vœux de sa Nation l'appelloient au Trône; & que les soins, les risques même de ses amis lui en applanissoient le chemin. Il les joignit avec un secours de quatre mille Normands, que lui avoit accordé la France; & il marcha sans tarder à Richard.

La bataille commença au lever du soleil. Elle paroissoit tourner favorablement pour le Roi, plus grand homme de guerre que son rival, lorsque la trahison de plusieurs des siens, & un secours considérable qui arriva au Comte, firent changer le sort du combat. Richard pouvoit se retirer

Avant que ſes droits ou ſes ſuccès lui euſſent donné la Couronne, les Seigneurs étoient ſeuls maîtres, ſeuls propriétaires des terres. C'étoient comme autant de Souverains, qui tenoient leurs Cours ſéparées dans les Provinces, & qui y exerçoient leur domination ou leur tyrannie. La loi leur défendoit d'aliéner leurs Domaines, & de vendre leurs Fiefs. Cette loi avoit toujours été inviolablement obſervée. Les Communes étoient leurs Vaſſaux. Ils étoient obligés de prendre les armes par leurs ordres, de ſervir à la guerre ſous leur conduite, & de paroître à leur ſuite dans toutes les occaſions publiques.

Henri, pour affoiblir le pouvoir des Grands, qui par le ſecours de leurs eſclaves balançoient l'autorité Royale depuis trop long-tems, fit propoſer ſous main dans le Parlement un Acte, qui permit aux Seigneurs d'aliéner leurs terres en faveur

eur de qui ils voudroient. Les Pairs mollis par le luxe & ruinés par les uerres civiles, goûtérent une ouerture si favorable à leur cœur & leur situation. L'argent immense u'on leur offroit de leurs Fiefs, leur t sacrifier leurs plus précieux intéts. Ils ne s'apperçurent pas, ou e voulurent pas s'appercevoir, ue cet arrangement, qui leur étoit i agréable, deviendroit funeste à eurs descendans. Ils manquérent le lumiéres; mais le Roi en manqua comme eux. Cette innovation, n élevant extrêmement les Communes, est devenue par dégrés la uine du pouvoir Royal & de l'Aistocratique.

La conduite de Henri en cette ocasion & en plusieurs autres, me feoit pancher à croire avec quelques Historiens, que ce Prince ne fut pas n politique du premier ordre. Il voit du bon sens; mais il manquoit le génie. Son jugement étoit net;

mais ſon imagination froide. Il avoit le coup d'œil infaillible; mais il ne l'avoit pas perçant. Il ſaiſiſſoit bien les conſéquences; mais les grands, les premiers principes lui échappoient. Il réuſſit dans tous ſes projets; mais ſes entrepriſes portoient empreinte la médiocrité de ſon caractère. S'il n'eut pas la pénétration néceſſaire pour prévenir les conjurations, il eut une ſageſſe & une valeur ſuffiſantes pour les diſſiper. Sans paroître jaloux de ſon autorité, il gouverna ſeul: une application forte & continuelle lui tenoit lieu de facilité & de génie. Tout ce qu'il y avoit d'Anglois éclairés travailloient pour ſa gloire, ſans qu'ils s'en doutaſſent. Il les conſultoit; mais il avoit le ſecret de paroître recevoir leurs lumières, plutôt par eſtime ou par modeſtie, que par beſoin. Son air myſtérieux ſervit admirablement à couvrir la lenteur de ſes réflexions, & à lui donner une réputation de fineſ-

ſe, dont on prétendoit découvrir les reſſorts ſecrets juſques dans les événemens les plus indifférens, ou même dans les fautes qui lui échappoient. Par un contraſte aſſez ſingulier, il fut à la fois avare & magnifique, & ſa politique tira parti de ces deux paſſions, ou de ces deux goûts: par l'un il impoſoit, & l'autre lui fourniſſoit des tréſors qui le mettoient en état de ſe faire craindre. La nature ne l'avoit pas deſtiné à être un grand homme; mais il le parut, & ne fut peut-être pas loin de le devenir.

Avec moins de talens & plus de vices, Henri VIII. ſon fils & ſon ſucceſſeur règna plus paiſiblement, plus abſolument. Ce Prince dut l'autorité aſſez étendue qu'il exerça, à un événement malheureuſement célébre, qui dans un autre ſiécle ou ſous un autre climat l'auroit perdu ſans reſſource. Il inſpira du reſpect pour le Trône à ſon Parlement, en

lui donnant du mépris pour la Thiare. Il resserra les liens qui lui unissoient ses Sujets, en brisant ceux qui les tenoient attachés à Rome. Les Anglois trouvérent plus beau, ou seulement plus singulier, d'être les arbitres de la Réligion que de l'Etat; & ils se livrérent à ce changement de scéne, avec une fureur qui n'est pas d'un Peuple philosophe, mais qui étoit favorable aux desseins de Henri.

Ce Monarque portoit impatiemment le joug qui l'unissoit à la veuve de son frere. Ce lien, qui lui avoit été d'abord odieux, lui étoit devenu avec le tems insupportable. L'intérêt politique avoit long-tems prévalu; l'intérêt du cœur prenoit insensiblement le dessus. Une vieille femme, qui avoit de l'humeur, ne pouvoit pas balancer une jeune maîtresse qui avoit du manége. Anne de Boulen avoit toute la tendresse du Roi; Catherine d'Arragon étoit pri-

vée même des attentions lès plus froides.

Tandis que l'amour inſpiroit des ſouhaits à Henri pour l'élévation de ſa Maîtreſſe, la haine de l'Empereur dictoit à Wolſey des projets pour la chute de la Reine qui étoit ſa tante. Le Maître & le Favori unirent leur paſſion & leur fureur : ils jettérent les fondemens du fameux divorce qui a perdu la Religion en Angleterre; & qui du Pays des Martyrs, en a fait la Patrie des Incrédules.

La Cour de Rome, où cette grande Cauſe fut d'abord plaidée, avoit alors pour Chef Clement VII. de la Maiſon de Medicis. Ce Pontife reduiſit malheureuſement en négociation une affaire, où il ne falloit que les lumiéres du Saint Eſprit ; il voulut être politique, où il ne s'agiſſoit que d'être Chrétien. La crainte d'offenſer Charles-Quint & ſes amis, s'il conſentoit à la diſſolution du mariage ; l'inconvénient d'aigrir Henri &

ses [illegible]lliés s'il n'y consentoit pas; les avantages de sa Maison, dont le sort dépendoit de l'Empereur; les intérêts du Saint Siége, qui exigeoient de grands ménagemens pour l'Angleterre; sur-tout le caractère irrésolu de Clement, qui avoit passé sa vie à vouloir & à ne [illegible]uloir pas, à lever des armées & à [illegible] congédier, à faire des allianc[illegible] les rompre: tout cela forma ur [illegible]d nombre d'intrigues, qui [illegible]n de se dénouer, se multiplioier [illegible] s'embrouilloient tous les jours.

L'amour, & sur-tout l'amour d'un Souverain, ne s'accommode pas des lenteurs de la Cour de Rome. Henri chercha dans ses Etats des facilités qu'il n'avoit pas trouvées chez les Etrangers. Cranmer, Archevêque de Cantorberi, prononça la sentence de divorce, que le Pape avoit toujours différée sous divers prétextes; & Anne monta fiérement sur un Trône, dont on força Catherine à

descendre après 22 ans de règne.

Charles-Quint que les Espagnols comparent souvent à Salomon pour la sagesse, à César pour la valeur, à Auguste pour la fortune, ne se dissimula pas, qu'on n'avoit dégradé sa tante que pour l'outrager lui-même. Il sentit cet affront en Prince qui n'étoit pas accoutumé à en recevoir. Toute l'Europe entendit ses plaintes ; & Rome se chargea de les justifier. Cette Cour, dont la circonspection est connue & admirée de toute la terre, s'éloigna de ses maximes en cette occasion. Après avoir été trop lente, lorsqu'il s'agissoit de faire grace, elle se montra précipitée lorsqu'il fut question de lancer la foudre. En se hâtant de fulminer la Sentence d'excommunication, Clement s'assura la réputation de Pontife imprudent ; & Henri, en la méprisant, la réputation d'un Prince sans Réligion.

Malheureusement pour l'Angle-

terre, l'exemple du Roi y fut plus contagieux qu'il n'a accoutumé de l'être. Le Parlement abandonna la véritable Réligion avec une facilité, qu'on ne lui a pas trouvée pour lui faire quitter la mauvaise. Tous ceux que l'autorité de ce grand Corps n'entraîna pas, portérent leur tête sur un échaffaut, & par un événement, qui n'est pas à l'honneur de la constance Angloise, le nombre de ces ames fermes se trouva moins grand, qu'il ne l'a été dans de semblables occasions chez tous les autres Peuples.

Il faloit flatter l'indépendance des Anglois par un aussi grand objet que l'étoit un schisme, pour fixer le Parlement, de tout tems si inquiet, dans les intérêts d'un Prince, dont le caractère propre étoit l'inconstance. Henri fut inconstant dans ses amours. Six Reines partagérent successivement sa couche. La répudiation fut le partage de deux; & deux

ent leur Couronne sur un
aut; les autres employérent
urs malheureux à craindre l'un
it-être à souhaiter l'autre. In-
nt dans ses projets, il médita
ssivement la ruine de la France,
sement de l'Espagne, l'éléva-
le l'Angleterre: Il auroit pu
cela; mais il se contenta de le
iter, ou tout au plus de le com-
er. Inconstant dans ses allian-
antôt il se déclara pour Charles-
:, tantôt pour François I. &
uefois il resta neutre: Il aimoit
chise de l'un, il détestoit la
de l'autre; & par une bisarre-
ut-à-fait contraire à ses inté-
l fut plus souvent & plus long-
allié du premier que du second.
stant dans ses amitiés, ses Mi-
s, ses Favoris eurent tous une
gique. Wolsey, peut-être le
grand politique, & certaine-
le plus méchant homme de
iécle, échappa au boureau,

mais il n'évita pas la disgrace. Inconstant dans ses goûts, il écrivit contre Luther & agit contre le Pape; il mérita le titre de défenseur de la foi, & celui de persécuteur de l'Eglise; il reçut des brefs & des excommunications de Rome: Sa vie fut un ontradictions. Il ne fut constai lans ses fureurs. De son propre av il n'épargna aucune femme dan passion, ni aucun homme da colére; & selon l'expression d célébre Anglois: *Si tous les portraits d'un Prince impitoyable, qui sont dans le monde, venoient à se perdre, on pourroit les peindre tous une seconde fois au naturel, en tirant leurs traits sur la vie Henri VIII.*

Edouard son fils ne fit que parotre sur la scêne; il n'y joua point d rôle; on conjecture pourtant qu' auroit bien répréfenté. Les Prote tans le regardoient déja comme le Apôtre; & les Catholiques comm

un Fanatique, qui éprouveroit quelque jour leur ſoi. Il ne put que laiſſer entrevoir du goût pour la vertu, & du talent pour les affaires : mais il eut le tems de flétrir ſon Règne par une injuſtice, que les inſinuations d'un Miniſtre ambitieux, & le goût de la réforme lui arrachérent. Il écarta Marie & Eliſabeth ſes deux ſœurs du Trône; & y appella Jeanne Gray ſa couſine.

Cette jeune perſonne, dont les Lettres avoient altéré la foi, poli l'eſprit, formé le cœur, élevé les ſentimens, témoigna la répugnance la plus décidée & la plus ſincére pour le perſonnage qu'on la preſſoit de repréſenter. Elle avoit trop de lumiéres, pour ne pas voir que le ſceptre qu'on lui offroit, ne lui appartenoit point; trop de droiture, pour acheter ſon élévation par une injuſtice; trop d'humanité, pour chercher à profiter du malheur d'autrui; trop de politique, pour ne pas ſentir que

le rôle qu'on lui offroit ſeroit ridicule & court; trop de Philoſophie même, pour ſacrifier la tranquillité de ſa condition à l'éclat embarraſſant du Diadême. L'obſtination de ſes Parens triompha à la fin de ſa réſiſtance. Elle paya de tout ſon ſang une Royauté forcée de neuf jours; & mourut plus glorieuſement ſur un échaffaut, que Marie ne vivoit ſur le Trône.

La nouvelle Reine avoit conſervé la Foi dans un Royaume qui l'avoit perdue. Pour l'y rétablir ſans oppoſition, elle épouſa Philippe fils de Charles-Quint. Les deux époux travaillérent à ce grand ouvrage avec toute la hauteur, toute la dureté, toute l'inflexibilité de leur caractère. On employa pour ramener les Anglois à l'unité, des voies auſſi ſanguinaires, qu'Henri VIII. en avoit miſes en uſage pour les en éloigner. Une Religion de douceur s'arma du glaive. La deſtruction des Proteſtans

parut plus avancée, & même plus désirée que leur conversion. Le projet etoit arrêté d'obtenir par la précipitation, par la violence, par l'autorité, ce qui devoit être l'ouvrage de la charité, de la patience & du zèle.

Le Parlement accablé, pour ainsi dire, de toute la réputation, de toute la puissance, de tout l'orgueil du Monarque Espagnol, étudioit les volontés de la Reine, & se prêtoit par foiblesse à des arrangemens, où il auroit dû entrer par Religion. Il consentit à la réunion de l'Angleterre avec le Saint Siége; & ce qui n'est pas si digne d'éloge, il signa l'Arrêt de mort de tous ceux qui s'y opposoient. Une complaisance si aveugle retardoit la perte de ce grand Corps qu'on avoit jurée; une autre cause rendit inutiles les arrangemens qu'on avoit pris pour y réussir.

Lorsque Philippe épousa Marie, elle étoit d'une figure désagréable,

d'un âge avancé, d'une ſanté foible, d'une humeur inquiéte. L'ambitieux Eſpagnol ſacrifia ſes dégoûts au déſir d'ajouter une riche Couronne à tant de vaſtes Etats, dont il devoit bientôt hériter. La ſtérilité de la Reine confondit ces vûes, & mit fin aux complaiſances d'un époux intéreſſé, qui venoit d'ailleurs de ſe revêtir de l'immenſe dépouille de Charles-Quint. Dès-lors le Conſeil de Madrid n'influa plus que foiblement dans les réſolutions qu'on prenoit à la Cour de Londres.

Marie craignit de marquer trop d'amour à un Prince qui la mépriſoit, en lui ſacrifiant ſon Parlement, ou de courir trop de riſque, en hazardant une démarche qui peut-être ne ſeroit pas ſoutenue. Elle étoit agitée de ces penſées, lorſque ſa mort plaça ſur le Trône la plus grande Princeſſe, qui y ſoit peut-être jamais montée.

Eliſabeth, que l'admiration uni-

verſelle a placée au-deſſus de la critique, je dirois preſque de l'éloge, prenoit les rênes d'un Empire agité, dont mille ennemis tous redoutables & tous dangereux avoient médité la ruine : un Philippe ſecond, dont la politique inquiéte & profonde ſavoit faire des traîtres dans tous les Conſeils des Princes ; & ſuſciter des partis dans tous les Etats : un Duc d'Albe, l'appui de ſon Maître par ſes victoires, & le deſtructeur de la ſociété par ſes cruautés : un Duc de Parme, qui joignit aux ruſes Italiennes l'avantage du flegme Eſpagnol : une Catherine de Medicis qui préferoit d'achever par un crime ce qu'elle auroit pu auſſi facilement emporter par une vertu : un Duc de Guiſe, que le bonheur de réuſſir à tout rendoit hardi à tout entreprendre : un Sixte-Quint, qui comptoit pour rien de dominer, s'il ne fouloit à ſes piés des Couronnes : une Marie Stuart, dont les malheurs ont été ſi

grands, qu'ils ont plutôt obſcurci que relevé l'éclat de ſes belles qualités. Quelques Ecrivains paſſionnés ajoutent la Société des Jéſuites, qu'ils appellent calomnieuſement *une épee nuë, dont la poignée eſt toujours à Rome.*

Après tout [illegible]beth voyoit autour de ſon T[illegible] des écueils plus dangereux encore que les orages qui la menaçoient au loin. Les Catholiques qui ſoupçonnoient ſa croyance, quoiqu'elle fit encore profeſſion de leur Réligion, paroiſſoient diſpoſés à lui conteſter une Couronne, qui dans leurs principes ne leur appartenoit pas, puiſque l'union d'*Henri* avec Anne de Boulen n'étoit qu'un concubinage. Les Novateurs, que la perſécution avoit unis trop étroitement, étoient réſolus à dominer, ou à s'enſevelir ſous les ruines du Trône. Les Irlandois, eſclaves de la Cour de Rome, & Penſionnaires de celle de Madrid, épouſoient aveu-

glément les fureurs de ces deux Couronnes. Les Grands formoient tous des prétentions, ou pour gouverner la Reine, ou pour l'épouser, ou pour la détruire. Le Parlement étoit d'autant plus avide d'autorité, qu'il y avoit long-tems qu'il n'en avoit eu.

La Reine vit tous ces écueils, & les évita par de ces grands coups de politique, qui font un ſpectacle rare ſur la ſcéne du monde, parce qu'il n'eſt pas commun d'y voir des Acteurs du caractère d'Eliſabeth. On eſt étonné encore aujourd'hui comment une jeune Princeſſe ſans expérience, ſans amis, ſans conſeil, ſans un droit trop décidé au Trône, a pu règner avec plus de dignité, d'autorité, de tranquillité qu'aucun Monarque qui portât alors la Couronne. Tandis que l'Europe entiére étoit en proye aux diviſions domeſtiques, aux guerres étrangéres, aux factions, aux poiſons, à la miſére, aux aſſaſſinats, à toutes les horreurs, qui ren-

dront le ſeiziéme ſiécle odieux & célébre, l'Angleterre voyoit ſon commerce s'étendre, ſes loix s'affermir, ſa police ſe perfectionner. L'Hiſtoire doit recueillir avec ſoin les principes ſublimes d'une adminiſtration ſi parfaite.

Eliſabeth, ſans que le Parlement y ait eu d'autre part que de faire exécuter ſes ordres, vint à bout de donner ce grand ſpectacle à la terre, par une modération judicieuſe, qui lui fit mépriſer ſagement la brillante folie des conquêtes: par une noble jalouſie du pouvoir ſuprême, qu'elle ſçut également maintenir par l'inſinuation & par la force: par des principes fixes & invariables de gouvernement, dont rien ne fut jamais capable de la faire écarter; par une attention ſcrupuleuſe à reprimer les abus naiſſans, ou à les reſſerrer dans les bornes préciſes qu'exigeoit la politique: par une dextérité ſinguliére à ménager les occaſions, qu'elle ne

perdit jamais, ou faute de diligence ou par trop de précipitation: par le talent équivoque, & qu'on peut louer & blâmer, de faire naître des haines, d'éternifer des difcordes parmi fes ennemis : par le choix toujours décent, toujours éclairé, toujours utile de fes Miniftres, de fes Généraux, de fes Favoris mêmes. A ces grands talens, Elifabeth ajouta l'apparence des vertus folides & éclatantes, qui font l'ornement & l'appui du Trône. Quoique fouverainement ambitieufe, elle parut défintéreffée; zélée pour la Réligion Anglicane, quoiqu'indifférente pour tous les cultes; paffionnée pour le bonheur de fes Sujets, quoiqu'idolâtre feulement de fa propre gloire; pleine de franchife & de probité, quoique peu fcrupuleufe dans les affaires. Elle unit les petites vanités de femme avec les grands fentimens de Héros, les ridicules d'un fexe avec le travail de l'autre, beau-

coup de défauts d'un Particulier avec toutes les qualités d'un Souverain parfait. Pour être jugée comme il faut, Elisabeth ne la doit être que par des hommes d'Etat, des Ministres & des Rois.

Jacques Roi d'Ecosse, qui lui succéda, monta par un chemin semé de fleurs sur un Trône, où l'on n'arrivoit guères que par des flots de sang & par des cabales. Quoiqu'étranger, & Chef d'une Nation abhorrée en Angleterre, il fut reçu avec des transports si marqués de joye; son arrivée excita des acclamations si universelles & si vives, qu'un bon Ecossois de sa suite ne put s'empêcher de dire, que les Anglois étoient capables de gâter un bon Roi. Des sentimens si tendres, si respectueux n'étoient pas naturels à la Nation qui les avoit; ils durérent peu, & il est plus étonnant que le Roi Jâques les ait fait naître, qu'il n'est surprenant qu'il les ait vûs finir. Ce Prince voulut

être pacifique, & il ne fut qu'indolent; ſage, & il ne fut qu'irréſolu; juſte, & il ne fut que timide; modéré, & il ne fut que mou; bon, & il ne fut que foible; Théologien, & il ne fut que fanatique; Philoſophe, & il ne fut que biſarre; Docteur, & il ne fut que pédant. Il s'érigea en controverſiſte, & parut plus fier, dit un Hiſtorien, d'avoir écrit contre les Cardinaux Bellarmin & du Perron, que ne l'auroit été un Conquérant, qui n'auroit fait que venir, voir & vaincre. Perſonne ne portoit plus loin les prétentions de la Royauté que Jâques; & peu de Princes ont autant contribué à l'avilir que lui. On ne pouvoit être guères plus grand dans la ſpéculation, ni plus petit dans la pratique. Il penſoit en légiſlateur; il agiſſoit en femme.

Cependant il commença ſon Régne par une démarche qui annonçoit un Roi réſolu à l'être. Dans la proclamation qu'il publia pour la

convocation d'un Parlement, il entreprit de marquer les qualités, que devoient avoir les Députés des Communes. Ses Predéceſſeurs l'avoient fait ſouvent, mais par voie d'exhortation: Jâques employoit une maniére de commandement, & paroiſſoit déterminé à ne recevoir le ſuffrage, que de ceux qui auroient tout ce qu'il exigeoit. Cette innovation portoit atteinte viſiblement aux priviléges de la Chambre des Communes, qui jouïſſoit pleinement du droit de décider touchant la validité des élections de ſes propres membres.

La prétention du Monarque aigrit les ſujets. Jâques craignit une révolution, où il y avoit à peine un murmure. Ce Prince aimoit mieux vivre paiſible que de règner glorieuſement. Il prit le parti d'abandonner le ſoin de l'Etat à ſon Parlement, & le conſulta même toujours depuis ſur les affaires un peu importantes

de ſa famille. Cet arrangement faillit à devenir funeſte à ce grand Corps, par le déſeſpoir où il jetta une partie de la Nation.

Les Catholiques accablés par Eliſabeth, avoient eſpéré qu'un Roi fils de Marie Stuart leur ſeroit favorable. La dépendance, où ce Prince ſe mit de ſon Parlement, leur fit penſer que le joug, ſous lequel ils gémiſſoient, alloit encore s'appeſantir. Ils ſe déterminérent à le briſer, par un des plus noirs comploits, qui ayent jamais troublé le repos du monde.

Ces ſanguinaires Sectateurs d'une Réligion conſacrée par la douceur & la charité, prirent la barbare réſolution de faire périr le Prince & tous les Membres du Parlement, lorſqu'ils ſeroient aſſemblés, afin que délivrés de leurs principaux Tyrans, ils puſſent redonner à leur Communion la ſupériorité qui lui eſt due, & qu'elle a eue dans tous les tems. Pour exécuter leur projet, ces

furieux louérent les maisons voisines du lieu où se tenoit l'Assemblée, & ramassérent beaucoup de poudre au-dessous de la Salle de Westminster. C'en étoit fait des plus nobles, des plus sages têtes de l'Isle, si une lettre anonyme, qu'un des Conjurés écrivit au Lord Mounteagle pour le détourner des Assemblées, n'eût fait soupçonner la Conspiration. On visita tous les souterrains, & l'on trouva caché à l'entrée d'une cave un Artificier habile, qui peu d'heures après devoit faire jouer la mine, & anéantir le Parlement. La crainte, plus que le repentir, arracha tout le secret de la Conspiration à ce malheureux. Quelques-uns des Conjurés furent tuez en se défendant; plusieurs sortirent du Royaume; huit furent pris & éxécutés. Robert Catesby simple Gentilhomme, & Thomas Percy, de la maison de Northumberland, étoient les Chefs apparens de la Conjuration; on a prétendu

tendu que les Jésuites, les plus Philosophes de tous ceux qui par goût ou par état, consacrent leurs jours à la reformation & à la propagation du Christianisme, en étoient les Auteurs réels.

Ces Peres qui portent l'humanité, les Arts, la Religion dans tous l'univers; qui sont Législateurs dans le Paraguay, Sçavans à la Chine, Missionnaires dans le Canada, & Martirs par-tout où il faut l'être, furent accusez d'être des factieux dans la Grande Bretagne. Ils s'en sont constamment défendus, sans en être encore justifiés. Trois raisons font beaucoup douter de leur innocence. Il règne dans leur apologie une aigreur qui n'est pas dans leur caractère. Ils ont cherché à étayer leur défense d'un miracle. Enfin on les voyoit à la tête des Catholiques du Pays, rang que leur donne par-tout ailleurs leur mérite.

Quoi qu'il en soit, le Parlement

depuis la découverte de la Conſpiration, devint plus abſolu que jamais, & le Roi plus dépendant. Ce Prince trouva plus facile de ſouffrir des injures que de les venger, de ſe paſſer de l'eſtime publique que de la mériter, de ſacrifier les droits de ſa Couronne que de troubler ſon repos pour les maintenir. Il vécut ſur le Trône, comme un particulier dans ſa famille. Il ne conſerva de la Royauté que le don de guérir les poſſédés, qu'on attribue aux Rois d'Angleterre. On auroit dit qu'il n'étoit que paſſager d'un vaiſſeau dont il étoit, ou devoit être le Pilote. Cette inaction lui procura des jours obſcurs, & prépara un règne tragique à ſon Succeſſeur.

A peine *Charles I.* étoit monté ſur le Trône, qu'il parut entre lui & ſes ſujets des diſpoſitions à ſe haïr, une antipathie même toute formée. Tandis que le Roi ſe livroit ſucceſſivement à mille projets, dont la varieté

étoit plus propre à le faire méprifer qu'à le faire craindre, la Nation s'affermiſſoit dans la réfolution de traverfer tout ce qui feroit contraire à fes priviléges. D'un côté, on voyoit un orgueil naiſſant qui ne pourroit jamais fouffrir de contradiction; de l'autre, une opiniâtreté invincible qui feroit toujours incapable de ménagement. Le Monarque donnoit dans des profufions qui ne pourroient être foutenues que par des moyens ruineux; le Peuple étoit livré à une épargne fordide, que la plus grande abondance ne diminuoit point. La Cour avoit une politique vaine, artificieufe, précipitée; le Parlement une lenteur dans les délibérations, qui fans fervir la Patrie, défefpéroit un jeune Prince. Des inclinations fi oppofées devoient naturellement fe choquer dans une région comme l'Angleterre. Un homme dangereux, qui, après avoir été le Favori du Pere, fe trou-

voit l'idole du Fils, précipita cet instant fatal.

George Villers Duc de Buckingham, avoit précisément tout ce qu'il falloit pour gâter ses Maîtres, & pour les perdre. C'étoit l'homme de l'Europe le mieux fait, le plus galant, le plus magnifique & le plus fier. Il avoit l'esprit François & le cœur Anglois. Personne ne parloit avec tant de grace, ni n'agissoit plus noblement. Il connoissoit les ruses de Cour, & les dédaignoit: il ignoroit les affaires, & s'en rendoit l'arbitre. Son courage brilloit également dans la chaleur du combat & dans les dangers envisagés de sang froid; mais il étoit moins habile à prévoir le péril que ferme à le soutenir. Assis à côté du Trône dès qu'il parut à la Cour, & accoutumé aux complaisances de la part des Rois, il détestoit les Sujets qui lui osoient faire quelque résistance; & il les poursuivoit avec fureur, mais sans

lâcheté. La diſſimulation fut toujours à ſes yeux un crime. Dans ſes vengeances l'éclat précédoit la foudre, & ſes ennemis furent toujours avertis du mal qu'il vouloit leur faire. Extrême dans ſa haine, le Favori fut aveugle dans ſon amitié. On lui paroiſſoit propre à tout, dès qu'on avoit l'avantage d'être ſon parent ou ſon ami. Sa générosité s'étendit juſques ſur les perſonnes les plus indifférentes; & il avoit plus de plaiſir à faire des graces qu'on n'en avoit à les recevoir. Pour prix de tant de profuſions, il n'eut pas un ſeul ami véritable. Quoique préſomptueux, il étoit capable d'écouter des conſeils ſages & modeſtes, & il ne trouva pas un homme aſſez reconnoiſſant pour les lui donner. Il ne lui manqua peut-être pour être un grand homme que la paſſion, qui a rendu tant d'autres Favoris odieux. Il ne viſa qu'à ce qui étoit agréable ou noble; il auroit formé des deſſeins uti-

les, s'il eût été ambitieux. Ses ressentimens particuliers décidérent des affaires publiques; & le tour qu'elles prirent ne ponvoit être ni plus humiliant, ni plus malheureux.

Buckingham étoit allé négocier autrefois en Espagne le mariage du Prince de Galles, qui échoua; & il avoit été envoyé depuis en France pour recevoir la Princesse promise à son Maître. Il porta dans ses Ambassades l'esprit de galanterie qui lui étoit ordinaire. Dans la premiére il feignit une passion pour la Duchesse d'Olivarés, & il en sentit une véritable pour la Reine Anne d'Autriche dans la derniére. Il fut puni en secret de l'une, & méprisé hautement par l'autre. Ces deux traitemens, qui quoique différens, lui donnoient un ridicule à peu près égal, l'indisposérent contre les deux Nations; il leur fit déclarer la guerre. Les armes Angloises avoient du dessous par-tout, lorsque le Favori fut

finé. Sa mort fut le sceau de la
avec les étrangers : peut-être
: un peu d'adresse, Charles au-
-il pu la rétablir aussi dans l'inté-
r du Royaume. Ce Prince avoit
voqué trois Parlemens coup sur
>. Les deux premiers lui avoient
.iâtrément refusé des secours,
: soutenir une guerre qu'ils n'ap-
avoient point, parce qu'elle étoit
rage de Buckingham ; le troisié-
ui en accorda à des conditions
umiliantes, qu'il le cassa encore
: brusquement, & promit trop
-ment & trop fortement de n'en
ais assembler d'autre.

our pouvoir se passer des se-
-s, que les Rois ses prédecesseurs
ent ordinairement de ces Af-
blées, Charles fit revivre des
ts abolis par la coutume, imposa
taxes refusées par le Parlement,
ea des contributions avec une
eur ignorée jusqu'alors dans
:. Il avoit oublié que le Roi, qui

est ailleurs le Juge Souverain & sans appel de la Nation, n'est en Angleterre que le premier Magistrat du Royaume. Dans ses principes il devoit être aussi absolu qu'aucun Monarque qui ait jamais porté la Couronne.

„ Du principe, que le Parlement „ ne devoit son existence qu'à la „ concession des Rois, & que cet- „ te concession pouvoit être révo- „ quée, naissoit naturellement cet- „ te conséquence; que le Roi pou- „ voit gouverner sans Parlement, „ & par conséquent imposer des „ taxes sur son Peuple, comme il „ le jugeroit à propos pour le sou- „ tien du Gouvernement. Du prin- „ cipe, que le Roi étoit au-dessus „ des loix, il suivoit nécessairement „ qu'il n'y avoit aucune sureté pour „ les Sujets, & que leur honneur, „ leurs biens, leur liberté, leur vie „ même étoient à la disposition du „ Roi. Du principe, que le Parle-

„ ment n'avoit aucun droit de ſe
„ mêler des affaires ſur leſquelles le
„ Roi ne lui demandoit pas ſon avis,
„ on ne pouvoit que conclure,
„ qu'il falloit laiſſer faire au Roi tout
„ ce qu'il vouloit, même les choſes
„ les plus préjudiciables à la Nation.
„ Du principe, que c'étoit man-
„ quer de reſpect pour le Roi que
„ de ſe plaindre du Gouvernement,
„ il falloit néceſſairement inférer
„ que le Parlement ne pouvoit exa-
„ miner aucun grief, ni s'en plain-
„ dre, puiſque les griefs ne ſont
„ ordinairement que des injuſtices
„ commiſes par le Roi ou par ſes
„ Miniſtres. Du principe, que le
„ Parlement n'avoit tout au plus
„ que le droit de repréſenter les
„ griefs au Roi, après quoi il devoit
„ tranquillement attendre le remé-
„ de du Roi même, il ſuivoit que le
„ Roi pouvoit vexer ſes Sujets à ſa
„ fantaiſie, ſans aucune obligation
„ de remédier à leurs maux, qu'au-

„ tant qu'il le jugeroit convenable:
„ Du principe, que c'étoit offenser
„ le Roi dans l'endroit le plus sensi-
„ ble, que de disputer sur l'étendue
„ de sa prérogative, on ne pouvoit
„ que tirer cette conséquence, que
„ cette prérogative étoit sans bor-
„ nes, ou qu'elle ne pouvoit être
„ limitée que par la sagesse ou la
„ bonté du Roi même. " Tous ces principes, comme il est aisé de s'en appercevoir, tendoient à établir un Gouvernement arbitraire, & par conséquent injuste. Charles règnoit depuis environ douze ans de cette maniére, lorsqu'il se livra témérairement aux conseils violens & précipités de Guillaume Laud, Archevêque de Cantorberi.

Ce Prélat ne devoit rien à la naissance, peu de chose à la fortune, & beaucoup à la vertu. Il avoit un esprit vif, une capacité étendue, des mœurs austères. Son humeur étoit aigre, son cœur ouvert, ses manié-

res un peu grossiéres. Il aima sa Patrie, son Roi, son Eglise. Les vicieux ne lui étoient pas moins insupportables que le vice; les incrédules aussi odieux que l'incrédulité; les pratiques extérieures de la piété, plus chéres peut-être que l'essentiel de la Religion. Il eut malheureusement du zéle; & ce zéle porta sur des objets aussi précieux aux Anglois, que s'ils avoient eu véritablement de la Religion.

Depuis que la Grande-Bretagne eut abandonné le centre de l'unité, les systêmes s'y multipliérent si fort qu'on a dit, que si on obligeoit tous les Anglois à mettre leur profession de foi par écrit, il n'y en auroit pas deux qui se ressemblassent. Parmi toutes ces Sectes, il s'en trouvoit deux dont les liens extérieurs réunissoient un grand nombre de Partisans. L'une en secouant le joug de Rome, avoit retenu l'Episcopat, & une partie des cérémonies de l'an-

cienne Eglise; l'autre avoit renversé toute subordination & aboli tout éclat extérieur comme contraire à la simplicité de l'Evangile. Les premiers s'appellérent Episcopaux ou Anglicans; les derniers, Presbytériens ou Puritains, & ils étoient Calvinistes. Les uns voulurent une aristocratie dans l'Eglise; les autres une démocratie toute pure. L'Episcopat étoit dominant en Angleterre, & le Presbytérianisme en Ecosse. Le Roi animé par l'Archevêque voulut introduire par-tout la Liturgie Anglicane, & rendre la Religion de la Grande-Bretagne uniforme.

Les Ecossois allarmés pour leur Religion, s'engagérent par un acte séditieux appellé *le Convenant*, à prendre les armes pour la défendre; & Lesley Officier de réputation fut choisi pour commander leurs troupes. Charles se trouva d'abord en état de les accabler; son irrésolution arrêta la foudre. Les Rebelles plus

attentifs à leurs intérêts, sçurent reparer l'inégalité de leurs forces par des intrigues. Ils conjurérent l'orage par la séduction de ceux qui accompagnoient le Roi dans cette expédition : Tous ses Courtisans prêtérent volontiers l'oreille à la proposition d'un Traité.

Le Comte d'Arondel, par le mouvement de son inconstance ordinaire, étoit déja las d'être Général. Le Chevalier Vane, homme actif & intelligent, avoit tourné ses talens du côté de ses affaires particuliéres. Le Comte de Pembrok haïssoit autant la guerre qu'il aimoit la chasse. Le Comte de Holland, dont toute la politique se bornoit à une entiére conformité aux inclinations de son Maitre, craignoit la désolation de l'Ecosse, parce que le Roi la craignoit. Le vieux Chevalier Coke étoit flaté de l'idée de finir bientôt un voyage incommode qu'il n'avoit jamais cru nécessaire. Le seul Comte

d'Essex demeura ferme dans les intérêts du Roi. Il refusa constamment de recevoir les visites des Commissaires d'Ecosse, d'entendre même leurs propositions. On conclut un Traité équivoque que chacun expliqua dans la suite à son gré. Charles congédia son armée; les Ecossois augmentérent la leur, & ils trouvérent un appui dans un des plus grands hommes qu'il y ait jamais eu.

Le Cardinal de Richelieu qui eut le privilége unique de rendre utiles à l'Etat qu'il gouvernoit ses passions & ses talens, ses vices comme ses vertus, avoit un intérêt personnel de troubler l'Angleterre, qui, pour venger Marie de Medicis, appuyoit tous les partis qui se formoient en France contre ce Ministre. Les secours d'un homme puissant qui les prodiguoit, & les conseils d'un politique qui s'est rarement trompé, donnérent une nouvelle vivacité & plus de consistance aux mouvemens

qui agitoient l'Ecoſſe. Charles ſe vit forcé à reprendre les armes contre ſes Sujets; & le Lord Conway fut chargé des premiéres opérations de la guerre.

Ce Seigneur raſſembloit des qualités qui ſe trouvent rarement enſemble; un courage intrépide à la guerre, & une ſoupleſſe infinie à la Cour; l'eſtime des hommes d'Etat, & l'amitié des perſonnes frivoles; un attrait vif pour la volupté, & une forte application à l'étude: un zéle réel dans le cœur pour la Réligion, & une incrédulité bien décidée dans l'eſprit; la lâcheté de trahir tous les partis, & l'adreſſe de gagner la confiance de toutes les Factions.

Poſté avantageuſement ſur les bords de la Thine pour en diſputer le paſſage aux Ecoſſois, il s'enfuit avec une précipitation qui fit moins de tort à ſa valeur qu'à ſa probité. Le Comte de Strafford Viceroi d'Irlande, joignit dans ces circonſtan-

ces les débris de l'armée qu'il devoit commander. L'eſprit de ſédition qu'il y remarqua, n'abattit pas ſon courage. Avec ſes huit mille Irlandois braves, diſciplinés, inviolablement attachés à ſa perſonne, il promit ſur ſa tête de repouſſer les Rebelles juſques dans leurs montagnes; & jamais ce grand homme ne fut accuſé de témérité.

Le Roi, qui ne voyoit autour de lui qu'un ennemi victorieux & fier, une armée découragée & corrompue, un Peuple mécontent qui appuyoit, ou du moins ne traverſoit pas la rebellion, une Cour où regnoient aſſez ouvertement tous ces vices enſemble, refuſa ſon conſentement à une réſolution ſi généreuſe. Croyant ſon parti ruiné, quand il n'étoit encore qu'en péril, il aſſembla tous les Pairs du Royaume, choſe qui étoit ſans exemple depuis pluſieurs ſiécles. Cette Aſſemblée, quoique compoſée de toute la haute Nobleſſe du

Royaume, ne réunit que des hommes bornés qui ne voyoient rien, des cœurs timides que tout effrayoit, des eſprits faux qui n'avoient que des vues dangereuſes, des ames perfides qui trahiſſoient leur Souverain & leur Bienfaiteur. Charles n'y trouva que de la hauteur; point de bon conſeil, & encore moins de ſecours. Dans cette extrèmité, l'infortuné Monarque ſe détermina à convoquer le ſanguinaire Parlement de mil ſix cens quarante, pour ſe réconcilier, s'il en étoit encore tems, avec les Anglois, & pour les armer contre les Ecoſſois.

La plupart des Pairs qui compoſoient cette trop célébre Aſſemblée, ſe trouvérent corrompus, & tous les Membres des Communes étoient fanatiques. Dans la Haute Chambre, on étoit mécontent du Roi: dans la Chambre Baſſe, on déteſtoit la Royauté. Les premiers étoient ſans Réligion; & les ſeconds, ce qui

eſt plus dangereux, en avoient une ennemie de l'Ordre. D'un côté on ne vouloit qu'humilier le Souverain; de l'autre on étoit déterminé à le perdre.

Les Seigneurs les plus oppoſés à Charles furent, le Comte de Bedfort qui aimoit mieux tenir le premier rang au Parlement, que de n'avoir que le ſecond à la Cour. Le Vicomte Say qui ſe faiſoit une Réligion de haïr tout ce qui n'étoit pas de la Secte des Puritains. Le Comte de Warwick, l'homme le plus corrompu, & un des plus grands hypocrites d'Angleterre. Le Lord Mandeville, l'idole du Peuple par ſes profuſions, & des honnêtes gens par ſa douceur. Le Comte d'Eſſex, que le hazard plaça toujours dans de grandes ſcénes, & que la nature avoit deſtiné à l'obſcurité. Le Comte de Holland, Parlementaire par caprice plutôt que par raiſon ou par ſentiment. Le Comte de Northumberland, qui

portoit aux derniers excès le mépris pour ſes Maîtres, & l'ingratitude pour ſes Bienfaiteurs. Mylord Herbert, qui entroit dans un parti, parce qu'on l'y mettoit, & qui y étoit conſtant, parce qu'on lui diſoit qu'il le falloit être.

La Royauté n'avoit point dans les Communes des ennemis plus violens, plus accrédités & plus adroits que Pym, à qui une longue expérience tenoit lieu de pénétration, de vertus & de ſervices: Hambdem, qui étoit tout ce qu'il vouloit, & qui n'a jamais été ce qu'il ſembloit être: Saint-Jean, homme ſombre, enveloppé, entêté, ſéditieux par principe & par caractère: Fiennes dans qui les Miniſtres de Geneve, & les Rebelles de France avoient fortifié le mépris de l'autorité: Vane, dont la diſſimulation profonde, & le génie emporté unis enſemble, formoient un factieux parfait: Hollis, qui n'eut de blâmable dans ſa con-

duite, que le motif qui en dirigeoit les ressorts.

Comme le Roi avoit peu d'amis dans le Parlement, & qu'il n'y en avoit que de foibles, ses ennemis s'y trouvérent les maîtres des délibérations. Ils commencérent par s'unir étroitement avec l'armée Ecossoise, qui, par un accord fait avec Charles, devoit demeurer en Angleterre jusqu'à ce que le Parlement eut rétabli la paix entre les deux Nations. Les Anglois qui songeoient à se revolter, ne garderent plus de mesures avec le Monarque, quand ils se virent appuyes par des Rebelles, dont la protection les assuroit de l'impunité. Pour ôter au Trône l'unique appui qui lui restoit, ils accusérent le Comte de Strafford d'avoir travaillé à détruire la réformation & la liberté. Cet homme illustre étoit coupable d'un plus grand crime ; il aimoit, il servoit son Roi. Un si noir complot qui commençoit par l'in-

juſtice, devoit finir par la ſédition. Les Pairs qui avoient horreur de ſe couvrir d'un ſang ſi pur, furent expoſés à la fureur du Peuple par les intrigues de la Chambre Baſſe: la foibleſſe en éloigna pluſieurs de l'aſſemblée; la crainte arracha aux autres un arrêt honteux.

Le Roi qui avoit été quelquefois grand, parut diſpoſé à l'être en cette occaſion. Il ne refuſa pas ſeulement de ſouſcrire à l'injuſtice; il fit encore éclater ſon indignation. Les clameurs d'une populace ſéditieuſe, & les conſeils de quelques amis timides furent également mépriſés. Charles parla en Maître irrité, en ami tendre, en Monarque reconnoiſſant. On peut dire que Strafford immola la gloire du Roi à la ſienne. Pour être grand, il força preſque ſon Souverain à une lâcheté. Le foible Prince accorda aux priéres de ſon Miniſtre, ce qu'il avoit refuſé aux menaces de ſon Parlement. Il

fut permis aux Factieux d'immoler la victime; & tous les siécles se souviendront que Charles I. en signa l'arrêt.

Le généreux Strafford soutint à la mort la gloire de sa vie. Il trouva plus d'honneur sur l'échafaut, qu'il n'en avoit acquis dans mille combats; & il ne regarda pas comme un supplice, une fin utile à son Roi. Le sacrifice de ses jours lui assura la réputation du meilleur des Sujets. Ses succès à la Cour & à l'armée l'avoient déja placé parmi les premiers politiques & les plus grands Généraux. On oublioit en le voyant, que c'étoit l'homme de sa Nation le plus puissant & le plus riche: on pensoit seulement qu'il en étoit le premier génie. Il concevoit si aisément qu'il pouvoit se passer d'étude. Il s'exprimoit avec tant de grace qu'il n'avoit pas besoin de savoir. Son esprît ne fut peut-être que trop supérieur. Cet ascendant lui inspiroit pour les au-

tres hommes un mépris qu'il n'avoit pas l'attention de diſſimuler. La fierté qui eſt le défaut ordinaire des Héros Anglois, fut ſpécialement celui de Strafford. Il ne voulut jamais que la juſtice ; mais dans le choix des moyens, il préféra toujours les violens. Sans une trop haute opinion de lui-même, qui le portoit, pour ainſi dire, à ſe croire un Dieu, il eut pû devenir le premier des hommes.

La fin tragique de Strafford, & l'empriſonnement de l'Archevêque de Cantorberi, qui éprouva dans la ſuite le même ſort, privérent le Roi de ſes deux yeux, ainſi qu'on s'exprimoit alors. Leur place & celle de quelques autres, qui en ſe retirant dans les Pays étrangers, épargnérent d'autres crimes à la Nation, & au Roi des foibleſſes, furent remplies par les Seigneurs les plus ſéditieux du Royaume. Le Parlement exigea cette complaiſance ; & le Monarque crut que cet expédient

guériroit ſes Sujets de leurs défiances. Il reçut ſes Miniſtres de la main de ſes perſécuteurs.

Les ennemis de la Royauté ſont hors de leur place dans le Conſeil des Princes. Charles ne trouva dans le ſien que des traîtres qui le livrérent à des Rebelles. Le Parlement ſouhaita qu'il lui ſacrifiât le droit dont jouïſſoient pleinement les Rois, de bannir & d'empriſonner ſans en découvrir les cauſes; il le lui ſacrifia: qu'il renonçât à tous les tributs qui ſe levoient par ſes ordres, & qui faiſoient partie de ſon domaine; il y renonça: que les deux Tribunaux deſtinés à ſoutenir l'honneur & les droits du Diadême fuſſent ſupprimés; ils les ſupprima: qu'il s'engageât à convoquer réguliérement tous les trois ans le Parlement; il s'y engagea. Enfin, le Parlement ſouhaita de ne pouvoir être caſſé que du conſentement des deux Chambres; cette audacieuſe demande fut encore

core accordée. Le lendemain du jour auquel ce fatal consentement fut donné, le Comte de Dorset entra la tête couverte dans la Chambre de Charles. Comme on l'avertit de songer où il étoit, il répondit, *qu'il n'y avoit plus de Roi d'Angleterre.*

En effet, à peine le Parlement fut-il maître de prolonger à son gré sa durée, qu'il demanda la disposition des armées, des places, des ports, des arcenaux du Royaume. Indigné de ces orgueilleuses prétentions, le Monarque Anglois se souvint enfin qu'il étoit encore sur le Trône, & qu'il falloit s'y soutenir sans honte, ou en descendre du moins avec gloire. Il arma, & ce retour de courage lui ramena des Partisans que l'animosité de ses ennemis avoit préparés à ce changement.

Depuis long-tems les bons Citoyens que l'amour de l'Ordre avoit autrefois aigris contre les usurpations de Charles, détestoient dans

leur cœur les entrepriſes des Factieux qui uſurpoient ſon autorité. Ils trouvérent plus étrange encore que le Parlement voulut gouverner ſans Roi, qu'ils n'avoient trouvé mauvais que le Roi voulut ſe paſſer de Parlement. La conſtitution du Gouverne[illegible]oit plus altérée par l'un qu[illegible]tre. Ils faiſoient des vœux co[illegible]s tyrans, en attendant l'occa[illegible] de faire des efforts contre la ty[illegible]nnie. La réſolution du Prince fit e[illegible]later de ſi beaux ſentimens; & l'Europe apprit avec joye que la fidélité pour le Souverain, n'étoit pas une vertu tout-à-fait bannie de l'Angleterre.

Deux Partis célébres encore aujourd'hui commencérent alors à diviſer la Nation. L'un étoit compoſé des Epiſcopaux & de ceux pour qui l'autorité Royale étoit encore reſpectable. L'autre étoit rempli par les Presbytériens, & par les eſprits Républiquains ou Parlementaires.

s premiers furent appellés dans la
:e Torys, les seconds eurent le
m de Whigs. Il n'est pas de mon
et de décrire les événemens
urtriers que produisirent ces di-
ions. Jamais l'Angleterre ne fut
ndée de tant de sang, ni souillée
plus de crimes. La guerre se fit
ec plus de brutalité que de bra-
ure, plus d'opiniâtreté que de
ıstance, plus d'impétuosité que
ıtelligence, plus d'animosité que
mulation, plus de fureur que
éroïsme. L'honneur des Royalis-
l'emporta d'abord sur le déses-
r des Parlementaires; la bonne
la mauvaise cause; la Réligion sur
Fanatisme. Charles alloit triom-
er, s'il eut eu dans le Conseil le
ırage qu'il avoit dans les armées.
pouvoit tout, & il n'osa rien.
: perfides amis l'arrêtérent deux
s sur la route de Londres, tan-
: que les Rebelles prenoient des
esures infaillibles pour l'accabler

par le conſeil d'Olivier Cromwel.

Cet illuſtre ſcélerat, qui ne peut être loué ſans horreur, ni mépriſé ſans injuſtice, qu'on eſt forcé d'admirer & de déteſter tout enſemble, éclairoit déja par des lumiéres ſupérieures le Parlement qu'il devoit un jour gouverner. Pour empêcher la ruine de cette Aſſemblée, Cromwel imagina l'alliance de l'Ecoſſe, & par là ſon parti qui étoit preſque abbatu, devint plus puiſſant que jamais.

Les Ecoſſois qui avoient autrefois donné la loi à Charles, craignirent d'être obligés à la recevoir de lui, s'il parvenoit à fixer la victoire qui commençoit à ſe ranger ſous ſes étendarts. Pour prévenir une ſoumiſſion qu'il leur plaiſoit d'appeller eſclavage, ils entrérent dans une ligue dont il y a apparence qu'ils ne pénétrérent pas tout-à-fait le but. Ils furent flatés du plaiſir d'aſſurer leur liberté, de l'avantage de rendre le Presbytéraniſme dominant, & de

l'honneur de protéger l'Angleterre. La révolte unit deux Nations divisées par une antipathie de quinze siécles. Londres & Edimbourg confondirent leurs prétentions, leurs murmures, leurs projets & leur politique.

Dès-lors la ruine du Parti Royaliste devint infaillible. Quelques avantages remportés sur les Parlementaires Anglois ne rassurérent pas contre l'union des forces de deux grands Royaumes. Charles avec des Partisans dont quelques-uns étoient perfides, plusieurs chancelans, & peu déterminés à vaincre ou à périr, ne pouvoit pas résister à des Enthousiastes sans nombre, conduits par une politique abominable, mais profonde. Pour suspendre seulement la chûte du Roi, il falloit des prodiges, & tandis que Cromwel en faisoit en Angleterre pour l'avancer, Montrose en faisoit pour la retarder.

Ces deux hommes célébres fixérent sur eux les yeux de l'Europe en-

tiére par des talens plus différens qu'opposés. Montrose avoit une droiture de cœur qui le fixa toujours dans les intérêts de son Roi & de sa Patrie; Cromwel une supériorité d'esprit qui donnoit un air d'équité aux actions les plus criminelles. L'un réussit à former lui seul un parti sans d'autres ressources que son courage; l'autre vint à bout de dominer dans le sien par beaucoup d'adresse & de politique. Le premier excelloit à lever des armées, & à les endurcir au froid & à la faim; le second, à les retenir & à les faire subsister. Le Héros de l'Ecosse avoit une audace qui déconcertoit les mesures des Guerriers méthodiques; celui d'Angleterre se faisoit un systême, & le suivoit, mais sans lenteur & sans timidité. Montrose faisoit de grandes choses pour le plaisir de les faire, & l'honneur de les avoir faites; Cromwel avoit des vues plus intéressées, il vouloit recueillir le fruit de ses intri-

gues & de ſes exploits. La vanité faiſoit proprement le caractère du premier, l'ambition étoit la paſſion dominante du ſecond. Celui-ci ſe montra ſupérieur à ſes diſgraces ; celui-là plus grand que ſes ſuccès. L'un éprouva mille trahiſons & les étouffa; l'autre ſe connoiſſoit ſi bien en hommes, qu'il n'en fut jamais trompé. L'Ecoſſois perdoit ſouvent ſes plus zéles Partiſans par des ſoupçons injurieux à leur gloire. L'Anglois ramenoit ſes ennemis par une confiance qui les ſéduiſoit. Avec le premier on eſpéroit beaucoup de vaincre ; on etoit aſſuré de n'être pas vaincu avec le ſecond. Si la Couronne pouvoit être ſoutenue ſur la tête de Charles, c'étoit par Montroſe ; ſi elle en devoit tomber, c'étoit par Cromwel. Le Parlementaire fut autant ſupérieur au Royaliſte par l'eſprit, qu'il lui fut inférieur par le cœur. L'un reſſembloit aux Héros Grecs, & l'autre aux Héros Romains.

il alla ſe jetter dans les bras de l'Armée d'Ecoſſe, eſpérant y trouver, non de l'obéïſſance, mais de la compaſſion.

Leſley qui commandoit les Rebelles, reçut le Monarque en Sujet reſpectueux, mais non pas fidéle. Il lui perſuada de regagner le cœur de ſes Sujets, en faiſant ouvrir toutes les Villes dévouées à ſes intérêts, & en déſarmant tous les corps d'armée qui combattoient encore ſous ſes enſeignes. Les fautes qu'on fait dans les grandes places ne ſont pas toujours libres; ce ſont ſouvent des ſuites malheureuſes & néceſſaires des fâcheuſes ſituations où l'on ſe trouve. Charles accorda tout, parce qu'il n'étoit pas en état de rien refuſer. Depuis cet ordre fatal il ne reſta pas le moindre veſtige du bon Parti dans l'étendue des deux Royaumes. Tout ſe ſoumit juſqu'à l'invincible Montroſe. Ce grand homme préfera la gloire de bon Sujet à celle de

Conquérant redoutable. L'exil auquel ſon Maître étoit forcé à la condamner lui parut plus glorieux, qu'une indépendance marquée du ſceau de la Rebellion. Il s'arracha du ſein des Guerriers qu'il avoit ſi ſouvent menés à la victoire en Ecoſſe, pour aller rendre les Chrétiens triomphans des Infidéles en Hongrie.

Tandis que ce Héros alloit prêter le ſecours de ſon bras à d'autres peuples, le Parlement d'Angleterre achetoit des Ecoſſois l'odieux privilége de commettre le plus grand des crimes. Le Prince inſtruit du prix pour lequel on le livroit, s'écria avec indignation, qu'il aimoit encore mieux être avec ceux qui l'avoient acheté chérement, qu'avec ceux qui l'avoient lâchement vendu.

Lorſque Charles fut conduit en Angleterre, il y avoit deux Factions dans le Parlement, les Presbytériens & les Indépendans. Les premiers ne vouloient que l'anéantiſſe-

ment de l'Epiſcopat, & la diminution de la Puiſſance Royale: les ſeconds étoient pour l'extinction de la Royauté, & par conſéquent pour la mort du Monarque.

Ireton gendre de Cromwel, & le Chef après lui des Indépendans, ſonda les diſpoſitions de la Chambre Baſſe, qu'il harangua en ces termes:

„ On abuſe depuis trop long-tems
„ de la patience du premier Tribu-
„ nal d'Angleterre. Les caprices
„ d'un Roi opiniâtre ont tant coûté
„ de ſang à l'Etat, qu'il ſeroit im-
„ prudent de tarder encore à repri-
„ mer ſes fureurs. Le Contract des
„ Rois & des Peuples contient un
„ engagement mutuel d'obéiſſance
„ & de protection; on nous refuſe
„ l'un, nous ſommes diſpenſés de
„ l'autre. Toute l'Europe a les yeux
„ ſur vous, pour ſavoir ſi vous avez
„ autant de fermeté pour aſſurer le
„ ſalut public, que vous avez fait
„ paroître de lumiéres pour le con-

„ noître. Ne balancez pas à pren-
„ dre le parti le plus généreux; les
„ vaillans hommes, par qui vous
„ avez triomphé si souvent, vous
„ assurent par ma voix que leur cou-
„ rage n'a pas diminué, & que leur
„ zéle pour la Patrie est toujours le
„ même. Ils souhaitent seulement
„ de n'être pas obligés à chercher
„ dans leurs forces une sureté,
„ qu'ils aimeroient mieux devoir à
„ la promptitude & à la vigueur
„ de vos résolutions.

Tandis que Ireton parloit, Cromwel étudioit tous les visages, & lisoit dans les yeux de l'Assemblée ce qu'il devoit penser de chacun de ceux qui la composoient. Après cette épreuve infaillible pour un homme de son caractère, il livra le Parlement à l'Armée dont il étoit l'idole, & fit exclure ou emprisonner par la force des armes, environ deux-cent Membres de la Chambre Basse, dont la conscience s'accor-

doit mal avec ses desseins. Il fit plus: assuré que la Chambre Haute détestoit ses forfaits, & ne se prêteroit jamais à ses vues, il fit déclarer dans celle des Communes, qu'à elle seule appartenoit le pouvoir de faire des loix, & qu'on n'y avoit pas besoin du consente[illegible]nt [illegible] Seigneurs, la Souveraine [illegible]e étant originairement dans le [illegible]uple. On érigea ensuite un Tri[illegible]n[illegible] sous le titre de Cour de Haut[illegible]e, dont les Juges furent tirés, partie de l'Armée, & partie des Communes, par l'autorité de qui cette Assemblée se formoit. Charles fut cité devant ces furieux, qui justifiérent tous le choix qu'on avoit fait d'eux. La plus horrible catastrophe ne leur coûta pas un soupir, ni le plus noir forfait un remord. L'Angleterre devint le théatre d'un spectacle horrible, dont aucune autre Nation n'a eu à rougir. Un Roi généreux fut condamné, comme tyran, à périr sur un écha-

ſaut; & cette horrible ſcéne fut vue avec auſſi peu d'émotion, que s'il ſe fut agi du dernier des hommes. *Les Presbytériens*, dit un Ecrivain célébre, *fournirent la hache qui coupa la tête au Roi, & livrérent la victime toute liée aux Indépendans qui l'egorgérent.*

L'infortuné Monarque fut conduit à une fin tragique par les paſſions de Buckingham, le zéle impétueux de Laud, les hauteurs de Strafford, les indiſcrétions de la Reine, les diviſions de ſon Conſeil, la trahiſon de ſes Favoris, le concert de ſes perſécuteurs, l'ambition de Cromwel. Le meilleur maître, le meilleur ami, le meilleur pere, le meilleur mari, le meilleur Chrétien, peut-être le plus honnête homme de ſon ſiécle; il ne lui manqua que de connoître ſes talens pour être un grand Roi. Il fut aſſez appliqué pour ſuffire au gouvernement de ſes Etats; aſſez habile pour comman-

der ſes armées; aſſez brave pour vaincre ſes ennemis; aſſez genéreux pour déſarmer les Rebelles; aſſez éclairé pour connoître les intérêts de ſa Couronne; aſſez modéré pour reſpecter les droits de ſes Peuples. Malheureuſement il ſe déſia trop de ſes forces, & ſe livra ſans reſerve aux paſſions de ſes Miniſtres, & aux caprices de ſes Favoris. Son règne ne fut proprement que l'hiſtoire de ces différens caractères. A la lenteur ſuccéda la précipitation, au deſpotiſme des maximes populaires, au goût de la guerre l'amour de la paix, à une dureté outrée une douceur exceſſive, au refus des choſes les plus raiſonnables la conceſſion des plus injuſtes, aux grandes intrigues les petites fineſſes, à l'envie de tout brouiller le déſir de tout réunir. Pour peindre d'un trait ce Monarque, il fut le jouet de ſes amis durant la vie, & la victime de ſes ennemis à la mort. Il la vit venir en grand hom-

me, & ne laiſſa paroître ni foibleſſe, ni oſtentation.

Les parricides avoient leurs mains encore teintes du ſang de leur Souverain, lorſqu'ils cherchérent dans de nouveaux crimes l'impunité de celui qu'ils avoient commis. Trois précautions, toutes trois extrêmes, leur parurent néceſſaires, pour garantir leurs têtes coupables de la foudre qui les menaçoit. Ils avoient maſſacré le pere, ils proſcrivirent les Princes ſes fils comme ſes complices; ils avoient dégradé la Chambre des Pairs, ils la ſupprimérent comme inutile; ils avoient avili la Royauté, ils l'anéantirent comme funeſte au bonheur des Peuples. L'autorité Souveraine réſida dès-lors toute entiére dans la ſeule Chambre des Communes.

La nouvelle République inſpirée par le génie étendu & ſublime de Cromwel, procura à l'Angleterre une tranquillité qu'elle n'eſpéroit

plus, & lui donna un éclat qu'elle n'avoit pas eu depuis plusieurs siécles. On venoit d'être agité des plus violentes tempêtes, & tout parut calme; on s'étoit cru à la veille de sa ruine, & on étoit en état de donner des loix. Il est fâcheux pour l'honneur de la vertu, qu'un des plus beaux, des plus grands spectacles que fournissent les Annales des Nations, soit l'ouvrage de la révolte. Tout parut merveilleux dans cette révolution. Les Royalistes se pliérent à un genre de Gouvernement mal assorti à leur caractère, & que leur conscience n'approuvoit pas. Les Grands, accoutumés au rôle de Législateurs, demeurérent paisibles dans l'ordre de simples Citoyens. Les Irlandois & les Ecossois, qui avoient armé, les premiers par attachement pour leurs Rois; les autres pour effacer l'horreur de leur trahison, furent malheureusement domptés. Les Hollandois, qui avoient profité

des malheurs de l'Angleterre pour ufurper l'empire de la mer, furent humiliés. La France & l'Efpagne toujours rivales, toujours ennemies, briguoient baffement, fi on ofe le dire, l'alliance des ufurpateurs. Les Souverains qui auroient dû s'unir pour venger un attentat commun à tous les Rois, applaudiffoient à l'injuftice par crainte ou par intérêt. Toute l'Europe s'humilia, fe tut, ou admira.

Cromwel étoit le reffort fecret de ces coups d'Etat. Oracle du Parlement par fes lumiéres, & idole de l'armée par fon courage, il remuoit à fon gré les deux corps, & les faifoit également concourir à fes vues & à la gloire de la Nation. Quand le tiran vit que les prodiges de fon adminiftration avoient fait fur les efprits & fur les cœurs l'impreffion qu'il s'en promettoit, il dédaigna une autorité empruntée, & voulut avoir un pouvoir à lui. Comme fon

tre de s'emparer du Gouvernement; mais il auroit obtenu du peuple & de l'armée comme grace, ce qu'il étoit résolu d'accorder un jour comme nécessaire. Pour conduire les affaires au point de maturité où il les souhaitoit, il témoigna beaucoup de zêle pour l'administration la plus populaire. A son instigation, le Conseil des Officiers qui avoit cassé le Parlement, remit l'autorité Souveraine à cent quarante-quatre personnes choisies dans les trois Royaumes qu'elles représentoient.

Le nouveau Tribunal, qui prit le nom de Parlement, fut composé à dessein de tout ce qu'il y avoit de plus ridicule, de plus extravagant, de plus décrié dans les trois Nations. Lorsque ces hommes méprisables eurent fait assez de bévues pour exciter la risée & l'indignation publique, les amis de Cromwel leur persuadérent d'abdiquer un pouvoir incommode, qui les livroit à tant de

chagrins : ils y conſentirent. L'ambitieux qui conduiſoit avec art toutes ces intrigues, vit alors couronner ſa politique, comme il avoit vu triompher autrefois ſon audace. L'armée ſe joignit au Parlement, pour le conjurer de ſe charger ſeul du Gouvernement. Il voulut y être forcé. On ſe vit réduit à ſolliciter baſſement des fers qu'on craignoit. Le tyran ne ſe rendit qu'après une réſiſtance de pluſieurs jours, & une froideur offenſante. Encore voulut-il moins paroître accepter l'autorité, que ceſſer de la refuſer, & faire croire qu'il avoit plus de talent que de paſſion pour règner.

Dès qu'on fut parvenu à vaincre l'hypocrite modeſtie du plus orgueilleux des hommes, la flaterie s'occupa du choix des titres qui pourroient plaire à l'uſurpateur. Sa vanité auroit été pour les faſtueux : ſa politique lui fit préférer les modeſtes. Il rejetta celui de Roi, qui lui auroit

attiré la haine des Peuples, & accepta celui de Protecteur, qui lui concilia leur affection. Sous le premier de ces deux noms, il auroit paru plus maître; il l'étoit réellement davantage sous le second. En mettant des bornes aux complaisances des Anglois, il leur épargnoit de la honte, & à lui par conséquent des contradictions. Ces préliminaires de son règne en prognostiquérent la sagesse, & en assurérent la tranquillité.

Cromwel ne fut pas un de ces hommes qui ont paru indignes de l'Empire aussi-tôt qu'ils y sont parvenus. Il avoit le génie de toutes les places, de tous les instans, de toutes les affaires, de tous les Partis, de tous les Gouvernemens. Il étoit toujours ce qu'il falloit être; le plus brave à la tête des armées; le plus éclairé dans les conseils; le plus appliqué dans les affaires; le plus éloquent dans les délibérations; le plus actif dans les entreprises; le plus fanati-

que

que dans la dévotion; le plus ferme dans les disgraces; le plus savant dans une assemblée de Théologiens; le plus factieux dans les conspirations. Il ne fit jamais de faute, ne manqua jamais d'occasion, ne laissa jamais d'avantage imparfait, ne se contenta jamais d'être grand quand il pouvoit être très-grand. Le hazard & le tempérament, qui décident de la conduite des autres hommes, n'influérent pas dans la moindre de ses actions. Né avec une indifférence entiére pour tout ce qui est louable ou blâmable, honnête ou deshonnête, il n'envisagea jamais la vertu comme vertu, le crime comme crime; il ne vit que les rapports que l'un & l'autre pouvoient avoir à son élévation. C'étoit son idole, il lui sacrifia son Roi, sa Patrie, sa Réligion, qu'il auroit défendus avec le même zéle, s'il y avoit eu autant d'avantage à les protéger, qu'à les anéantir. Le systême de son ambi-

[illegible] conduit avec un art, un or-[illegible], une hardiesse, une souplesse, [illegible]meté, dont je ne crois pas [illegible] ait d'exemple dans l'Histoire. [illegible] les Sectes, toutes les conditions, tous les peuples; la paix, la guerre, les négociations; les révolutions, [illegible]es; les prophéties: tout ava[illegible] fortune de l'hypocrite usurpateu[illegible] C'étoit un caractère né pour [illegible] destinée des Nations, des [illegible]pir[illegible] & des siécles. L'éclat de [illegible] talen[illegible] a presque fait oublier l'horreur de ses attentats. La postérité doutera au moins, si Olivier Cromwel fut plus digne d'exécration que d'admiration.

La chute de Richard son fils suivit de près son élévation. Il fut assez long-tems Protecteur pour sa honte; trop peu pour qu'il en revînt ni bien ni mal à l'Angleterre. Il n'eut ni vices ni vertus, dans un tems, chez une Nation, dans une place où peut-être tous les deux

étoient également néceſſaires. Sa dépoſition, qui fut principalement l'ouvrage de ſa foibleſſe, laiſſa le Royaume en proye à trois Factions qui paroiſſoient devoir renouveller les ſanglantes ſcénes, dont le ſeul ſouvenir glaçoit tous les cœurs d'effroi. Ces Partis qui alloient occuper le théâtre ſi agité de la Grande-Bretagne, étoient celui du Parlement, celui de Lambert, & celui du Roi.

Le Parlement étoit celui-là même qui s'étoit ſouillé du ſang de Charles I, qui avoit changé la Monarchie en République, & qui eſt connu dans l'Hiſtoire ſous le nom de long Parlement, parce qu'il dura douze ans. Il fut diſperſé en 1653. par Cromwel, qui vouloit recueillir ſeul le fruit du crime qu'ils avoient fait enſemble. Le tour qu'on prit pour le raſſembler, fut de dire qu'il avoit été convoqué ſous le feu Roi, qu'il n'avoit pas été caſſé, & qu'il ſubſiſtoit encore. On a peine à compren-

pre comment l'armée, qui s'étoit prêtée aux violences du Protecteur, jetta les yeux ſur ce Parlement qu'elle avoit offenſé, plutôt que ſur d'autres qui avoient été aſſemblés depuis, ou ſur un nouveau qu'on pouvoit former. Je croirois que le penchant, qu'on re[illegible]quoit déja dans beaucoup d'hon[illegible] gens pour le bon parti, fit pr[illegible]er une Aſſemblée perſonnellement intereſſée à perpétuer l'injuſtice, accoutumée aux plus odieuſes cataſtrophes, & prête, s'il le falloit, à s'immoler le fils, comme elle avoit autrefois ſacrifié le pere.

La puiſſance du Parlement ſe trouva balancée par celle de Lambert. Ce Général n'eut pas préciſément les vertus qui font un grand homme; il eut les qualités moins honorables, mais plus rares d'un Chef de Parti. Son eſprit ſans être fort étendu, étoit propre à former & à entretenir des Factions; ſon

cœur ſans être droit, étoit généreux; ſon éloquence ſans être forte, étoit perſuaſive; ſon air ſans être noble, étoit impoſant; ſes maniéres ſans être agréables, étoient ſéduiſantes. Il eut l'ambition d'aſpirer à tout, l'audace de s'en dire digne, le bonheur de le faire croire. Par le brillant de ſon courage, il étonna les plus audacieux; par l'activité de ſes démarches, il fatigua les plus appliqués; par la ſingularité de ſes projets, il déconcerta les plus habiles; par l'étendue de ſes prétentions, il arrêta les plus ambitieux. Il ſurpaſſoit en fierté les plus orgueilleux, en ruſes les plus fins, en connoiſſance les plus expérimentés, en conſtance les plus opiniâtres. Cromwel lui fit l'honneur ou la honte de le craindre, & de le regarder comme ſon rival. Je ne balance pas à croire qu'il auroit été ſon ſucceſſeur, ſi une ſeconde uſurpation eut été auſſi facile que la premiére. La ti-

rannie de l'un avoit averti les Anglois de ſe précautionner contre celle de l'autre. Le malheur de Lambert eſt d'être venu quelques années trop tard.

Tandis que ce Général, qui ne pouvoit trouver ſon élévation que dans les malheurs publics, brouilloit l'armée dont il étoit l'ame avec le Parlement qui le haïſſoit, les Royaliſtes formoient des vœux, & hazardoient quelques démarches pour leur Souverain. Charles II. n'étoit pas alors en Angleterre. Mépriſé par quelques Puiſſances, trompé par d'autres, & abandonné de toutes, il promenoit ſes malheurs dans différentes Contrées de l'Europe; & à la honte de l'humanité, il éprouvoit plus de mépris que de compaſſion. Sa cauſe trouva à la fin un vengeur, & ſes Partiſans un Chef dans la perſonne du Général Monck.

Le caractère de ce Héros avoit échappé juſqu'alors au diſcerne-

ment d'une Nation plus profonde dans la connoiſſance des ſciences que des hommes. On le croyoit d'un ſens aſſez droit, mais d'un eſprit borné; hardi dans les combats, mais timide par-tout ailleurs; avide de richeſſes, mais exempt d'ambition; propre à faire la guerre, mais incapable de la conduire; admirable dans un ſecond rôle, mais déplacé dans le premier. On vouloit qu'il eût des fantaiſies, & point de paſſions; qu'il fut eſclave des bienſéances, & qu'il ne connût pas la vertu; qu'il n'eût point de principes fixes ſur la Réligion ni ſur le Gouvernement, & qu'il ſe laiſsât aller au hazard; qu'il demeurât toujours au-deſſous du grand qu'il n'imaginoit point, qu'il ne voyoit pas même quand on le lui préſentoit; qu'il n'eût été qu'un inſtrument docile entre les mains de Cromwel, que la mort de l'uſurpateur alloit rendre inutile.

La conduite que tint Monck dans

la révolution qui rétablit la Monarchie Angloise, désabusa sa Nation. Soit que ce Général, comme je le crois, ait pensé à servir son Roi, aussi-tôt que les brouilleries de l'armée & du Parlement lui en eurent fait voir la possibilité; soit, comme quelques Historiens le conjecturent, qu'il ne soit devenu vertueux que quand il eut désespéré de voir son ambition couronnée, il est certain qu'il a montré un talent inconnu en Angleterre, & rarement porté aussi loin chez les peuples mêmes, dont la finesse forme le caractère, & fait peut-être la sûreté. J'apperçois dans toute sa conduite un politique sage, qui n'enfante que des projets avoués par la probité, ou ordonnés par le devoir: un politique prudent, qui ne veut que des choses possibles, & dans le tems seulement qu'elles sont possibles: un politique impénétrable, dont on ne peut percer les vues, moins encore les moyens qui doi-

vent en assurer le succès : un politique insinuant, qui s'ouvre les cœurs foibles par des caresses, les Grands par la confiance, les mauvais par des bienfaits : un politique adroit, qui tourne contre ses ennemis les longues intrigues, les détours artificieux, les dissimulations profondes, dont ils veulent l'envelopper : un politique vif, qui ne perd pas en des délibérations inutiles des momens favorables pour agir & pour avancer : un politique constant, qui trouve dans son épée & dans son génie, dequoi s'affermir contre les difficultés ou les surmonter. Monck part d'Ecosse dont il est Gouverneur, & où il est adoré. Il se met à la tête d'une armée qu'il a formée, durcie aux travaux guerriers, menée à la victoire, attachée à ses interêts. Il entre en Angleterre, où il détruit par ses Lieutenans les restes misérables du Parti de Lambert, qui est pris & enfermé dans la tour. Il pénétre jus-

qu'à Londres, où il casse le Parlement factieux qui étoit assemblé, & en convoque un autre, où la Chambre des Pairs abolie d'abord après la mort de Charles I. est rétablie, & dont le premier acte d'autorité est le rappel du Roi. Si je ne me trompe, les fastes de l'Histoire Britannique n'ont pas fourni deux fois le spectacle d'une politique aussi profonde, aussi modérée, aussi vertueuse.

Le Prince, que cette heureuse révolution porta sur le Trône, avoit un goût décidé pour les plaisirs, & un talent supérieur pour les affaires. Il pouvoit être à son choix l'homme le plus agréable & le plus grand homme de son siécle; & par une philosophie, qui n'est pas ordinairement celle des Rois, il aima mieux être heureux que d'être célébre. Il fut plus débauché que voluptueux, plus emporté que délicat dans le plaisir; & comme ses Maîtresses n'avoient pas à se louer de sa fidéli-

té, elles n'eurent pas à ſe plaindre de ſa jalouſie. On ne peut rien ajouter à la mauvaiſe opinion qu'il avoit des deux ſexes; il croyoit toutes les femmes ſans vertu, & tous les hommes ſans probité; ce qui ſe paſſoit dans ſa Cour paroiſſoit aſſez juſtifier cette idée. La liberté étoit proprement ſon idole; pour lui être odieux, il ſuffiſoit de l'avoir gêné un moment; & on lui devenoit inſupportable, pour avoir paru embarraſſé avec lui. Quoiqu'on ne pût pas avoir plus de dignité qu'il en avoit, il déteſtoit ſi fort le cérémonial, qu'il n'a pas été Roi un ſeul quart d'heure durant tout ſon Règne. C'étoit le Prince de ſon ſiécle le plus careſſant & le plus ingrat; il ſe croyoit diſpenſé de payer des ſervices, parce qu'il étoit perſuadé qu'on ne les lui rendoit que par interêt. Il parloit beaucoup, mais ſi bien, qu'il étoit paſſé comme en proverbe, qu'il n'avoit jamais rien dit de

mal, ni jamais rien fait de bien en sa vie. Il se laissa gouverner par ses Ministres, qui tous ensemble ne voyoient ni aussi loin ni aussi bien que lui ; & il aimoit mieux adopter leurs fautes que de se donner la peine de les redresser. L'hypocrisie ne fut pas du nombre de ses vices ; il vécut publiquement sans foi comme sans moeurs ; & la Réligion Catholique qu'il professa à la mort, servit probablement moins à assurer son salut, qu'à honorer sa mémoire.

VIII. EPOQUE.

Le Parlement s'attribue le droit de disposer de la Couronne sous JACQUES *II. en* 1689.

LE rétablissement de Charles II sur le Trône de ses Peres ne fut proprement qu'un changemen

de décoration qui annonçoit de nouvelles ſcénes. Le cœur des Anglois, auſſi fanatique que leur eſprit eſt philoſophe, fut l'origine des nouvelles révolutions, comme il l'avoit été des anciennes. Avec la révolte, étoit tombé le pouvoir des Presbytériens Républicains qui avoient aboli l'Epiſcopat; les Anglicans Royaliſtes devenus les maîtres voulurent anéantir le Puritaniſme, pour venger l'outrage fait à leurs Dogmes. Comme il eut été trop odieux de n'attaquer ouvertement qu'une ſeule Secte dans un pays où il y en avoit ſans nombre, elles furent toutes enveloppées dans une même condamnation; on proſcrivit tout ce que l'Egliſe Gallicane comprend ſous le nom de non-Conformiſtes.

Ce fut dans le premier Parlement convoqué par le Roi, que fut faite une démarche ſi odieuſe & ſi précipitée. La Cour ne tarda pas à s'appercevoir que le Chancelier Claren-

don avoit ſacrifié à l'amour de ſes opinions, la grandeur & les intérêts de ſon Maître. Dans le ſyſtême qu'avoit formé le Monarque de ſe rendre abſolu, il devoit s'étudier à gagner les cœurs : & on venoit d'aliéner la moitié de la Nation, ſans l'eſpérance d'aucun avantage. Pour calmer les Presbytériens, que leur caractère ou leur nombre rendoit redoutables, & favoriſer les Catholiques, dont les maximes étoient favorables au pouvoir arbitraire, on médita de rétablir la liberté de conſcience. Clifford, Arlington, Shaftsbury, Lauderdale, Buckingham, dont les quatre premiers étoient Miniſtres, & le dernier Favori du Roi, furent les auteurs de cette entrepriſe. On les chargea d'en préparer le ſuccès.

Clifford étoit droit, violent, opiniâtre; il paroiſſoit indifférent, & je crois qu'il l'étoit, pour ſa fortune; pour ſon repos, pour ſa gloire. Trois

objets l'occupérent tout entier : l'élévation du Roi, la ruine de l'Eglise Anglicane, la propagation de la Réligion Romaine. S'il eût eu une vertu moins austère, ou des principes plus relâchés, il auroit pû servir utilement sa Patrie.

Arlington réparoit la médiocrité de son génie, la lenteur de ses opérations, les bornes étroites de ses vues, par un jugement exquis, une forte application, une grande connoissance des affaires étrangéres qu'il devoit à son expérience : comme on n'étoit pas en garde contre lui, il étoit rare qu'il échouât dans ses entreprises.

Lauderdale joua presque toute sa vie un rôle emprunté. Il étoit Républicain, & il travailla à établir la Monarchie pure ; Presbytérien, & il appuya le Catholicisme ; violent, & il employa toutes les souplesses de l'intrigue. Il eût l'esprit faux, la mémoire prodigieuse, plus de sçavoir

qu'on ne lui en auroit passé ailleurs [illegible] Angleterre. On ne le ramena jamais de ses erreurs, mais il en revenoit le plus souvent de lui-même, pourvû qu'il n'en fut pas averti : deux sortes d'ennemis s'opiniâtrérent à sa perte ; il se débarrassa toujours heureus[illegible] & si ses avis eussent [illegible]roit eu le même succes [illegible] ceux du Monarque.

Buckin[illegible]voit l'air noble, l'esprit [illegible]éable, [illegible] talent de tourner tout en ridicule. Il ne connut la Réligion que pour la combattre, la vertu que pour la mépriser, l'amitié que pour la trahir. Il commença par corrompre le Roi son Maître, continua par en médire sans ménagement, & finit enfin par en être haï. Il inspira successivement toutes les passions : l'admiration par ses belles qualités, l'envie par sa faveur, le mépris par ses mœurs, la haine par ses malices, la compassion par ses malheurs. Il se borna à être l'homme

le plus frivole de ſa Nation, quoiqu'il fut né pour en être le plus grand & le plus utile. Le portrait de Shaftsbury trouvera un peu plus bas ſa place.

Les cinq Seigneurs regardérent l'affaire de la tolérance comme eſſentielle, puiſque c'étoit la baſe ſur laquelle devoit porter l'édifice du Gouvernement arbitraire qu'on vouloit élever; mais ils ne s'attendoient pas à la voir réuſſir ſans de grandes difficultés. Pour les prévenir ou les ſurmonter, ils formérent entr'eux une union indiſſoluble; le Roi s'appuya de l'alliance de la France; & la guerre contre la Hollande fut réſolue, afin d'avoir un prétexte de tenir une armée ſur pied. Après qu'on eut pris des arrangemens ſi ſages, Charles ne tarda pas à faire publier la liberté de conſcience, & à ſuſpendre l'exécution des loix pénales établies contre tous les non-Conformiſtes.

Il y a apparence que le chagrin que ce coup de vigueur causa aux Anglicans, auroit été l'unique suite fâcheuse de cette affaire, si les fonds sur lesquels on comptoit pour soutenir le poids de la guerre, n'eussent tous manqué à la fois. Dans cet embarras, le Roi se vit reduit à convoquer son Parlement; & le Parlement qui sentit le besoin qu'on avoit de lui, déclara qu'il n'accorderoit des subsides, qu'à condition que la liberté de conscience seroit révoquée.

Charles se trouva dans une de ces situations absolument mauvaises, où l'on ne peut prendre qu'un mauvais parti: il lui paroissoit humiliant de ruiner son ouvrage, & dangereux de le maintenir. D'un côté il voyoit sa gloire en péril, & de l'autre sa sureté. Il lui falloit renoncer à ses projets, ou aux secours nécessaires pour les appuyer. Les hommes d'Etat, ce qui n'arrive pas tou-

jours, étoient pour le parti honorable; & les femmes, ce qui eſt rare, ſe déclarérent pour le parti honteux. Les uns faiſoient craindre au Monarque que le Parlement enhardi par ſes premiers ſuccès, ne portât trop loin ſes vues ambitieuſes; les autres l'aſſuroient que cette condeſcendance lui attacheroit pour toujours ce grand Corps. Les Royaliſtes déclarés vouloient qu'il fit appuyer ſes prétentions par l'armée qui étoit ſous les murs de Londres; les Républicains ſecrets ne parloient qu'avec horreur d'un expédient qui alloit bouleverſer le Royaume.

Le Roi balança; & quand on balance, on eſt déja déterminé pour le mauvais parti. Comme l'inſtant préſent étoit toujours celui qui influoit le plus ſur les réſolutions de ce Prince voluptueux, il ſacrifia aſſez aiſément un avenir qui lui paroiſſoit incertain & qui étoit peut-être éloigné, aux offres de ſon Par-

lement, aux caprices de ſes Maîtreſſes, à ſon goût particulier: on proſcrivit de nouveau les non-Conformiſtes; & les Miniſtres qui avoient conduit le grand, le précieux ouvrage de la tolérance, ſe virent en péril. Ils ſavoient que le Prince n'étoit pas aſſez exact en matiére de probité, pour ſoutenir les auteurs après avoir abandonné l'ouvrage. Ils craignirent d'être livrés aux reſſentimens des deux Chambres par un Monarque timide, qui leur ſacrifioit ſes plus beaux projets. Shaftsbury le plus coupable, ſi c'eſt l'être que de ſervir ſon Souverain, étoit la victime dont les ennemis de la Royauté ſouhaitoient davantage le ſacrifice. Il détourna le glaive en abandonnant les interêts de la Cour, & devint le Chef des Parlementaires.

Cet homme ſi célébre dans l'Hiſtoire Angloiſe fut un de ces caractères extraordinaires qu'on trou-

ve dans la Grande-Bretagne plus qu'ailleurs, & qui contribuent à la gloire ou à la honte de leur Nation, ſelon les idées qu'on s'eſt fait des choſes. La nature lui avoit donné un eſprit vaſte; le travail lui procura des connoiſſances profondes; l'ambition le fit aſpirer aux grandes intrigues; l'habileté l'y plaça; le bonheur l'y fit réuſſir. Il fut ami ſincére, rival dangereux, ennemi implacable, voiſin inquiet, maître généreux. Le talent de la parole commença ſa réputation. Une éloquence forte, véhémente, plaiſante même, mais à propos, lui avoit érigé une eſpéce de Trône dans le Parlement; il y règnoit; inutilement on délibéroit, il ramenoit tout à lui par la conviction, par le ſentiment ou par la crainte du ridicule. De cet avantage naiſſoit la facilité qu'il trouvoit à former des cabales & des factions. Une détermination forte à tout oſer, juſti-

fioit l'air de confiance qu'il affectoit fouverainement avec fes complices; il ne fit jamais de crime inutile; mais il hazarda toujours fans remords tous ceux qu'il crut néceffaires à fes vengeances, à fa réputation, à fes interêts. C'eft peut-être le premier homme, qui fans inconftance ait changé cinq à fix fois de parti: il comptoit avec complaifance les raifons de fes variations; & on ne pouvoit s'empêcher d'en admirer le tems, la maniére & les circonftances. Une connoiffance parfaite des talens, de l'humeur, des vues de tous ceux qui avoient quelque part aux affaires de fa Nation, montroit à fes yeux l'avenir d'une maniére qui tenoit beaucoup plus de la certitude que de la conjecture. Ses lumiéres n'étoient fures qu'en politique; il donnoit dans des erreurs capitales fur tout le refte. Il portoit l'Athéïfme dans la Réligion, la confufion du bien &

du mal dans la Morale, le Pyrrhonisme dans l'Histoire, l'Astrologie dans la Physique. Il seroit possible de tracer deux portraits de cet homme singulier, tous deux beaux, tous deux ressemblans, tous deux opposés.

Comme Shaftsbury étoit ouvertement tout ce qu'il étoit, le Roi ne tarda pas à s'appercevoir qu'il s'étoit fait un ennemi dangereux, & le Peuple sentit qu'il avoit acquis un Protecteur intrépide. Le nouveau Cromwel moins rusé, mais plus hardi encore, plus décidé que l'ancien, chercha par des éclats de vengeance à se faire regretter d'un parti, & à se faire souhaiter par l'autre: il avoit voulu avilir le Parlement; il forma le dessein de détruire la Monarchie.

Ce projet paroissoit extravagant au premier coup d'œil. Les peuples venoient d'éprouver des horreurs, qui devoient naturellement les tenir en garde contre les inquiétudes des

esprits factieux. Une nouvelle révolution dans le Gouvernement, renouvella nécessairement les mêmes scénes. L'alternative ne pouvoit rouler qu'entre la vengeance d'un Ministre outragé, & l'ambition de mille tyrans. Ce raisonnement eut été bon ailleurs qu'en Angleterre, & auroit fait impression sur un autre homme que Shaftsbury.

Cet audacieux personnage vit d'abord qu'il pouvoit compter sur les Whigs, ennemis de la Royauté par leur politique, & du Roi par leur Réligion. La révocation de la liberté de conscience venoit d'aigrir ce parti tout Presbytérien, & l'avoit disposé à s'écarter de l'obéissance; mais depuis le rétablissement de la Monarchie, cette Faction étoit trop affoiblie pour pouvoir faire seule un changement dans l'Etat: Shaftsbury entreprit d'y faire concourir les Torys, tout Royalistes, tout Anglicans qu'ils étoient; & il espéra de renverser

verser le Trône par les mêmes mains qui venoient de le relever.

La réunion des deux partis étoit une espéce de chimère qu'on avoit tenté mille fois inutilement. Elle étoit devenue encore plus difficile depuis l'affaire de la tolérance, où uue partie de la Nation avoit été sacrifiée à l'autre. Cet événement avoit augmenté les jalousies, & réveillé avec violence toutes les raisons qu'on croyoit avoir de se détester. Il falloit des ressorts inconnus & bien puissans pour rapprocher des cœurs si éloignés, & pour donner les mêmes idées à des esprits qui avoient des principes tout opposés. Shaftsbury en vint à bout; on va voir comment.

Toute l'Angleterre soupçonnoit depuis assez long-tems que son Roi cherchoit à rendre la Réligion Romaine dominante, & à établir le pouvoir arbitraire; mais elle ne faisoit que le soupçonner. Le doute se

changea en certitude, quand on eut entendu Shaftsbury dans le Parlement. Cet infidéle Ministre n'ignoroit aucun des secrets de son Maître, & il les dévoila tous. Il fit adroitement sentir les rapports nécessaires, que l'alliance avec la France, la guerre conti Hollande, la liberté de conscience, avoient avec les deux objets que la Nation redoutoit le plus. Pour donner plus de poids à ses parol , il s'avoua coupable d'avoir isé ces projets, & parut disposé à expier ce qu'il avoit fait de trop pour le Souverain par les services qu'il rendroit aux peuples.

Les artifices de Shaftsbury firent plus d'effet qu'il n'en espéroit; & il en espéroit beaucoup. Tout accoutumé qu'il étoit à entraîner la multitude, il n'avoit jamais eu de succès si complet. La liberté, les Loix, la Réligion parurent dans le plus grand péril. Whigs & Torys, tout fut al-

larmé. On demanda d'une voix unanime, un reméde à celui qui avoit découvert le mal.

Shaftsbury qui connoiſſoit mieux les hommes qu'ils ne ſe connoiſſent eux-mêmes, apperçut dans ces clameurs plus de cette vivacité qui ſe plaint, que de cette fureur qui détermine aux grands crimes. Il ne mépriſa pas aſſez les Anglois pour ſe faire voir tout entier à eux. Un Roi, dont on n'étoit que mécontent, ne lui parut pas une victime encore prête; il crut devoit ſe borner cette fois à la perte du Duc d'Yorck qui étoit déteſté. Il eſpéra que le Monarque appuyeroit le Prince ſon frere contre la Nation; que les cœurs s'aigriroient par ces diviſions; qu'avec un peu d'adreſſe, on rendroit le Peuple & la Cour irréconciliables; & que le Parlement ſe porteroit peut-être un jour de lui-même, à ce qu'il eût été dangereux de lui propoſer trop tôt. Comme il étoit indifférent pour

roit depuis trop long-tems: il proposa, pour accabler d'un seul coup les Catholiques, de déclarer le Duc d'Yorck incapable de jamais monter sur le Trône Anglois. L'acte d'exclusion fut dressé & accepté sur le champ par les Communes, & ensuite envoyé à la Chambre Haute, où les intrigues & les promesses du Monarque parvinrent enfin à le faire rejetter. Shaftsbury n'abandonna pas pour cela son projet; il renouvella plus d'une fois ses poursuites; mais il trouva toujours quelques Royalistes de trop parmi les Seigneurs. Le tems & la mort de ce Factieux calmérent peu à peu les esprits. Le sceptre passa des mains de Charles dans celles du Duc d'Yorck avec une tranquillité, qui ne rappelloit pas ce qui avoit précédé, & qui n'annonçoit pas ce qui alloit suivre.

Jacques II. porta sur le Trône des talens bornés, quelques vertus inu-

tiles, beaucoup de défauts eſſentiels.

Les éloges, dont le ſage Turenne honora ſes premiers exploits, lui firent d'abord une réputation de valeur qui ſe ſoutint mal. Le travail lui donna ſur la marine les lumiéres d'un Subalterne; il manqua de génie pour acquerir celles d'un Amiral & d'un Souverain. Son application, toute forte, toute ſuivie qu'elle étoit, ne remplaçoit pas la pénétration que la nature lui avoit refuſé pour les affaires: On diſoit des deux freres, que *Charles pourroit tout voir s'il le vouloit; & Jacques voudroit tout voir s'il le pouvoit.* Ses amis, car quoique Roi il en avoit, & il méritoit d'en avoir, eurent à ſe louer de ſa conſtance; ſes Miniſtres de ſa fermeté; ſes Courtiſans de ſa franchiſe; ſes ſerviteurs de ſa généroſité; ſes Tréſoriers de ſon exactitude; ſes Alliés de ſa fidélité; ſes enfans de ſa tendreſſe. Malheureuſement ſes Sujets n'eurent pas tort d'être mécon-

tens de ſon adminiſtration. Né ambitieux, il ſe trouva gêné par les loix, & viſa au deſpotiſme: fier, il dédaigna de déguiſer ſes prétentions, & laiſſa trop éclater ſes vues : violent, il mépriſa les voies de l'inſinuation, & voulut arriver à ſon but par la force: opiniâtre, il ne démordit jamais de ſes entrepriſes, & il aimoit mieux tout perdre que de reculer; vindicatif, il ne pardonna, ne diſſimula jamais d'injure, & pour n'avoir pas ſçu oublier à propos des fautes, il pouſſoit ſes ennemis aux plus grands crimes.

Un Prince de ce caractère auroit eu beſoin de gens ſages, capables de prévenir ſes fautes par leurs lumiéres, & de réparer ſes emportemens par leur modération; malheureuſement il n'écoutoit que des Miniſtres infidéles ou incapables: une Reine, qui quoiqu'Italienne étoit plus emportée que politique : un Confeſſeur (*le P. Peters*) qui avoit

toute l'ambition qu'on reproche injustement à sa Compagnie, sans en avoir l'habileté; il pouvoit tout au plus faire des Prosélytes, & on lui laissoit gouverner l'Etat. Ce fut peut-être un malheur, que les Maîtresses de ce Prince ne se mêlassent pas du Gouvernement. Jâques n'auroit pas été le premier Monarque qu'elles auroient rendu grand. Il y a apparence que leur esprit ressembloit à leur figure, toujours si laide, que Charles II. disoit, *qu'il sembloit que son frere reçut ses Maîtresses de la main de ses Confesseurs qui les lui donnoient pour pénitence.*

Le portrait que je viens de tracer n'annonce pas un règne paisible, heureux & brillant. Le Duc de Monmouth fils naturel de Charles II. & le Comte d'Argyle le plus grand Seigneur d'Ecosse, en troublérent les premiers jours. La trahison avoit banni ces deux méchans hommes de leur patrie, du vivant du feu Roi;

le crime les avoit unis en Hollande; la revolte les conduisit l'un en Angleterre, l'autre en Ecosse; le désespoir les y fit arriver mal accompagnés; l'incapacité les y fit battre; la Justice les immola sur un échaffaut.

Deux victoires les plus décisives qu'on pût souhaiter, donnérent aux armes de Jacques un éclat & une autorité qui lui firent précipiter ses desseins. Le Prince avoit le bonheur d'être Catholique, & l'ambition de communiquer son bonheur à tous ses Sujets. Il porta dans l'exécution de cette entreprise le zéle qui rend un Missionnaire célébre, & non pas celui qui rend un grand Roi illustre. Ses démarches se suivirent avec une précipitation, qui fit plus de tort à sa prudence que d'honneur à sa Religion. Il fit d'abord décider par les douze Juges d'Angleterre, plus esclaves, dit-on, de la faveur que de la justice, que le Souverain avoit

droit de diſpenſer des Loix Pénales portées par le Parlement. Ce premier avantage en préparoit, & en amena un plus important. Le Prince révoqua le ſerment du *Teſt*, par lequel on abjuroit la préſence réelle de Jeſus-Chriſt dans l'Euchariſtie: cette Loi qui excluoit des Charges & du Parlement tous ceux qui refuſoient de s'y ſoumettre, avoit été portée contre les Catholiques ſous le règne de Charles II. On prévit dès-lors ce qui arriva, que les deux Chambres, que les Armées de terre, que les Flotes, que les Dignités alloient être remplies par des Sujets de la Réligion du Monarque. Enfin Jâques accorda la liberté de conſcience à tous ſes Sujets, afin que tous les Catholiques en puſſent jouïr ſans jalouſie. La Nation acheva de s'aigrir par le ſpectacle inutile & déplacé d'un Nonce qui fit ſon entrée publique à Londres, & par le mépris qu'un Pontife opiniâtre & prévenu

(*Innocent XI.*) affectoit à Rome pour l'Ambaſſadeur du Roi d'Angleterre.

Cette ſuite d'imprudences de la part d'un Roi, qui n'étoit ni aſſez aimé pour ſe les faire pardonner, ni aſſez craint pour les faire diſſimuler, ni aſſez habile pour les réparer, anima contre lui quatre ſortes d'ennemis tous dangereux, quoique par des principes différens : Les Factieux, héritiers des projets & des fureurs de Shaftsbury, ennemis comme lui de l'ordre, de la ſubordination, du diadême : Les Fanatiques, qui ne voyoient de chemin pour aller au Ciel que celui que Henri VIII. & Eliſabeth leur avoient tracé, & qui avoient pour le culte Romain une averſion qu'on n'a jamais vue que dans ceux qui le connoiſſent mal, ou qui ne le connoiſſent point: Les Citoyens, qui accoutumés à vivre ſous l'empire des Loix, craignoient de vivre ſous celui du Prince; ils étoient aſſez bons Anglois,

mais ils étoient mauvais Royaliſtes: Les Mécontens, qui s'étoient vus reduíts à céder leurs places aux Catholiques, & qui cherchoient dans la révolte une ſureté que la partialité de Jâques les avoit empêchés de trouver dans la ſoumiſſion.

Il paroît que les reſſorts les plus déliés ne l'auroient pas dû être trop, pour faire mouvoir à propos & ſans confuſion une machine ſi composée. On peut cependant douter, ſi les Chefs qui réuniſſoient ces Partis, avoient des talens ſupérieurs.

L'Amiral Herbert aimoit préciſément tout ce qui ne lui alloit pas; le plaiſir, & il étoit ſombre; les affaires, & il étoit négligent; la ſociété, & il étoit féroce; la guerre, & il n'avoit point de vues: il ſe croyoit le premier homme de ſa Nation, & la Cour le perdit, pour n'en avoir pas jugé ſi favorablement. Mylord Mordaunt étoit brave, impétueux, éloquent, généreux & ſingulier: il pen-

ſoit vîte, jugeoit de travers, ne ſavoit rien taire. Ruſſel étoit une ame d'une forte trempe. Ses ennemis convenoient que nul péril n'étonnoit ſon courage, que nul malheur n'ébranloit ſa fermeté, que nul contre-tems n'épuiſoit ſes reſſources: on ne jugeoit pas ſi favorablement de ſa probité. Mylord Shreswbury étoit regardé comme un homme d'honneur & un honnête homme, quoiqu'il eût paſſé ſa vie à changer de Religion, & à chercher la véritable : tout ſavant qu'il étoit, il ſe croyoit obligé à être auſſi uni, auſſi doux, auſſi politique que les autres hommes. Sidney avoit le cœur trop ſenſible, l'eſprit trop léger, les maniéres peut-être trop careſſantes : ſa pareſſe lui faiſoit précipiter les affaires que les autres précipitent par imprudence ; un ſuccès qu'il falloit attendre n'étoit pas un ſuccès pour lui.

Tels furent les Seigneurs Anglois

qui oférent lever les premiers l'étendart de la rébellion. Quelque grand que fut le nombre de leurs Partifans, l'Angleterre ne leur parut pas un théatre affez fûr pour y faire éclater d'abord leur vengeance; ils portérent leurs mécontentemens chez les Hollandois, & en confiérent le fecret au Prince d'Orange.

Depuis long-tems l'ambitieux Stathouder afpiroit au Trône de la Grande-Bretagne; Shaftsbury lui avoit fait naître cette idée, ou du moins l'y avoit affermi. On ne fe livra pourtant à ces efpérances qu'à proportion du jour qu'on vit à y réuffir. Le crime n'arrêtoit pas Guillaume, il étoit retenu par l'incertitude de l'événement. Il voyoit de la poffibilité dans cette entreprife; mais il étoit d'un caractère à ne s'y livrer que lorfqu'il l'auroit rendue infaillible. Les liens, qui l'uniffoient au Monarque Anglois, ne devoient être rompus qu'avec des précau-

tions infinies. Le ſuccès, il eſt vrai, pouvoit diminuer l'horreur de cet attentat; mais il falloit ou réuſſir, ou s'attendre à être la fable de l'Europe & l'exécration du genre humain. Les préparatifs pour amener cette uſurpation au point de maturité où on la ſouhaitoit, ſe faiſoient avec toute la vivacité, tout le ſecret, tout l'ordre poſſible. Peu de gens, tous long-tems éprouvés, étoient employés. Les mouvemens qui agitoient les Etats deſtinés à l'invaſion, étoient doublement tournés au profit du Prince; ſous main il les appuyoit, & d'un autre côté il offroit ſes ſoins & ſon bras, au Roi ſon beau-pere. Inſenſiblement l'orage qui ſe formoit contre Jâques ſe trouva groſſi. Le nombre des mécontens fut bientôt plus grand que celui des Sujets fidéles. Guillaume ſe vit comme aſſuré de l'Angleterre, il travailla à s'aſſurer des Etats voiſins.

La France étoit la ſeule puiſſance

de l'Europe qui prît un interêt bien vif à Jacques II. La révocation de l'Edit de Nantes, où la Réligion ne gagna rien, & où l'Etat perdit beaucoup, avoit extrêmement affoibli cette Monarchie; cependant il lui restoit encore assez de forces pour appuyer ses Alliés, & pour donner de la jalousie à tous ses voisins. Cette grandeur, dont l'éclat auroît dû être tempéré par la politique des Ministres, fut exagérée par la flaterie des Courtisans. Il ne se faisoit, il ne se disoit rien à la Cour de Louis XIV. que d'humiliant pour les autres Cours. Le Prince d'Orange, l'esprit le plus propre à l'intrigue qu'il y ait eu dans le dernier siécle, n'eut pas besoin de tout son talent, pour former dans ces circonstances une Ligue qui occupât les forces de la France, tandis qu'il exécuteroit ses projets contre l'Angleterre. Il ne falloit qu'un centre pour réunir tant de haines & de jalousies; il le

devint, & il étoit propre à l'être.

Cette Ligue célébre fut composée de l'Empereur Leopold, qui n'eut de passions, de vertus & de talens, que ceux de son Conseil: il ne mérita ni la gloire des événemens heureux, ni la honte des injustices criantes qui se firent durant son règne: Des Princes d'Allemagne, qui sous le titre imposant de Souverains, n'étoient que les premiers Sujets de la Cour de Vienne: Du Roi d'Espagne Charles II. qui eut besoin de faire un Testament pour devenir célébre: D'Amedée Duc de Savoye, dont les variations éclairées & savantes supposoient plus de politique que de probité: Des Provinces-Unies, qui ne pouvoient être tranquilles, tandis que leur Idole étoit en mouvement. Innocent XI. en y entrant indirectement précipita les Stuards du Trône. Comme Catholique, j'épargne la mémoire d'un Pontife, que comme François &

comme Hiſtorien je devrois peindre des couleurs les plus odieuſes.

La Cour de France trembla dans cette occaſion; mais elle ne trembla que pour le Roi d'Angleterre. Elle fit paſſer à Londres le détail des projets du Prince d'Orange, & offrit des ſecours ſuffiſans pour les renverſer. Jacques ne voyoit pas loin; & Sunderland ne voyoit qu'avec des yeux infidéles. Ce perfide & adroit Miniſtre lui fit regarder comme chimérique le péril qu'on lui faiſoit craindre; ce Prince étoit à peine déſabuſé, lorſque ſon ennemi parut ſur les côtes. Guillaume ne trouva pas dans les peuples les diſpoſitions dont on l'avoit flaté & qu'il y ſouhaitoit. Peu d'Anglois le joignirent à ſon arrivée, & il pouvoit être aiſément accablé. Il paſſa au moins pour inconteſtable que le Roi, qui étoit à la tête d'une belle armée, pouvoit lui faire partager le péril.

Jacques, qui avoit manqué d'intel-

ligence pour découvrir la conſpiration, & d'activité pour la prévenir, manqua de fermeté pour la ſurmonter. Il délibera lorſqu'il falloit combattre; il penſa à regagner le cœur de ſes Sujets, lorſqu'il falloit les empêcher de ſe révolter; il voulut s'aſſurer de la fidélité de ſes troupes, lorſqu'il falloit faire uſage de leur valeur. Un air aſſuré auroit retenu dans le devoir ceux qui avoient le plus de penchant à la rebellion, au lieu qu'un abattement exceſſif ébranla les plus fidéles. La contenance fiére & intrépide de Guillaume acheva ce que la foibleſſe de Jacques avoit avancé. On aima mieux le Prince qui ſe faiſoit craindre, que le Prince qui le craignoit. Les drapeaux de l'un furent mépriſés; on ſe rangea en foule ſous les étendarts de l'autre. Le Roi ſe livra au déſeſpoir, non à celui qu'inſpire le courage, mais à celui qui eſt produit par la lâcheté, & qui l'augmente encore. Il aban-

donna ſans tirer l'épée, un Empire dans lequel il auroit dû regner ou périr; il chercha un azile chez la Nation généreuſe, qui jouït de la brillante prérogative d'en accorder à tous les Souverains malheureux; mais il éprouva qu'il lui auroit été plus facile de conſerver ſes Etats avec ce qu'il avoit de troupes, que de les recouvrer même avec les forces du plus grand Roi.

Tandis que Jâques alloit chercher en France un abri contre l'orage, on prenoit des meſures pour l'empêcher de rentrer jamais en Angleterre. Les Pairs du Royaume qui ſe trouvérent à Londres, s'aſſemblérent avec les Magiſtrats de cette Capitale, pour pourvoir au Gouvernement. Guillaume fut prié de s'en charger; & il le fit juſqu'à ce qu'une aſſemblée qu'il indiqua, compoſée des deux Chambres, eût tout réglé. Elle fut appellée *Convention*, parce qu'il n'y a que le Roi qui puiſſe con-

voquer un Parlement. On ne fut pas plutôt assemblé, qu'on agita l'odieuse & dangereuse question, s'il y a un Traité original entre le Roi & le Peuple, si Jacques l'avoit rompu par son administration despotique, & si ses Sujets n'étoient pas déliés du serment de fidélité. Les Communes, qu'on avoit eu soin de composer des esprits les plus Républicains & les plus Factieux, se rangérent unanimément à l'affirmative sur ces trois points; la Chambre-Haute balança long-tems; mais enfin elle se rendit, & le Trône fut déclaré vacant.

Plus on y pense, moins on trouve de sagesse & d'équité dans une résolution si violente. En effet, quand il seroit vrai que les Souverains sont l'ouvrage du Peuple, en pourroient-ils pour cela devenir la victime? La multitude ayant éprouvé les horreurs de l'anarchie, on a cherché la fin dans le sacrifice de sa liberté; ne seroit-elle pas en contra-

diction avec elle-même, ſi elle ſe croyoit en droit de la recouvrer? Dès qu'on ſuppoſe que la puiſſance ſuprême à été cédée au Monarque, il eſt évident que la Nation a perdu ſes droits. On ne nie pas qu'il ne puiſſe arriver que le Roi abuſe de ſon pouvoir contre ſes Sujets; mais ce malheur eſt beaucoup moins à craindre que la confuſion, qu'entraîne le parti contraire. Le reméde ſeroit toujours infiniment plus dangereux que le mal. L'anarchie eſt mille fois plus funeſte que le deſpotiſme.

Ce que je dis me paroît ſi évident, que je n'ai jamais pu croire que des hommes, qui ne ſont pas ſans lumiéres, & qui ſe diſent Philoſophes, n'ayent pas apperçu la folie qu'il y a à ſoumettre la conduite des Rois aux caprices de la multitude. Des Miniſtres nourris dans les détours de la politique, ont bien de la peine à ſuivre le fil des affaires publiques

& on veut que des Citoyens obſcurs, ſans lumiéres & ſans expérience, puiſſent connoître des intrigues du Cabinet, des événemens d'où dépendent la gloire & le ſalut de l'Etat. Le Souverain, qui pour pouvoir réuſſir dans ſes projets a dû les tenir ſecrets, ſera condamné par des Sujets remuans, auxquels il n'a pas dû faire connoître les motifs qui le faiſoient agir. Qu'un Roi échoue dans une entrepriſe ſage, néceſſaire, bien concertée & bien conduite, le Peuple qui juge toujours ſur les apparences & par les événemens, le croira indigne du Trône, & l'en précipitera.

C'eſt un inconvénient, il eſt vrai, que les Loix ſoient impunément violées par le Prince deſtiné à les protéger. Mais ſi chaque particulier a le droit d'en prendre la défenſe contre l'autorité Souveraine, le Gouvernement ſe trouvera ſans point fixe, & la politique ſans principes; les ré-

voltes

voltes seront légitimes, & les révolutions continuelles. Toutes les fois qu'une partie du Peuple s'imaginera que l'Etat n'est pas conduit avec autant de sagesse & de bonheur qu'il le peut être, elle se croira en droit de prendre les armes pour reformer ce qui lui paroîtra mal. Les esprits hardis & factieux trouveront chaque jour de nouveaux prétextes, pour exciter ou pour fomenter des troubles, qui leur donneront du crédit, tout au moins de la célébrité. Le monde entier sera un cahos horrible, qu'il sera impossible de débrouiller. Les sociétés se trouveront sans subordination, les Empires sans régle, les Rois sans autorité.

Ces réflexions sont trop sensibles, pour avoir échapé à tous les membres de la Convention. Comment se peut-il donc faire, que personne n'ait eu le courage de les proposer, quoiqu'il y eût bien des Royalistes dans cette Assemblée? C'est une

énigme que les admirateurs de la liberté & de la générosité Angloise ne dévineront pas sans peine. Après tout, la dégradation de Jaques II. faisoit naitre plus de difficultez qu'elle n'en terminoit. On se trouva engagé dans un labyrinthe tortueux & difficile, touchant l'établissement d'une nouvelle forme de Gouvernement.

Les Anglicans rigides opinoient avec chaleur pour le rappel du Monarque errant. Ils cõnsentoient pourtant à la diminution de l'autorité Royale; mais l'air chagrin avec lequel ils faisoient cette injustice, annonçoit qu'ils la laisseroient durer le moins qu'ils pourroient. Les défenseurs de ce sentiment se trouvant trop foibles pour prévaloir, se joignirent à d'autres qui méditoient de mettre la Couronne sur la tête du Prince de Galles.

De tous les partis injustes qu'on pouvoit prendre, c'étoit visible-

ment le moins mauvais. Le jeune Prince avoit un droit évident au Trône, dès qu'une fois on le suppo-soit vacant. Le droit héréditaire a toujours passé pour une loi fonda-mentale de la Monarchie Angloise; & cet usage a été si fort respecté dans tous les tems, qu'il n'a jamais éprouvé de contradiction. Il est vrai que la succession à la Couronne y a fait verser des torrens de sang; mais les guerres ne partageoient pas les Rois & les Peuples. Des Princes du sang Royal s'arrachoient le Sceptre, parce que chaque Contendant pré-tendoit être l'héritier légitime du dernier Roi. Les Chefs de la Faction qui poursuivoient avec fureur l'in-fortuné Jâques, avoient prévu cet obstacle, & avoient pris de fort loin des mesures pour le lever. Ils avoient répandu dans le public la supposition du Prince de Galles. La calomnie, toute audacieuse qu'elle est, ne put parvenir à donner la

moindre vraiſemblance à cette impoſture ; cependant on ſe ſervit du ridicule doute qu'on affectoit, pour agir à l'égard du légitime héritier du Trône, comme s'il n'exiſtoit pas.

Cette réſolution venoit de mettre les eſprits en mouvement, lorſqu'ils furent calmés tout à coup, par une propoſition qui fut faite à l'Aſſemblée d'établir une Régence. Cette ouverture fut reçue avec des tranſports. Preſque tous les Pairs, & beaucoup des Députés des Communes, trouvoient que cet arrangement mettoit à couvert les droits du Diadême, & l'honneur de la Nation. C'étoit ſeulement une injuſtice perſonnelle à l'égard du Prince qu'on déclaroit par-là incapable de gouverner. Guillaume vit l'inſtant où ce parti alloit prévaloir. Alors il leva le maſque, & déclara aux Factieux que ſi on ne lui donnoit des marques de reconnoiſſance qui puſſent lui convenir, il repaſſeroit la mer, & les

abandonneroit à la vengeance du Roi qu'ils avoient détrôné.

Cette déclaration inspira de l'audace aux ennemis secrets de la Royauté. Héritiers des fureurs de Cromwel & de Shaftsbury, ils n'avoient jamais perdu de vue le plan d'une République. Le tems d'en jetter les fondemens leur parut arrivé. Ils proposérent de rendre le Trône électif, pour trouver dans la suite plus de facilité à l'abattre. Le Prince d'Orange qui voyoit trois têtes sur lesquelles la Couronne auroit dû passer avant que de venir orner légitimement la sienne, appuyoit secretement cette opinion de tout son crédit. Cependant elle n'eut que peu de Partisans; & l'indignation publique fut si marquée, qu'il fallut recourir à un autre expédient. On en chercha un enfin, qui fixa des irrésolutions qu'on déselpéroit presque de voir finir.

Le Prince & la Princesse d'Oran-

ge furent conjointement placés ſur le Trône en qualité de Roi & de Reine; mais on laiſſa indécis ſi le Prince y étoit appellé par voye d'élection, ou s'il y parvenoit ſimplement du chef de ſa femme. On ajouta que ſi Guillaume ſurvivoit à Marie, il continueroit à régner au préjudice d'Anne ſeconde fille de Jacques, & qu'en cas que cette Princeſſe vînt à mourir ſans laiſſer d'enfans, la Couronne retourneroit à ceux du Prince, s'il en avoit d'un ſecond lit. Après cela la Convention fut changée en Parlement par le nouveau Monarque; & tout ce qui avoit été fait, y fut confirmé ſolemnellement. Dans la ſuite, le Parlement pouſſa plus loin ſon uſurpation. Il enveloppa dans les malheurs des Stuarts, tous les Princes Catholiques qui pouvoient avoir des droits au Diadême. La Réligion fit ſacrifier la Maiſon de Savoye à celle de Hanovre, qui étoit plus éloignée du Trô-

ne ; & la Couronne de la Grande-Bretagne fut irrévocablement fixée ſur la tête des Proteſtans. Guillaume ſurvécut peu à cet arrangement. La mort termina ſes jours, lorſqu'il faiſoit ſes préparatifs pour arracher à la Maiſon de Bourbon la ſucceſſion de la Monarchie Eſpagnole.

Je ne craindrai point d'avancer que la flaterie plus que la vérité, a tracé tous les portraits qu'on nous a donnés juſqu'ici de ce Prince célébre. Ses ennemis même ſe ſont laiſſés entraîner par le torrent, & ont copié ſans diſcernement ce qui avoit été hazardé par ſes Penſionnaires. Il fut la preuve que le bonheur ſe mêle des réputations comme des fortunes, & qu'un Roi médiocre peut jouïr de la plus brillante réputation dans l'Hiſtoire. Juſtifions cette eſpéce de paradoxe, par des traits empruntés de ſes propres Panégyriſtes. Sa phyſionomie prévenoit en ſa faveur, mais ſes maniéres le trahiſ-

foient; il les avoit fiéres, auftéres, rebutantes, mêlées malgré cela d'un air de fineffe toujours mauvais, quoique la fineffe même foit fouvent utile. Il parloit peu & défagréablement; c'étoit le réfultat de fon éducation, de fon indolence, de fa fierté. La diffimulation, à laquelle on l'avoit accoutumé dans fa jeuneffe, lui fut quelquefois auffi funefte qu'avantageufe: fi les Hollandois l'honorérent du nom de fageffe, les Anglois la déteftérent comme défiance. Il eut plus de pénétration pour connoître les hommes, que de talent pour les gagner; l'inflexibilité de fon caractère ne lui permettoit pas de fe plier à leurs goûts, à leurs vues, à leur génie. On ne peut pas avoir moins d'invention, ni plus de difcernement qu'il en avoit; il imaginoit mal, mais il jugeoit bien. Son efprit n'avoit pas affez d'étendue pour embraffer plufieurs objets; & il ne parvint à connoître les diffé-

rentes Cours de l'Europe, qu'en ignorant l'intérieur des Etats qu'il étoit chargé de conduire ou de gouverner. Le grand art des Souverains, l'art de former les hommes, lui fut tout-à-fait inconnu; les talens sous son règne ne donnoient nul droit aux honneurs, ils étoient décernés par l'humeur & par le caprice; ce Prince cherchoit moins des Ministres habiles que des Courtisans soumis. Il porta la prévention pour ou contre aussi loin qu'elle pouvoit aller, & une premiére impression ne fut jamais effacée; il aimoit ou il haïssoit, il estimoit ou il méprisoit sans retour. La guerre ne fut pas son côté brillant. Il ne forma presque point de siége qu'il ne levât, ne donna point de bataille qu'il ne perdît, ne se mesura à aucun Général sans en être battu : c'est avoir fini son éloge militaire, que d'avoir dit qu'il fut brave; encore l'étoit-il moins par Héroïsme que par Réligion; il étoit

Prédeſtinatien. Ses ſuccès ne prouvent pas autant qu'on le prétend, l'étendue de ſon génie: le hazard ſeul le fit Stathouder; l'irréſolution de Jacques II. le plaça ſur un Trône, où il ſe repentit plus d'une fois d'être monté. De l'aveu de tous les Anglois, il y montra une grande inapplication, beaucoup d'humeur, & très-peu de capacité. Sa haine contre la France lui tient lieu de tous les talens; elle le fit l'ame d'une puiſſante Ligue, lui attacha tous les ennemis de Louis le Grand, & lui donna tous les Refugiés pour Panégyriſtes.



IX. ÉPOQUE.

Union des Parlemens d'Angleterre & d'Ecosse sous le nom de Parlement de la Grande-Bretagne, par les soins de la Reine ANNE *en* 1707.

GUillaume emporta dans le tombeau la consolation de croire qu'il règneroit même après sa mort; & que ses vues, celle de l'union de l'Ecosse avec l'Angleterre en particulier, régleroient les démarches de la Cour de Londres. Ces deux Royaumes connus sous le titre de Grande-Bretagne, depuis que la Couronne d'Angleterre étoit passée sur la tête des Stuards, n'étoient pourtant réunis que de nom. Un même Roi, il est vrai, les gouvernoit, mais ils avoient des loix particuliéres. La concurrence produisit

bientôt ſon effet ordinaire. Le Peuple le plus puiſſant travailla à étendre ſes droits, & le plus foible à conſerver les ſiens.

Jacques I. avoit imaginé d'éteindre par la réunion des deux Nations, des animoſités, qui quoique très-anciennes, étoient auſſi vives que ſi elles n'euſſent fait que de naître. Les deux Parlemens entrérent d'abord avec vivacité dans ce plan. Quelques incidens qu'on n'avoit pas prévus refroidirent un peu les eſprits. Inſenſiblement le caractère incertain du Prince devint celui de tous ceux qu'on avoit choiſis pour remuer les reſſorts d'une négociation qui avoit des difficultés. On oublia cette grande affaire. Il fut arrêté pourtant que les actes d'hoſtilité ceſſeroient ſur les frontiéres; que les Ecoſſois auroient droit de naturalité en Angleterre, & les Anglois en Ecoſſe; que le commerce ſeroit libre entre les deux Royaumes. Ce der-

nier article déplut aux Anglois, & il ne passa point.

Les choses restérent dans cet état jusqu'à l'usurpation de Cromwel. Ce Tiran n'imagina pas de meilleur moyen pour affermir son autorité naissante, qu'un Traité de conféderation entre l'Angleterre & l'Ecosse, qui fut accepté. Il dura jusqu'à ce que les Ecossois, ayant par un retour de vertu pris les armes en faveur du fils dont ils avoient vendu le pere, furent défaits à Worcester, & reduits ensuite à l'obéïssance de l'usurpateur. Ce grand politique profita des droits & des priviléges des Conquérans pour imposer son joug aux vaincus. Il incorpora l'Ecosse comme l'Irlande à la République qu'il avoit formée en Angleterre: les trois Royaumes furent gouvernés par un même Parlement.

Le rétablissement de la Monarchie rendit à chaque Nation ses anciens droits. L'autorité légitime

ne crut pas pouvoir tenter avec bienséance de maintenir une union qui étoit l'ouvrage de l'usurpation. Charles II. entreprit dans la suite de renouveller cette forme de Gouvernement, pour pouvoir établir plus aisément le pouvoir arbitraire; mais il éprouva que ce qui avoit été facile à Cromwel, lui étoit impossible. Il ne fut ni assez adroit pour aveugler les Ecossois, ni assez puissant pour les intimider. On sortoit des guerres civiles où les esprits s'étoient éclairés, & les cœurs affermis. Chacun dans ce tems de trouble s'étoit instruit des intérêts publics, & s'étoit accoutumé à prodiguer son sang pour les soutenir. Il étoit arrivé à l'Ecosse ce qui arrive à tous les Etats agités par des discordes domestiques; il s'y étoit formé un Peuple de Citoyens, de Politiques & de Héros.

Cet amour, ce zéle pour la patrie, se trouvérent refroidis au tems de

l'invasion du Prince d'Orange. Les Ecossois ne parurent pas seulement disposés à souffrir l'union; ils s'abaissoient en quelque sorte à la demander. De fâcheux contre-tems, des mesures mal prises, & je ne sais quel refroidissement de la part des Anglois, firent avorter ce projet. Le Roi Guillaume voulut renouer quelques années après une affaire si importante, mais les circonstances n'étoient plus les mêmes. Les Ecossois irrités des mauvais traitemens qu'ils avoient reçus des Anglois à l'occasion de leur établissement de Darien, rejettérent fiérement toutes les propositions qui leur furent faites. On travailla sans succès à les calmer. Le Prince vit enfin qu'il ne pouvoit plus rien pour ce grand ouvrage, que d'en faire sentir l'utilité à la Princesse de Dannemark qui lui succédoit.

La nouvelle Reine auroit craint de trop hazarder, si elle avoit entre-

pris avec une autorité naiſſante une affaire, où des Rois affermis ſur le Trône par un long règne, avoient échoué. Elle crut devoir attendre que des ſuccès éclatans & des ſervices réels, lui euſſent donné ſur l'obéïſſance ou ſur l'amour de ſes Peuples, des droits que le Sceptre n'y donne pas toujours. Les malheurs inouïs & preſque incroyables de la France, préparérent cet événement.

Cette Couronne, qui pendant plus d'un demi ſiécle avoit fait la deſtinée des Nations, ſe trouvoit dans un état d'humiliation qui ſembloit annoncer ſa ruine. Ses armées toujours aguerries, toujours triomphantes, toujours invincibles, n'étoient plus que des corps monſtrueux ſans diſcipline, ſans intelligence. Ses Généraux dont le nom ſeul avoit inſpire la terreur & l'admiration, ſe voyoient le jouet de leurs ennemis & de leurs Soldats: Ses frontiéres, qui n'avoient, pour ainſi

dire, jamais vû l'ennemi, étoient foulées, ravagées, conquises. Ses Ambassadeurs accoutumés à parler en Souverains dans la plupart des Cours de l'Europe, s'abaissoient aux plus humiliantes supplications; & on ne daignoit ni les voir ni les écouter. Ses flotes qui avoient enlevé l'empire de la mer aux industrieux & superbes Rois de cet élement, s'étoient comme fondues, & ne suffisoient pas même pour assurer son commerce. Ses ressources qu'on avoit cru inépuisables, se trouvoient taries: ses finances étoient sans ordre, ses terres sans Laboureurs, ses manufactures sans Ouvriers; le Royaume entier étoit livré à l'avidité du Partisan, qui en achevoit la ruine. Le Ministére déconcerté par des malheurs sans exemple, qu'il n'avoit pas eu l'habileté de prévoir, ou le bonheur de prévenir, faisoit quelque chose de plus funeste que de prendre un mauvais parti, il n'en

prenoit point : dans l'impossibilité de remédier à tout, il ne remédioit à rien. Le règne de Louis XIV. qui avoit commencé par des prodiges de grandeur & de gloire, finissoit par des prodiges d'abaissement & d'humiliation.

Quoique les revers qu'éprouvoit la France, fussent l'ouvrage de tous les peuples qui étoient entrés dans l'injuste & odieux projet de détrôner Philippe V. Marlborough avoit eu l'adresse de s'en approprier presque toute la gloire.

Ce Général, le plus fameux qu'ait eu sa Nation depuis plusieurs siécles, avoit été introduit d'abord à la Cour par Mademoiselle Churchill sa sœur, maîtresse du Duc d'Yorck. Sa bonne mine le rendit agréable à la Duchesse de Cleveland, qui règnoit sur le cœur & dans les conseils de Charles II. Dans la suite, il eut l'adresse de devenir le Favori du Roi Jâques. Il trahit ce Prince infortuné, & oc-

cupa la même place auprès de l'uſurpateur. Guillaume témoin de ſa conduite durant la guerre d'Irlande, dit publiquement, qu'il n'avoit jamais vu perſonne qui eût moins d'expérience & plus de talent pour commander une armée. Le Monarque lui ôta depuis ſa confiance, ſans lui ôter ſon eſtime; & en mourant il conſeilla à la Princeſſe Anne de s'en ſervir comme d'un homme, *qui avoit la tête froide & le cœur chaud.*

Les Anglois ſe trompent ou cherchent à nous tromper, quand ils diſent que Marlborough a réuni la valeur de Condé, l'habileté de Turenne, le bonheur de Luxembourg. Sans prouver que Céſar pouvoit être égalé, comme le repétent ſans ceſſe ſes Panégyriſtes, il fut un grand homme. Sa valeur étoit tout-à-fait héroïque, & ſe faiſoit remarquer chez une Nation qui ne ſauroit être intimidée que par quelque choſe de plus affreux que la mort même. Ses

Soldats ne comptoient jamais l'ennemi; forts ou foibles, ils ne demandoient qu'à combattre : il leur avoit persuadé qu'il ne pouvoit être vaincu ; & cette persuasion le rendit en effet invincible. De deux guerres, l'offensive & la défensive, il ne sçut que la premiére : tout occupé du soin d'attaquer, il ne le fut jamais de celui de se défendre ; s'il eût eu en tête un rival qui eût sçu démêler son caractère, il auroit été souvent surpris & battu. Il hazarda des démarches qui le firent soupçonner de témérité ; ses succès firent son apologie. Quelques Généraux même de son tems eurent peut-être des lumiéres plus étendues ; personne ne les eut plus sûres. Il cherchoit des conseils dans ses subalternes ; & s'il leur en attribuoit rarement la gloire, du moins leur procuroit-il la consolation de les voir suivis quand ils étoient bons. Le coup d'œil, qui est la partie essentielle d'un Général,

il l'avoit admirable : dès qu'il avoit regardé une armée, des retranchemens, une place, il en connoissoit le fort & le foible, la bonne ou la mauvaise disposition. Deux avantages considérables l'empêchérent de faire beaucoup de fautes ; il étoit le maître des opérations, & il connoissoit parfaitement le théatre où se faisoit la guerre. Il fut humain quoique conquérant ; & il montra un talent égal pour gagner les cœurs & pour prendre les villes. Ses triomphes eurent encore moins d'éclat que d'utilité : assez d'autres Généraux ont sçu vaincre ; je n'en connois point qui ayent mieux profité que lui de leurs victoires. Il servit également la grande Alliance de ses conseils & de son épée ; on peut dire qu'il en étoit l'ame ; & le Prince Eugene, plus grand homme que lui, fut forcé de se contenter du second rôle. Il semble qu'il fût reservé au seul Marlborough d'humilier la France ; les mal-

aux Anglois par les liens communs d'un même intérêt. Le Comte de Godolphin, qui avoit le ſens droit & l'humeur toujours égale, n'eut pas beſoin de beaucoup d'adreſſe pour conduire ce parti.

Le Comte de Stairs, qui étoit à la tête de la Commiſſion d'Ecoſſe, avoit un perſonnage bien plus difficile à ſoutenir. Ce mauvais Citoyen, dont la politique étoit ſûre & profonde, détermina la Reine à choiſir pour Commiſſaires Ecoſſois, les Seigneurs de cette Nation les plus connus par leur oppoſition à l'union & à la Cour. Il partoit d'un principe ſingulier, mais ſublime. Des Commiſſaires, diſoit-il, agréables au Miniſtére, ſont odieux à la Nation, & n'entraîneroient jamais les ſuffrages de la multitude ; au lieu que ceux qui ſont connus par leur oppoſition à la Cour, & que le Peuple regarde comme ſes protecteurs, peuvent être gagnés, qu'ils le feront

infailliblement, & qu'ils feront tomber le Parlement d'Ecosse dans leurs sentimens.

Ce que Mylord Stairs avoit prévû, arriva. Les Commissaires furent séduits par les moyens que tout le monde sait ou que tout le monde dévine. Ce premier succès donnoit des espérances, mais au fond il ne finissoit rien. Il falloit que ce qui avoit été arrêté par le Commité fut approuvé dans les deux Parlemens; & il n'étoit pas aisé d'obtenir cette démarche de celui d'Ecosse. Les Commissaires devenus pensionnaires de la Cour, qu'ils continuérent à décrier pour la mieux servir, y travaillérent avec succès. Les raisons qu'ils apportoient au Parlement, pour lui faire approuver l'union, avoient quelque chose d'assez imposant.

Ils représenterent avec force, que les discussions qui avoient bouleversé plus d'une fois les deux Royau-

mes, étoient trop récentes, pour qu'on ne dût pas se prêter avec zéle à des arrangemens qui assuroient la paix entr'eux: que cette union donneroit à la Grande-Bretagne un ascendant qu'elle n'avoit pas eu jusqu'alors, & la rendroit en quelque façon l'arbitre de l'Europe: que l'Ecosse bornée à un commerce vil & peu lucratif, partageroit avec l'Angleterre, celui des Colonies & du reste du monde: que sous le nouveau Gouvernement, les Ecossois seroient si favorisés, qu'ils ne contribueroient aux charges publiques que d'un quarantiéme, & qu'ils auroient la onziéme partie du pouvoir Législatif: qu'on donneroit à l'Ecosse des sommes suffisantes, pour payer ses dettes, & pour encourager ses manufactures. Ces offres, soutenues de tout ce qui pouvoit leur donner du poids, firent beaucoup de partisans à l'union; mais parce que la Cour ne se trouva pas assez

riche pour acheter tout ce qui vouloit se vendre, il y eut aussi un grand nombre d'opposans.

Ceux-ci firent éclater leur indignation contre un projet qui leur alloit ravir leur Souveraineté, leurs loix, leur honneur, leurs droits, leur indépendance. Tout leur annonçoit que leur Patrie alloit devenir Province d'un Etat, dont elle avoit toujours été la rivale. Ils traverserent l'union par des motifs différens: les Jacobites, parce qu'elle les obligeoit à reconnoître la succession à la Couronne héréditaire dans la Maison d'Hanovre: les Presbytériens, parce qu'ils craignoient pour leur Réligion: le Duc d'Hamilton, parce qu'il ne désespéroit pas d'arriver un jour au Trône d'Ecosse: le Comte de Hume & ses amis, parce qu'ils étoient véritablement Citoyens: un grand nombre, parce qu'ils cherchoient à se venger de la Reine qui les avoit offensés en les négligeant, ou en les

recherchant avec moins d'empreſſement que quelques autres.

Pour rendre ces paſſions utiles, il eut fallu les réunir; & malheureuſement il ne ſe trouva perſonne qui en fut capable. Chaque branche de ce parti agit toujours ſéparément, & ſuivit ſes vues particuliéres. Les uns auroient bien conſenti à une conféderation pareille à celle des Provinces-Unies & des Cantons Suiſſes, où l'union ne conſiſte que dans la dépendance d'une même Souveraineté, & dans un concours mutuel pour ſa défenſe; mais l'incorporation leur paroiſſoit honteuſe. Les autres déteſtoient toute union avec l'Angleterre, quelque avantageuſe qu'elle pût être; mais ils manquoient de réſolution, & ils craignoient encore moins l'eſclavage que la guerre. Ceux-ci ne parloient que d'exterminer les tirans & les traîtres, les Commiſſaires qui avoient vendu l'Ecoſſe, & les An-

glois qui l'avoient achetée; le Peuple étoit déclaré pour ce ſentiment. Ceux-là mettoient plus de modération dans leur vengeance, ils n'étoient pas ennemis des partis extrêmes, mais ils ne vouloient pas éclater inutilement : & l'impoſſibilité, où ſe trouva la France de les ſoutenir, les détermina à ſubir le joug. En général les oppoſans n'eurent jamais de point fixe ; d'où il arriva qu'on leur arracha en détail ce qu'ils n'auroient jamais accordé d'une autre maniére: on les amena par degrés à adopter le projet d'union tel qu'il avoit été formé.

Les principaux articles de cet Acte ſi cher aux Anglois, ſi odieux aux Ecoſſois, étoient que les deux Royaumes n'en feroient plus qu'un ſous le nom de Grande-Bretagne, à commencer au mois de Mai de l'an 1707 ; qu'un même Roi pris dans la Maiſon d'Hanovre règneroit également ſur toutes les parties du

nouvel Empire ; qu'il n'y auroit qu'un Parlement qui tiendroit ſes Séances en Angleterre, où l'Ecoſſe envoyeroit ſes Députés, qui céderoient le pas aux Anglois, & où tout ſeroit décidé à la pluralité des voix, quoique l'Ecoſſe ſe fut réduite à ſeize Pairs & à quarante-cinq Députés, au lieu que le nombre des autres n'étoit point limité.

La ratification de ce fameux Traité ne fut pas plutôt devenue publique, que l'indignation générale fit craindre qu'on n'eût travaillé inutilement. Les eſprits parurent auſſi oppoſés à l'union, que ſi on n'avoit pas uſé de ménagemens infinis pour les y préparer. De tous côtés on courut aux armes. Si la Nobleſſe avoit réglé les mouvemens du Peuple & appuyé ſes mécontentemens, il y a apparence que l'Ecoſſe auroit évité le joug, & qu'elle jouïroit encore du crédit qu'elle avoit autrefois dans l'intérieur de l'Iſle, & de

la conſidération que lui accordoient les Etrangers. Malheureuſement elle éprouva ce qui accélere toutes les révolutions, qu'on eſt moins Citoyen à meſure qu'on eſt plus obligé à l'être, & que ceux que la Patrie récompenſe le plus, ſont ceux qui la ſervent le moins. Il eſt vrai que les Grands révoltés par l'oubli où on les laiſſoit, joignirent depuis leurs reſſentimens au zèle de la multitude; mais la trahiſon avoit découvert ces intrigues, & l'autorité diſſipé ces complots, lorſque les ſecours que le Prétendant amenoit de France, ſe firent voir inutilement ſur les côtes d'Ecoſſe. Cette entrepriſe qui pouvoit ruiner l'union, l'affermit. Elle en fit connoître les ennemis, & fournit des prétextes pour les accabler. Ce grand ouvrage n'éprouva dans la ſuite que peu de contradictions. L'état d'anéantiſſement où il reduit chaque jour les Ecoſſois, lui en fera encore moins éprouver à

l'avenir. L'Angleterre profita de ces pertes, & on peut aſſurer que l'union lui a été plus avantageuſe que tous les prodiges du règne de la Reine Anne.

Cette Princeſſe offrit aux yeux des Anglois un ſpectacle auquel ils n'étoient pas accoutumés : une Reine, l'ame d'une puiſſante Ligue, & l'arbitre des deſtinées de l'Europe : une ſuite de victoires, dont rien n'interrompit le cours pendant neuf années : la terreur & la gloire des armes Angloiſes portées juſques ſur les bords du Danube : l'Empereur affermi ſur un Trône ébranlé par des fautes & par des diſgraces : toutes les Couronnes de Charles-Quint deux fois chancelantes ſur la tête de l'Héritier légitime : l'Empire de la mer & la ſupériorité du commerce aſſurés à la Grande-Bretagne par des Conquêtes ou par des Traités : la France reduite à acheter par des ceſſions conſidérables la paix, dont

elle étoit dans l'usage de prescrire les conditions: la Monarchie Espagnole forcée de partager ses Provinces avec une Puissance, & ses trésors avec une autre: l'Angleterre augmentant ses richesses parmi les troubles & les dépenses de la guerre: les factions les plus violentes & les plus adroites étouffées ou assoupies, sans qu'il en coutât de sang à la Nation, ni même que sa tranquillité fut altérée.

Quand on approfondit un peu le caractère de la Reine Anne, on ne peut s'empêcher de faire honneur à ses Ministres d'une partie de ces événemens. Cette Princesse paroissoit également éloignée & de les souhaiter, & de les préparer, & d'en profiter. Elle poussoit si loin la modération, que les flateries de ses Courtisans, ni le succès de ses Généraux ne lui inspirérent jamais d'ambition. Sa bonté fut unique: on ne la vit jamais fatiguée par les demandes, ou

épuisée par les bienfaits. Je ne sais quelle timidité lui faisoit craindre les actions d'éclat, & elle jouoit toujours à regret le personnage de Souveraine. Sa douceur lui fit des censeurs & des partisans : elle supporta les outrages de plusieurs de ses Sujets avec une insensibilité qui honore le Trône selon les uns, qui le dégrade selon d'autres. On lui a reproché d'avoir suivi aveuglément les vues de son Conseil, & d'avoir souvent trop donné aux volontés de ses Ministres ; il feroit difficile de combattre cette accusation. Elle poussa l'amour & la complaisance pour le Prince de Dannemark son époux, jusqu'à faire avec lui un usage trop fréquent de quelques liqueurs : ce goût qui n'étoit ni de son sexe, ni de sa dignité, abrégea ses jours, & ternit sa gloire. On peut douter si Anne fut une grande Reine ; mais il est certain que son règne a été des plus glorieux.

X^e & DERNIERE ÉPOQUE.

Etat actuel du Parlement.

IL ne ſuffit pas, pour connoître parfaitement le Parlement d'Angleterre, de ſavoir dans quelles circonſtances il s'eſt formé, & par quelles heureuſes révolutions il eſt parvenu au degré d'autorité dont il jouït; il faut encore être inſtruit d'un certain détail qu'on peut appeller le Méchaniſme de cette Aſſemblée. C'eſt ſans doute la partie la moins agréable de mon Ouvrage, mais c'en eſt une partie eſſentielle. Il ſeroit toujours ennuyeux & ſouvent impoſſible de remonter à l'origine, & de marquer les variations des différens uſages qui ont règné dans le Parlement; on aimera mieux ne trouver ici que ceux qui s'obſervent aujourd'hui.

(*a*) Le Parlement d'Angleterre est une Assemblée de la Noblesse, du Peuple & du Roi même qui y préside si essentiessement, que sans cela elle n'est point Parlement, n'en peut prendre le nom, & n'en a pas l'autorité. On sent qu'un tel Gouvernement est nécessairement un théâtre inconstant, où les décorations doivent changer plus souvent qu'ailleurs. On y voit régner trois différens intérêts, soutenus par trois Puissances différentes, avec toute l'aigreur, tout le fracas, toute l'opiniâtreté des plus violentes passions. Il ne se fait point entre les divers ordres de l'Etat une circulation qui les uniroit. Le Prince n'est jamais forcé par les loix à rentrer dans l'ordre des Citoyens; & les Pairs ont leurs prérogatives particuliéres, & distinguées de celles des Communes. Dès-lors le Roi se regarde comme Roi, la Noblesse comme Noblesse, le

(*a*) Qu'est-ce que le Parlement?

Peuple comme Peuple : à peine quelqu'un a-t'il le courage d'être Anglois & Citoyen. Il ſeroit naturel de penſer que cette multitude de Légiſlateurs repréſentât au moins avec dignité. Il eſt pourtant vrai que les Séances ſe paſſent à plaiſanter indécemment ſur de grandes affaires, ou à diſcourir gravement ſur de petites ; à faire l'éloge de ſon parti, ou à invectiver contre la Faction oppoſée ; à ſe calomnier & à ſe juſtifier. Pour un évenement important qui s'y paſſe, on y donne cent ſcénes ſinguliéres & bizarres. On a vû en 1693. un des Oracles Anglois conclure ſa harangue, en diſant, *qu'il eſpèroit de voir avant la fin de l'annee le Roi de France ſe preſenter à la Barre, & demander à genoux la paix au Parlement.*

(*b*) Nous venons de voir ce que c'eſt que le Parlement ; voici maintenant ſes droits. Le Roi ſans ce

(*b*) Quelle autorité a le Parlement.

grand Corps ne peut, ni abolir les Loix anciennes, ni en faire de nouvelles, ni interpreter les obſcures, ni mettre des impôts ou déterminer la maniére de les lever, ni légitimer les bâtards ou naturaliſer les étrangers, ni régler les poids & les meſures. Dans tout le reſte l'autorité d'un Roi d'Angleterre a autant d'étendue que celle d'aucun autre Souverain. Encore, s'il eſt né pour regner, trouve-t'il dans ſa place ou dans ſon génie des moyens preſque infaillibles d'obtenir ce que les Loix lui ont refuſé: *Toutes les voix du Parlement ſont vénales*, diſoit un homme ſincére à Walpole; *& j'en ai le tarif*, ajouta ce célébre Miniſtre. Le Prince, diſoit le Lord Haversham, a une voye plus facile encore & plus courte pour ſe rendre abſolu: il n'a qu'à prononcer quelqu'un de ces trois mots, *Papiſme, Prétendant, France*; c'eſt plus qu'il n'en faut pour nous faire oublier nos intérêts les plus eſſentiels,

(c) Il faut que la passion soit bien forte, pour aveugler à ce point un Corps aussi nombreux que le Parlement. Il est partagé en deux Chambres, la Haute & la Basse. La premiére est composée du Roi qui y préside, ou le Chancelier en son absence; des Princes du Sang; des Grands Officiers de l'Etat, qui sont le Chancelier, le grand Trésorier, & le Garde du Petit Sceau; des trois Officiers de la Couronne, le Grand Chambellan d'Angleterre, le Grand-Maître de la Maison du Roi, & le Chambellan de l'Hôtel; des Pairs du Royaume qui sont les Ducs, Marquis, Comtes, Vicomtes & Barons; de deux Archevêques, vingt-quatre Evêques, & de l'Abbé Commendataire de Hulms. Tous ces Seigneurs ont séance dans la Chambre Haute par un droit attaché à leur qualité. Quelques Jurisconsultes sans avoir voix délibérative, y sont aussi reçus uniquement pour

(c) De qui est composé le Parlement.

donner conſeil, & pour réſoudre les difficultés qui peuvent ſurvenir touchant l'explication des Loix, & les Jugemens rendus dont on peut appeller à la Chambre-Haute. La Chambre des Communes eſt compoſée d'un Orateur qui eſt le Préſident de la Chambre, de cent quatre Chevaliers députés des cinquante-deux Comtés qui partagent l'Angleterre, de deux Citoyens pour chacune des Villes, & de deux Bourgeois pour chacun des Bourgs qui ont droit de députer au Parlement. Il n'y a point de Juriſconſulte dans cette Chambre, parce qu'elle n'a pas droit de juger. L'autorité des deux Chambres a été ſouvent ébranlée. Cromwel ſupprima celle des Pairs, & chaſſa honteuſement du lieu de l'aſſemblée les Députés de l'autre; il fit mettre au-deſſus de la porte de Weſtminſter, *Salle à louer.*

(*d*) Un avantage que le Monar-

(*d*) Qui eſt-ce qui convoque le Parlement?

que Anglois ne ſauroit aſſez eſtimer, parce qu'il ne dépend pas des caprices de la multitude, c'eſt qu'il eſt ſeul maître de convoquer, de proroger, de caſſer le Parlement. De là il arrive que le Roi conſerve un Parlement auſſi long-tems qu'il lui eſt favorable, & qu'il le diſſipe, lorſqu'il commence à y éprouver des contradictions. Cette brillante prérogative eſt une de celles que les Anglois ont le plus envié à leur Souverain. Ils réuſſirent à en dépouiller en partie Guillaume III. Ce Prince conſentit qu'on fixât à trois ans la durée du Parlement: les détours de ſa politique le ſervirent mal en cette occaſion; & le zele de la Reine Marie qui le ſecondoit ſi bien, n'aboutit qu'à faire éclater une de ces vertus extraordinaires dont l'Hiſtoire d'Angleterre fournit plus d'exemples que celle des autres Nations. Cette Princeſſe ſouhaita que Milord Bellamond ſon Tréſorier traverſât

le projet du Parlement triennal. Ce Seigneur qui le croyoit utile au Royaume, refusa d'entrer dans les vues de la Cour. On se borna à le prier de ne pas entrer au Parlement, & à rester neutre entre les deux Partis. Il ne goûta pas ce tempérament, & fut un de ceux qui contribuerent le plus à faire passer l'acte. La Reine lui ôta sur le champ sa charge, & il prit sans balancer le parti qui convenoit à un homme qui avoit de la raison & du courage. Sans s'abaisser à se justifier ou à se plaindre, il réforma son train, & se condamna à une vie privée. Tant de générosité frappa les Anglois. Ceux qui étoient attachés au Prince, comme ceux qui lui étoient opposés, allerent témoigner en foule au Courtisan disgracié l'admiration qu'ils avoient pour sa vertu, & le conjurer de vouloir partager leur fortune. La Reine ramenée à la véritable grandeur par les exemples de ses Sujets, lui offrit

une pension, afin qu'il pût vivre selon sa naissance; mais le Milord poussant l'héroisme jusqu'où il pouvoit aller, répondit, *que ne rendant plus de service, il ne croyoit pas devoir recevoir aucune récompense*. Croira-t'on après cela que George I. ait obtenu assez facilement la révocation de l'acte si désiré qui fixoit à trois ans la durée du Parlement? Ce n'est guères qu'en Angleterre qu'on voit le Gouvernement si sensiblement en contradiction.

(*e*) Cette contradiction est peut-être encore plus sensible entre les termes de la convocation du Parlement & l'autorité dont il jouit. Le Roi écrit lui-même à chaque Seigneur spirituel & temporel de se rendre à l'Assemblée pour lui donner *Conseil*, & il fait écrire par la Chancellerie au Vicomte de chaque Comté & au Maire de chaque Ville &

(*e*) De quelle maniére le Parlement est-il convoqué?

Bourg, d'envoyer au Parlement les Députés du peuple, pour y *consentir* à ce qui aura été ordonné. Aussi-tôt que les Lettres de convocation sont arrivées dans les Provinces, on y procéde aux Elections. On n'y voit que haines, que brigues, que divisions: les Whigs & les Torys, les Républicains & les Royalistes, les amateurs de l'indépendance & ceux du despotisme, les Courtisans & les créatures du Peuple ; toutes ces différentes factions causent un tel mouvement dans les esprits, qu'on diroit que la Grande-Bretagne est à chaque nouveau Parlement dans le transport d'une fiévre chaude. Chaque Parti veut avoir des Députés à son gré, & les Partis varient chaque jour dans leurs vues, dans leur intérêts, dans leurs maximes ; il n'est pas possible de les reduire à des classes réguliéres, ou à des principes fixes. Ils se rompent en autant de branches, qu'il y a de têtes hardies pour conduire les

différentes factions. Les divisions & les subdivisions parmi les Whigs & les Torys, ou comme on parle aujourd'hui, dans la corruption & dans l'opposition, se multiplient chaque jour; & forment souvent jusqu'à quinze & vingt classes différentes. Les Citoyens éclairés, sages, vertueux, témoins de ces convulsions politiques, s'éloignent des affaires; & des hommes riches, ardens, ambitieux deviennent les arbitres des interêts publics. Le Peuple qui payoit autrefois ceux qui se chargeoient de soutenir ses droits, leur vend aujourd'hui son suffrage. Le plus opulent ou le plus prodigue est sûr d'être élu. Il est vrai qu'après s'être ruiné pour entrer au Parlement, on veut se faire acheter cherement par la Cour. Les Députés mirent leur complaisance à un si haut prix sous le regne de Guillaume III. que ce Prince leur dit un jour: *Messieurs, je vous serai obligé, si vous vou-*

Seigneurs par elle-même, ou par ses Députés, c'est toujours avec des grandes marques de respect de la part des Communes. Elles sont debout, tête nue, tout le tems que durent les conférences, & les Seigneurs sont assis & couverts. Si les deux Chambres ne peuvent s'accorder, la déliberation est nulle. Leur consentement, quand même il seroit unanime, ne suffit pas sans celui du Roi. Pendant que les deux Chambres traitent des affaires temporelles, le Clergé assemblé dans le lieu marqué par le Roi, traite séparément de la discipline, des mœurs, de la foi; ses réglemens, quelque sages, quelque nécessaires qu'ils puissent être, reçoivent toute leur force de l'approbation, de l'autorité du Parlement. Depuis que les Anglois se sont écartés du centre de l'unité, leur Réligion n'est que politique. Ainsi un Membre des Communes proposant dans une occasion d'armer

mer les loix pour reprimer quelque grand désordre, il lui fut répondu par un homme sage, *que le meilleur de tous les remédes contre la licence publique, seroit un Bill qui ordonneroit de croire en Dieu.*

(g) Tels sont les hommes qui font la destinée de l'Angleterre. Il ne faut pas croire pourtant que le Parlement puisse décider de toutes sortes d'affaires ; la loi ne lui donne droit de s'occuper que de celles pour lesquelles le Roi lui déclare qu'il a été convoqué. Il arrive pourtant assez souvent qu'on y agite d'autres affaires que celles qui avoient été proposées ; mais cela ne se fait ou ne se doit faire que du consentement du Monarque. Cela est si vrai, que la Reine Elisabeth fit mettre à la tour un Député des Communes, pour avoir seulement proposé de lui donner conseil sur une affaire qui

(g) Quelles affaires traite-t'on dans le Parlement ?

lez reduire vos diverſes demandes à une, afin que je puiſſe voir ſi le Royaume entier pourroit vous ſatisfaire.

(*f*) Auſſi-tôt que le Parlement s'eſt formé à Weſtminſter, & que tous les membres qui le compoſent ſont aſſemblés dans un même endroit, le Roi s'y rend revêtu des habits Royaux, ſuivi des Princes de ſon Sang & des Grands Officiers de l'Etat & de la Couronne: s'étant aſſis ſur ſon Trône, il fait l'ouverture du Parlement par un diſcours qu'il prononce lui-même, ou qu'il fait prononcer par ſon Chancelier ſur les affaires ſur leſquelles la Nation a été convoquée. Enſuite le Roi ſort, & n'eſt plus obligé de ſe rendre qu'à la derniére Séance, pour confirmer ce qui aura été arrêté. Avant qu'on délibere ſur aucune affaire, il faut prêter trois ſermens: celui d'*Allégeance*, par lequel on condamne l'opinion

(*f*) Quel eſt l'ordre qui s'obſerve dans le Parlement.

mer les loix pour reprimer quelque grand désordre, il lui fut répondu par un homme sage, *que le meilleur de tous les remédes contre la licence publique, seroit un Bill qui ordonneroit de croire en Dieu.*

(g) Tels sont les hommes qui font la destinée de l'Angleterre. Il ne faut pas croire pourtant que le Parlement puisse décider de toutes sortes d'affaires ; la loi ne lui donne droit de s'occuper que de celles pour lesquelles le Roi lui déclare qu'il a été convoqué. Il arrive pourtant assez souvent qu'on y agite d'autres affaires que celles qui avoient été proposées ; mais cela ne se fait ou ne se doit faire que du consentement du Monarque. Cela est si vrai, que la Reine Elisabeth fit mettre à la tour un Député des Communes, pour avoir seulement proposé de lui donner conseil sur une affaire qui

(g) Quelles affaires traite-t'on dans le Parlement ?

Seigneurs par elle-même, ou par ses Députés, c'est toujours avec des grandes marques de respect de la part des Communes. Elles sont debout, tête nue, tout le tems que durent les conférences, & les Seigneurs sont assis & couverts. Si les deux Chambres ne peuvent s'accorder, la déliberation est nulle. Leur consentement, quand même il seroit unanime, ne suffit pas sans celui du Roi. Pendant que les deux Chambres traitent des affaires temporelles, le Clergé assemblé dans le lieu marqué par le Roi, traite séparément de la discipline, des mœurs, de la foi; ses réglemens, quelque sages, quelque nécessaires qu'ils puissent être, reçoivent toute leur force de l'approbation, de l'autorité du Parlement. Depuis que les Anglois se sont écartés du centre de l'unité, leur Réligion n'est que politique. Ainsi un Membre des Communes proposant dans une occasion d'armer

mer les loix pour reprimer quelque grand désordre, il lui fut répondu par un homme ſage, *que le meilleur de tous les remédes contre la licence publique, ſeroit un Bill qui ordonneroit de croire en Dieu.*

(*g*) Tels ſont les hommes qui font la deſtinée de l'Angleterre. Il ne faut pas croire pourtant que le Parlement puiſſe décider de toutes ſortes d'affaires; la loi ne lui donne droit de s'occuper que de celles pour leſquelles le Roi lui déclare qu'il a été convoqué. Il arrive pourtant aſſez ſouvent qu'on y agite d'autres affaires que celles qui avoient été propoſées; mais cela ne ſe fait ou ne ſe doit faire que du conſentement du Monarque. Cela eſt ſi vrai, que la Reine Eliſabeth fit mettre à la tour un Député des Communes, pour avoir ſeulement propoſé de lui donner conſeil ſur une affaire qui

(*g*) Quelles affaires traite-t'on dans le Parlement?

n'étoit pas du reſſort du Parlement.

C'étoit autrefois l'uſage de faire ſavoir d'avance aux Provinces les cauſes de la convocation des Parlemens. Pendant que cette ſage coûtume s'eſt obſervée, la Cour ne pouvoit pas ſe rendre maîtreſſe de cette Aſſemblée, parce que les Députés étoient forcés d'opiner conformément aux vues & aux ordres de ceux qui les députoient. Depuis que les Rois ſe ſont mis inſenſiblement au-deſſus de cette obligation ſi gênante, le Peuple qui ignore ſur quoi on délibérera dans le Parlement, eſt obligé de donner à ceux qui le repréſentent un pouvoir illimité. La plupart en abuſent pour leurs interêts: A peine ſont-ils aſſemblés, que les liaiſons ſe forment, que les brigues commencent, les cabales ſe heurtent; ceux qui occupent les premiéres places dans le Gouvernement, travaillent à corrompre avec de l'argent, avec des charges, & les

graces dont ils diſpoſent, les Membres du Parlement dont ils ont beſoin. Car, comme diſoit Guillaume III. *Si un Roi d'Angleterre avoit aſſez d'emplois conſidérables à donner à tous ceux qui y aſpirent, les noms de Wigh & de Tory ſeroient bientôt abolis.*

Alors ceux qui ont été négligés & qui ſont dans le parti oppoſé à la Cour, ſe réuniſſent pour déclamer avec violence contre ceux qui ſe ſont laiſſés ſéduire. Ils ſavent bien que leurs invectives ne rameneront perſonne au devoir, mais ils ſatisfont leur reſſentiment, ou acquierent le titre flateur de défenſeurs de la liberté publique. Ils dirigent leurs derniers efforts contre les Miniſtres les plus puiſſans dont ils attaquent violemment la conduite. Le célebre Walpole eſt celui qu'ils ont le moins ménagé dans les derniers tems. Il étoit aſſez philoſophe ou aſſez ambitieux pour ſuivre toujours ſes vues;

aussi disoit-on, *qu'il ressembloit à la Toison de Gedéon qui reçoit & suce la rosée du soleil, tandis que tout ce qui est autour de lui est à sec.*

(*h*) Pour donner de la dignité, ou inspirer du zéle aux Membres des deux Chambres, on les fait jouir d'un privilége aussi utile qu'honorable. Il n'est pas permis de les emprisonner ni leurs domestiques, pour quelque raison que ce puisse être, excepté pour homicide, pour félonie, pour sédition. Ce droit est commun à tous ceux qui entrent dans le Parlement; mais les deux Chambres ont chacune leurs avantages particuliers. Les Pairs, sur-tout les Evêques, n'ont pas dans la Nation le crédit qu'ils devroient naturellement y avoir, parce qu'ils tiennent tous ou presque tous à la Cour par les graces qu'ils en ont reçu ou qu'ils en espérent. Les Communes passent pour

(*h*) Du pouvoir & des priviléges des deux Chambres du Parlement.

défenseurs des priviléges de la Nation, & jouïssent de la considération qu'avoient autrefois les Seigneurs.

La Chambre Haute a le pouvoir de juger en dernier ressort, & de réformer tous les jugemens qu'on prétend avoir été mal rendus. La Chambre Basse n'a de jurisdiction que sur ses propres Membres, encore ne peut-elle rien ordonner de plus fort que l'amende ou la prison.

Les premiers n'ont que le pouvoir d'approuver ou de rejetter les Bills qui leur sont présentés touchant les impositions, sans pouvoir y faire, ni même proposer aucun changement. Les derniers, comme représentans le Peuple, se sont attribué le droit de proposer, d'accorder des subsides au Roi, ou de lui en refuser.

Le Prince peut augmenter le nombre des Pairs dans le Parlement, & on a vu la Reine Anne en

créer jusqu'à douze à la fois; mais dès qu'une fois la Pairie a été conférée à une maison, on ne l'en peut dépouiller que pour un crime qui l'en rende indigne, & par une condamnation judiciaire. Le nombre des Députés des Communes est fixe, & le Roi ou le Peuple ne peuvent ni le diminuer ni l'augmenter.

Enfin les Seigneurs ont le droit de donner leur voix par Procureur dans le Parlement, pourvu qu'ils ayent obtenu du Roi la permission, qui n'est jamais refusée, de s'en absenter. Les Députés des Communes, sans jouïr du droit de suffrage durant leur absence, s'absentent souvent. De cinq cent treize Députés qu'il devroit y avoir dans la Chambre, il est rare d'y en voir deux cent, ce qui rend les brigues plus faciles. Un Wigh disoit un jour à un autre Wigh, que s'il se fût trouvé ce matin à l'Assemblée, le Parti auroit emporté une affaire de conséquen-

